

# **Une théorie de la dynamique d'attribution du statut social individuel**

**Jean-Christophe Miljours**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de  
Maîtrise en sociologie

École d'études sociologiques et anthropologiques  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

© Jean-Christophe Miljours, Ottawa, Canada, 2023

## REMERCIEMENTS

C'est avec fierté et gratitude que je dépose cette thèse qui souligne la fin de ma maîtrise en sociologie. L'obtention de ce grade a été possible grâce au soutien de plusieurs personnes.

Je tiens à remercier spécialement mon directeur de thèse, Abdoulaye Gueye, de son appui depuis mes années de baccalauréat, de ses suggestions de lectures, de sa disponibilité et du partage de sa passion pour la sociologie.

J'adresse également mes plus sincères remerciements à mes proches et, plus précisément, à mes parents qui ont toujours été présents, ont cru en moi et m'ont encouragé. Sans eux, et plus particulièrement ma mère qui m'a écouté pendant des heures parler de sociologie, je n'aurais pas été en mesure d'accomplir ce cheminement académique.

Aussi, je désire exprimer ma gratitude à l'endroit des deux autres membres de mon comité d'évaluation de thèse, Mathieu et Brieg, pour leur guidance, leurs conseils et leur temps.

Enfin, je souhaite remercier ceux et celles qui ont participé d'une façon ou d'une autre à ce projet de recherche et, tout spécialement, Pascale qui a été d'une aide précieuse et d'une générosité à toute épreuve. Sans elle je n'aurais point été en mesure de produire ma thèse.

## RÉSUMÉ

L'avènement de la modernité est venu changer le processus d'attribution statutaire en laissant une plus grande marge de manœuvre à l'individu(alité). Plus exactement, à l'instar de Martuccelli (2002), nous avons remarqué qu'il se produit en société moderne une prolifération narrative, c'est-à-dire qu'Ego peut à présent recourir à une foule de topiques pour s'autoprésenter, créant ainsi une certaine variance attributive du statut. Cependant, celle-ci reste limitée en raison de contraintes et résistances se rapportant aux différentes positions statutaires, qui bien évidemment freinent son émergence (Martuccelli, 2002). Le processus identitaire donc, aujourd'hui plus que jamais, s'en trouve marqué par ce que nous appelons une dyade variance/constance relative attributive, à savoir qu'il présente des moments de changement et des temps d'invariance.

La présente recherche entend donc contribuer à la discussion théorique du statut social en prolongeant l'œuvre de Martuccelli (2002; 2005). Plus précisément, nous souhaitons proposer une articulation des diverses composantes de cette dyade variance/constance relative attributive que sous-entend la question suivante : comment comprendre la dynamique d'attribution statutaire (inter)individuelle dans la société québécoise contemporaine traversée par l'individualisme ? À cette interrogation se greffent deux sous-questions. *Primo*, quelles sont les différentes dimensions de la dynamique attributive ? *Secundo*, comment s'articulent-elles les unes aux autres ?

*Mots clés* : statut social individuel, dynamique d'attribution, dyade variance/constance relative attributive, triple rapport structurel-contextuel-individuel.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ii
<b>RÉSUMÉ</b> .....	iii
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE</b> .....	2
1. Mise en contexte du concept de statut social en sociologie .....	2
2. Recension des écrits .....	3
2.1 Certaines clarifications liminaires .....	3
2.2 Le statut social en tant que concept .....	4
2.3 Statut social et rôle social .....	16
2.4 Le statut social en tant que processus .....	23
3. Objectifs et questions de recherche .....	27
<b>CHAPITRE 2 : LA MÉTHODOLOGIE</b> .....	29
1. Posture ontologique et épistémologique .....	29
2. Approche épistémique.....	30
3. Les différents statuts retenus à l'étude .....	30
4. Terrain de recherche, stratégie de recrutement et caractéristiques d'échantillonnage .....	32
5. Techniques de collecte de données .....	35
5.1 L'entretien individuel .....	36
5.2 L'observation.....	37
5.3 Le groupe de discussion .....	38
6. Procédure de l'analyse des données .....	39
7. Considérations éthiques.....	40
<b>CHAPITRE 3 : LA DYNAMIQUE ATTRIBUTIVE DU STATUT (INTER)INDIVIDUEL</b> ....	42
1. La dyade variance/constance relative.....	42
2. La régulation de la dyade variance/constance relative .....	44
3. Le structurel.....	46
4. Le contextuel.....	58
5. L'individuel.....	71
<b>CONCLUSION</b> .....	76
1. Retour sur les résultats principaux et contribution à l'avancement des connaissances .....	76
2. Limites de la recherche .....	79
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	81
<b>ANNEXE A — LETTRE D'INVITATION</b> .....	94
<b>ANNEXE B — FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (ENTRETIEN INDIVIDUEL)</b> ..	96

<b>ANNEXE C — FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (GROUPE DE DISCUSSION)..</b>	<b>99</b>
<b>ANNEXE D — GRILLE D’ENTRETIEN INDIVIDUEL .....</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXE E — GRILLE D’ENTRETIEN DES GROUPES DE DISCUSSION .....</b>	<b>103</b>
<b>ANNEXE F — GRILLE D’OBSERVATION .....</b>	<b>104</b>
<b>ANNEXE G — FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>105</b>
<b>ANNEXE H — CERTIFICAT D’APPROBATION ÉTHIQUE .....</b>	<b>108</b>

## INTRODUCTION

Le statut social est une question centrale de la sociologie, de l'anthropologie et de plusieurs autres disciplines dont la psychologie sociale. Il a fait l'objet de nombreuses études à travers le temps. Des ouvrages de synthèse comme ceux de Nisbet (2012) ainsi que de Thomas et Chappuis (1995) sont là pour nous le rappeler. Effectivement, et nous le verrons plus en détail dans le premier chapitre qui suivra, les scientifiques ont mobilisé d'importants efforts intellectuels pour rendre compte de ses tenants et aboutissants. Deux axes de recherche principaux concernant le statut social se sont dégagés, d'une part, le statut social en tant que concept lorsqu'il est question de s'intéresser à ses composantes (ce qu'il implique), d'autre part, le statut social comme processus quand il s'agit de savoir comment il est « obtenu ».

Dans le cadre de cette thèse, nous porterons particulièrement notre attention sur cette deuxième facette processuelle qui, soit dit en passant, a beaucoup évolué au cours de l'histoire. Comme on le constatera à la lumière de notre revue de la littérature, la modernité est venue changer le processus d'attribution statutaire en laissant une plus grande marge de manœuvre à l'individu(alité) (Martuccelli, 2002). Et en dépit des efforts pour en rendre compte, il faut en venir à l'évidence que nous avons encore du chemin à faire si nous tenons à cerner un peu plus exhaustivement la question du statut social.

## CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

Le chapitre premier de cette thèse offre un aperçu des connaissances du concept de statut social en sciences sociales. Au contraire de ce que certaines prônent lorsqu'il est question de rédiger une revue de la littérature (Olivier de Sardan, 2013), nous avons cru bon, dans la mesure où notre travail se veut avant tout théorique, d'être le plus exhaustif possible.

### 1. Mise en contexte du concept de statut social en sociologie

Aussi variés soient-ils, les divers collectifs étudiés par la sociologie ne se résument généralement pas à de simples agrégats de personnes. Les groupements humains sont structurés de différentes manières (Chappuis et Thomas, 1995). Chaque société déploie effectivement des efforts considérables d'organisation lui permettant ultimement de diviser et de distinguer ses membres (Chappuis et Thomas, 1995). En ce sens, la grande majorité des groupes établissent une hiérarchisation sociale interne (Chappuis et Thomas, 1995; Merllié, 2019; Mucchielli, 2021; Nisbet, 2012; Ogien, 2012).

Pour rendre compte de cette hiérarchisation, deux concepts élémentaires de la sociologie se sont avérés dès les premières années de la discipline particulièrement féconds (Nisbet, 2012). Le premier est celui de la classe sociale. Redevable surtout aux historiens et aux économistes, Karl Marx (1872) est l'un des premiers sociologues à introduire dans le champ sociologique ce concept qui, selon lui, constitue le principal élément de hiérarchisation sociale<sup>1</sup> (Althusser, 1970; Nisbet, 2012). Néanmoins, insatisfaits de cette explication unifactorielle traversée d'omissions intellectuelles pour comprendre les dynamiques de hiérarchisation dans les sociétés modernes

---

<sup>1</sup> Pour Marx, « [l]a société moderne est [...] solidement assise sur une structure de classes qui détermine tout autant l'accès au pouvoir, à la richesse et au statut que dans la société féodale » (Nisbet, 2012, p. 250). Il ne les différencie donc pas. D'autres sociologues, entre autres Weber (1971; 2009), vont adopter une approche distincte.

toujours plus fragmentées<sup>2</sup>, plusieurs sociologues de l'époque classique s'en sont distancés suite aux travaux de Tocqueville (Martuccelli, 2002; Nisbet, 2012; Tocqueville, 1850; 1856; 1860). Ces chercheurs ont plutôt préféré l'idée de statut social, le second concept fondamental (Nisbet, 2012). Peut-être l'auteur le plus canonique à ce propos est Weber. « [C'est dans son œuvre] que la distinction entre pouvoir politique, classe économique et statut social [a reçu] sa pleine formulation théorique » (Nisbet, 2012, p. 264).

Bien évidemment, il y a eu dans le sillage des pères fondateurs de la sociologie un approfondissement de ces concepts à travers les générations de sociologues qui ont notamment pris en compte l'évolution des sociétés vers le règne de l'individualisme. La plupart des grands paradigmes sociologiques (fonctionnalisme, structuralisme, marxisme, interactionnisme symbolique, constructivisme, etc.) ont ainsi appréhendé la question du statut social qui nous intéresse au premier chef. Cependant, il importe de mentionner d'emblée que, d'un point de vue théorique, la dynamique attributive du statut social (inter)individuel d'aujourd'hui n'a selon nous pas suffisamment été étudiée. Il y a donc un vide dans la littérature et ce projet de thèse s'inscrit dans l'effort de le combler.

## **2. Recension des écrits**

### **2.1 Certaines clarifications liminaires**

Dans la sous-section suivante, une présentation de l'apport théorique de différents courants sociologiques à la question du statut social sera à l'honneur. Cette pluralité de perspectives analytiques ne doit en aucun cas être interprétée comme la preuve d'une connaissance du social

---

<sup>2</sup> Avec l'avènement de la modernité, le statut social a fait l'objet de ce que Simmel (1964) appelle une autonomisation. Ce concept renvoie au processus par lequel des éléments d'une forme sociale initialement subordonnés à un ensemble se séparent pour devenir principes autonomes et fondamentaux au développement social. Le statut a donc atteint avec la fragmentation moderne son autonomie ; il s'est détaché du pouvoir et de la classe, alors qu'il était auparavant inséparable d'un système de pouvoir et de propriétés (Nisbet, 2012; Simmel, 1964).

éclatée et incertaine ou encore, pour reprendre l'expression de l'épistémologue Jean-Michel Berthelot (1998), de l'incapacité « d'une discipline à produire *l'intelligence de son objet* » (p. 15).

Une théorie ne constitue point une vérité ontologique objective. Elle est le produit d'une construction en partie arbitraire de l'esprit du chercheur, et aide à répondre à certaines questions que les individus se posent (Berthelot, 1998; Kuhn, 2018; Morin, 1990; Weber, 2002). La théorisation du social, et deux des aspects de celui-ci que constitue le statut social et le rôle social, n'échappe pas à cette règle.

Aussi, nous comptons analyser dans la partie suivante la contiguïté entre le statut social et le rôle social. Bien que distincts, ces deux concepts, nous le savons bien, sont intimement liés. Le second renvoie à l'actualisation des éléments constitutifs du premier (Chappuis et Thomas, 1995; Goffman, 1973a; Linton, 1964; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Stoetzel, 1978). En conséquence, il serait approprié, voire inévitable de parler du rôle social. Cependant, puisque le rôle social ne constitue point le centre d'intérêt de cette thèse, et aussi pour éviter d'alourdir la lecture, les remarques le concernant seront plus brèves.

## **2.2 Le statut social en tant que concept**

Intéressons-nous au préalable à l'origine du terme statut afin de saisir avec une plus grande précision ses usages sociologiques. Selon Chappuis et Thomas (1995), celui-ci vient du terme anglais *status*, dérivé lui-même du latin, qui signifie état social, rang social, etc. Comme nous le verrons encore mieux, il ne se dégage pas dans la pensée sociologique un consensus sur la conception du statut social. Malgré les différences, il semble toutefois pouvoir se dégager une définition générale du statut social. En effet, pour nombre d'auteurs, le statut social renvoie à la *position relative d'un individu ou d'un groupe dans une hiérarchie fondée sur le prestige et l'honneur* (Blau, 1977; Boudon & Bourricaud, 1990; Glaser et Strauss, 2014; Nisbet, 2012; Weber,

1971). Prenons maintenant le temps de décortiquer cette acception retenue<sup>3</sup> et de relever ses mérites.

Pour cette optique, nous pouvons d'abord nous demander de quoi est tributaire cette **position**<sup>4</sup>. Peut-être dans sa plus simple expression, le statut est conçu comme un indicateur synthétique de la position socio-économique de l'individu dont la profession est l'élément principal, voire l'unique composante<sup>5</sup> (Blau & Duncan, 1967; Paugam, 2010). Plus exactement, une foule de chercheurs appartenant à différents courants de pensée — par exemple le fonctionnalisme, le structuralisme, l'individualisme méthodologique, etc. — se sont réclamés de cette acception du statut social et ont tenté de le mesurer ainsi que de l'utiliser comme variable dans leurs analyses ou en particulier dans des études portant sur la mobilité sociale (Blau & Duncan, 1967; Bourdieu et Passeron, 1964; 1970; Boudon, 2017; Featherman et al., 1975; Paugam, 2010).

Des structuro-fonctionnalistes, dont notamment Linton (1964), Parsons (et al., 1962; 1991) et Merton (1968), ont suggéré une acception du statut social qui ne soit pas entièrement déterminé par la position socioéconomique de l'individu ou du groupe. Selon eux, le statut social peut aussi être défini par rapport à la division du travail, de la division sexuelle, etc., pour ainsi notamment

---

<sup>3</sup> Ci-après, nous ferons référence à cette acception d'ensemble retenue à l'aide de l'expression suivante : définition générale.

<sup>4</sup> Comme le dit Kaufmann (2010), « [l]a position sociale occupée, et les ressources (ou l'absence de ressources) qui lui sont associées, définissent l'essentiel des façons dont l'identité s'exprime » (p. 200). Il ne faut donc pas être surpris de voir les termes identifiés ainsi que statut, voire d'autres mots du même champ lexical, employés dans cette thèse de façon interchangeable.

<sup>5</sup> Sous cette acception positionnelle, statut et classe, suivant la thèse de l'homologie tendancielle entre les hiérarchies sociale et culturelle, sont parfois fortement imbriqués au point d'effacer par moments la distinction entre les deux et de parler de hiérarchisation dans son ensemble (Bourdieu, 1979; Chan, 2019; Darke & Darke, 1969). La différenciation entre stratification statutaire et division classiste n'est point faite.

renvoyer à un groupement professionnel, à un groupement sexuel, bref aux diverses parties d'un système social donné (Linton, 1964; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Parsons, 1991).

Weber (1971; 2009), s'inscrivant dans le camp de la sociologie compréhensive, qualifie de statut « toute composante de la destinée humaine qui est déterminée par l'*honneur* qui lui est attaché socialement, que ce soit dans un sens positif ou négatif » (cité dans Nisbet, 2012, p. 267). Pour le père fondateur de la sociologie allemande, le système social est fondé sur l'honneur socialement revendicable ainsi que sur l'association entre honneur et mode de vie relié au statut (Weber, 1971; 2009). Il donne comme exemples concrets susceptibles d'influencer le mode de vie le type d'instruction, la naissance, la profession et, parfois, les conditions matérielles qui y sont associées (Weber, 1971; 2009).

Les tenants de l'interactionnisme symbolique, quant à eux, emploient l'idée statut social dans un sens encore plus élargi, car selon eux le statut qui réfère à une position en société dépend de toutes les catégories d'acteurs socialement reconnues dans une société donnée<sup>6</sup> (p. ex., riche, pauvre, gentil, méchant, etc.) (Stryker, 1980).

Il appert de ce panorama théorique que les différentes écoles de pensée mentionnées précédemment ont mis l'accent sur différents éléments hiérarchiques statutaires. L'avantage ici de retenir cette définition générale est qu'elle est adaptable. En effet, elle ne fixe pas *a priori* et concrètement à quoi réfère la position sociale. Cette indétermination permet de ne négliger aucun élément de la vie sociale qui pourrait être source de distinction des individus sur la base et facteur

---

<sup>6</sup> Bien que cette acception soit (la plus) large, tout n'est pas pour autant statut. Comme la sociologue Heinich (2018) l'explique, il faut différencier le simple adjectif descriptif à titre d'identifiants du substantif statutaire pouvant constituer, par l'entremise d'idéaux et de valeurs, un instrument de définition identitaire : « [l]e passage de ces marqueurs [...] plus officieux aux paramètres quasi officiels [...] se manifeste souvent par le glissement de l'adjectif au substantif, indiquant qu'une situation, une pratique ou une préférence en vient à former un collectif quasi institué : on n'est plus seulement « jeune » mais « un jeune », appartenant donc à la catégorie des jeunes » (p. 42).

de prestige et d'honneur<sup>7</sup>. Par exemple, le système vestimentaire des individus peut constituer un élément d'attribution ou d'identification de leur statut social, aussi bien que l'emploi occupé par ces individus.

Terminons de façon à présenter une synthèse satisfaisante des différents critères qui ont été recensés jusqu'ici. Suivant la typologie de Goffman (1975) qui distingue les attributs structuraux ou organisationnels des attributs personnels<sup>8</sup>, sur les critères suivants repose le statut social : l'origine sociale; la richesse matérielle ainsi que sa provenance; l'utilité fonctionnelle de l'individu; le niveau d'instruction; le type de religion et des caractéristiques biologiques, psychologiques, relationnelles ainsi que comportementales (Davis & Moore, 1945; Samedy, 2012).

En lien avec cette définition, nous pouvons ensuite fournir certaines précisions théoriques qui se rapportent à l'idée de « position [...] d'un **individu** ». Ces précisions peuvent essentiellement se résumer à la double signification du statut social. Cette double signification renvoie au fait qu'il existe, d'une part, un statut global lorsqu'il est question de faire référence à la somme totale des attributs d'un acteur social (on appellerait cela l'intégralité d'un statut) et, d'autre part, un statut singulier quand il s'agit de parler d'un attribut particulier (on appellerait cela l'unicité d'un statut) (Linton, 1964; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Parsons, 1991; Stryker, 1980).

À des fins analytiques, il peut certes être pertinent d'envisager le statut social à partir de cette dualité, à savoir l'intégralité ou l'unicité. Toutefois, il n'existe vraisemblablement aucune

---

<sup>7</sup> De cette façon, nous évitons de tomber dans ce que Stavenhagen (1968) considère être le piège de trouver des éléments hiérarchiques statutaires « objectifs ». Cette subjectivité notionnelle sera explicitée postérieurement.

<sup>8</sup> Nous savons que, pour les fonctionnalistes (Linton, 1964; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Parsons, 1991), la première catégorie d'attributs fait intervenir en partie la seconde qui devient à ce moment implications, mais qu'il n'y a pas adéquation parfaite (Goffman, 1975), ou que ces implications peuvent changer/être remaniés (Martuccelli, 2002).

situation concrète qui mobilise l'entière ou encore une seule des propriétés d'un individu. Une « position sociale », comprise à partir de ce dualisme, est donc réellement une combinaison contextuelle (quoi, qui, où, quand, comment, etc.) de différentes propriétés (Blau, 1977; Galland et Lemel, 2018; Linton, 1977).

Cette idée a sans doute été le plus explorée dans les travaux des interactionnistes pour qui le statut est élaboré à travers la comparaison d'individus (Goffman, 1973a; Strauss, 1959; Stryker, 1980). Mais elle l'a aussi été chez les structuro-fonctionnalistes qui l'ont reprise en opérant à juste titre une distinction entre le statut actif et le statut latent (Linton, 1977). Le premier rend compte des éléments statutaires qui, dans une conjecture donnée, sont mis en valeur<sup>9</sup> et le second désigne les éléments qui restent à l'arrière-plan<sup>10</sup>.

À la lumière de ces remarques sur le statut social d'un individu, soulignons que le fait de retenir cette définition largement partagée du statut présente un atout certain; cela nous permet de tenir compte des différents angles théoriques susmentionnés. Effectivement, comme elle ne détermine pas *a priori* ce à quoi fait référence l'idée de position individuelle, cette définition nous aide à embrasser les différentes formes de manifestation du statut social.

Penchons-nous à présent sur l'aspect de **groupe** contenu dans cette définition. Certes, nous nous intéressons dans le cadre de cette thèse au statut social d'individus et non de groupes.

---

<sup>9</sup> Tous attributs actualisés n'ont pas le même poids (Hughes, 1945). Certains statuts dits principaux, « master status » selon l'expression de Hughes (1945), l'emporteront sur la plupart des autres éléments (statuts subordonnés) dans presque toutes les situations (Becker, 2020; Hughes, 1945). Dans un même ordre d'idées, ajoutons l'idée de Hughes (1945) selon laquelle un statut renvoie souvent à une caractéristique principale qui sert à distinguer ceux qui occupent ce statut de ceux qui ne l'occupent pas ainsi qu'à d'autres traits plus secondaires non essentiels (caractéristiques accessoires), mais tout de même attendus de façon à être potentiellement décisifs quant à l'accès à un statut, et ce, même si les critères prioritaires sont remplis.

<sup>10</sup> Pour donner plus de poids à ce que nous avançons, il est possible de faire le rapprochement entre la typologie de Linton (1977) et d'autres idées présentes dans la littérature. Il y a d'abord celle de Goffman (1973a) selon laquelle l'acteur social, dans l'interaction en face à face, s'idéalise de manière souvent à donner l'impression que son rôle du moment est le plus primordial : il s'agit d'une technique à laquelle les spectateurs adhèrent de façon à croire bien souvent que l'acteur se réduit à ce rôle. Nous pouvons aussi parler de la critique qu'adresse Hall (2017) à la thèse du soi essentiel prônant plutôt un soi contextualisé selon la discursivité des espaces.

Cependant, il n'en demeure pas moins pertinent, voire indispensable d'aborder brièvement aussi le statut social de groupe dans la mesure où le statut social, même lorsqu'il désigne celui de l'individu, entretient un rapport intime avec une entité collective. Nous pouvons même aller jusqu'à dire que le statut social au sens fort du terme n'existe que parce que l'on identifie l'individu à un groupe particulier, c'est donc surtout par référence à ce groupe particulier que A attribut un statut à B (Lévi-Strauss, 2019; Ruano-Borbalan, 1998; Tap, 1980a; 1980b). En somme le statut d'une personne, entendu ici comme la combinaison de plusieurs éléments identitaires contextualisés, peut être défini comme un croisement d'appartenances collectives<sup>11</sup> « en vertu desquelles chacun ne peut dire « je » qu'en disant et en pensant aussi « nous » » (Mesure et Renault, 1999, p. 12). D'où l'argument de Lévi-Strauss (2019) selon lequel la différence et la ressemblance sont, à raison d'un sentiment d'exclusion et d'inclusion, constitutives de l'identité.

Le groupe de statut, pour reprendre la terminologie weberienne (1971; 2009), renvoie à la position dans la société entière<sup>12</sup> (Boudon & Bourricaud, 1990; Ruano-Borbalan, 1998; Tap, 1980b). Sachant cela, il est désormais possible de préciser une autre caractéristique du statut social, c'est qu'il revêt une double dimension (Boudon & Bourricaud, 1990; Lenski, 1954). Effectivement, la première est horizontale, c'est-à-dire égalitaire, et la deuxième verticale, donc inégalitaire (Boudon & Bourricaud, 1990; Lenski, 1954). Dit autrement, le statut inscrit Ego dans un réseau de relations réelles ou possibles<sup>13</sup> avec d'autres individus qui sont situés au même niveau

---

<sup>11</sup> Peter Blau (1977) fit part d'une idée similaire lorsqu'il divisa l'ensemble des attributs d'une personne à potentiel d'influence, donc une « position sociale », entre ce qu'il appelle les *status* et les *group membership*. Nous pouvons en dire autant pour Ossowski (1963) qui introduisit une distinction semblable.

<sup>12</sup> Sans trop entrer dans les détails, mentionnons que nous sommes conscient que des différences existent selon que nous soyons en présence d'un « petit » groupes ou non (Blau, 1955; Hanfmann, 1935; Homans, 1950; Margot-Duclot, 1961; Karaki, 2021; Whyte, 1955). Les études au niveau des plus petits groupes emploient en ce sens la distinction entre les hiérarchies « formelles » et les hiérarchies « informelles » (Sherif, 1966; Whyte, 1955).

<sup>13</sup> Exceptionnellement dans le cas de l'exclusion totale qui, selon Castel (2009) représente un véritable statut, l'individu qui l'endosse voit ses possibles relationnels diminués significativement, voire complètement en ce que la

que lui ou encore placés en dessous ou au-dessus d'Ego (Boudon & Bourricaud, 1990; Lenski, 1954).

Ces remarques étant faites, clôturons notre propos sur le statut de groupe de manière à relever une force additionnelle de la définition du statut offerte jusqu'ici, à savoir sa capacité à saisir l'enchevêtrement<sup>14</sup> du statut individuel et du statut de groupe sans pour autant obscurcir, voire annihiler la distinction entre les deux comme c'est le cas dans les travaux de quelques auteurs (Kaufmann, 2010).

Attardons-nous à présent à cette idée d'« une » **hiérarchie fondée sur le prestige et l'honneur**. L'honneur, nous dit Bourdieu (1972), est une valeur morale qui, du moment où ce qu'elle proscriet et ce qu'elle prescrit est respecté, peut entraîner fierté et considérations (déférence et reconnaissance<sup>15</sup>) en public et satisfaction ainsi que dignité en privé (Origgi, 2015). Dans le cas contraire, Ego peut, à raison d'un déshonneur, vivre dans honte et faire face entre autres à du mépris en public et des remords en privé (Bourdieu, 1972; Origgi, 2015).

Davantage, l'honneur, dans sa dimension morale du moins, renvoie à un système sociétal et à des sous-systèmes de valeurs reliées aux différentes positions sociales statutaires (Bourdieu, 1979; Heinich, 2017; Pitt-Rivers, 1997; Rezsöházy, 2006). Nous nous doutons bien à ce moment de toutes les variations dont une telle notion peut faire l'objet à travers les époques et les lieux. Cela est plus vrai aujourd'hui dans les sociétés « modernes différenciées » où la diversification

---

situation dans laquelle il est plongé « se donne en effet pour l'état de tous ceux qui se trouvent placés en dehors des circuits vivants des échanges sociaux » (p. 342).

<sup>14</sup> Le statut individuel, comme nous l'avons vu, « s'appuie donc sur l'intériorisation du social, réciproquement le social s'élabore aussi par projection des attributs de l'individualité au groupe » (Ruano-Borbalan, 1998, p. 145).

<sup>15</sup> Déférence et reconnaissance, bien que similaires et parfois employées de façon interchangeable, sont à différencier comme étant deux formes de respect (Darwall, 2013). Darwall (2013) nous dit que la reconnaissance est lorsqu'on reconnaît qu'on doit respect à autrui à la hauteur du fait qu'ils sont nos pairs et la déférence est lorsqu'on respecte quelqu'un parce qu'on l'évalue comme supérieur à nous.

continue des statuts amène les individus à accroître leur singularité surtout morale (Durkheim, 2013; Martuccelli, 1999). Néanmoins, il faut dire que celle-ci n'est pas purement « subjective ».

D'une part, comme le soutient Durkheim (2009), l'existence d'une société est inconciliable avec l'absence d'une certaine homogénéité morale, et les sociétés, dans cette optique, préservent toujours un minimum de conscience collective, et ce, indépendamment du type de solidarité qui y prévaut (Durkheim, 2013; Martuccelli, 1999). En effet, une société ne peut point exister sans référents communs qui permettent de faire société (Godelier et Mingasson, 2006). Ces référents jouent le rôle de dénominateur commun pour les divers groupes concernés (Heinich, 2017; Tap, 1980b).

D'autre part, l'honneur, comme le rappelle Margot-Duclot (1961) cité par Bourdieu (1972), est attribuée par autrui à l'intérieur d'un cadre social délimité (groupe, public, société globale) en fonction de normes d'évaluation collectives qui ne laissent aucune place aux fantaisies individuelles<sup>16</sup> : « [l]e point d'honneur est le fondement de la morale propre à un individu qui se saisit toujours sous le regard des autres, qui a besoin des autres pour exister, parce que l'image qu'il forme de lui-même ne saurait être distincte de l'image de soi qui lui est renvoyée par les autres » (p. 28-29).

Quant au prestige, c'est un concept polysémique (Hurlet *et al.*, 2014). Toutefois, il n'est pas impossible d'offrir une acception d'ensemble. Le prestige est tout ce qui frappe l'imagination

---

<sup>16</sup> Entendons-nous ici, cette affirmation n'empêche aucunement les acteurs sociaux de jouer un rôle dans l'établissement de ces normes collectives et cela est d'autant plus vrai aujourd'hui dans un social, nous le disions, plus que jamais ouvert à l'individualité (Martuccelli, 2002). Comme le dit à juste titre Kaufmann (1995), « [l]e principe ancien était celui d'une norme collective explicite, d'une règle commune du c'est bien, c'est mal. [Dans nos sociétés « démocratiques modernes », e]n donnant son avis personnel et en tentant de le proposer comme modèle, chacun [peut travailler] ouvertement à la redéfinition de la norme centrale. [Ce faisant, celle-ci] est devenue beaucoup moins visible aujourd'hui, remplacée par la multiplication de modèles individuels autoproclamés : chacun fait ce qu'il veut. » (p. 170). Cela peut donc avoir un effet d'influence sur les normes et, conséquemment, sur les valeurs collectives. Encore faut-il par contre qu'influence il y ait puisque l'honneur, comme nous l'avons définie à titre de valeur morale, implique nécessairement une réciprocité.

de par sa singularité<sup>17</sup> et, en conséquence, invite à la déférence, à l'admiration, voire à la vénération (Hurlet *et al.*, 2014; Margot-Duclot, 1961). Quelques informations supplémentaires s'imposent pour mieux le cerner. D'abord, le prestige ne doit pas être confondu avec la popularité qui, au contraire de ce dernier, « n'implique pas influence ni distance » (ici entendu dans le sens d'une supériorité ou d'une infériorité hiérarchique) (Margot-Duclot, 1961, p. 22). Ensuite, il ne doit pas l'être non plus avec le concept voisin d'ascendant dont la « supériorité [se manifeste] dans les rapports interpersonnels exclusivement » (Margot-Duclot, 1961, p. 22). De surcroît, il faut aussi le distinguer de la domination qui opère activement par la force ainsi que la contrainte et non pas passivement par la suggestion ou l'imitation comme le prestige (Margot-Duclot, 1961; Weber, 1971; 2009). Enfin, il est aussi à différencier de l'autorité qui procède activement<sup>18</sup> par la persuasion.

De façon analogue à l'honneur<sup>19</sup>, le prestige varie selon les valeurs des individus, mais aussi et en plus en fonction de leur morale (Margot-Duclot, 1961). À la lumière de ces clarifications terminologiques, il existe un lien réciproque entre l'honneur, point constitutif de la morale (Bourdieu, 1972), et le prestige. Tout ce qui est « prestigieux », par définition, doit forcément être « honorable », mais l'inverse ici, précisons-le, n'est point applicable : tout ce qui est « honorable » n'est pas forcément « prestigieux ». Par contre, « le prestige constitue lui-même une valeur très *recherchée* » (Margot-Duclot, 1961, p. 22), ce qui lui confère nécessairement un aspect moral dans la mesure où, comme l'affirme Aron (1967), tout jugement de valeur est moral.

---

<sup>17</sup> Le prestige, par définition, n'ira donc jamais de pair avec l'idée de non-rareté (Margot-Duclot, 1961).

<sup>18</sup> La domination et l'autorité, bien que cela ne s'effectue point de la même manière pour les deux, cherchent activement à trouver obéissance, alors que le prestige, de façon plus passive, fait référence à un pouvoir d'influence (Margot-Duclot, 1961).

<sup>19</sup> Certaines informations présentées au paragraphe sur l'honneur sont ici reprises, mais sans être détaillées explicitement pour éviter la redondance. Il est donc conseillé au lecteur, à des fins de compréhension, d'y retourner au besoin.

Une fois le rapprochement entre prestige et honneur établi, nous pouvons avancer que ce qui est considéré prestigieux, comme pour ce qui est jugé honorable, est très variable spatiotemporellement, et ce, pour les mêmes raisons que celles invoquées pour l'honneur (Addi, 2002; Bourdieu, 1979; Margot-Duclot, 1961; Heinich, 2017; Pitt-Rivers, 1997; Rezsóhazy, 2006). Cependant, en nous référant à l'acception retenue du prestige, il faut ajouter que celui-ci est aussi variable à raison de l'idée de rareté à laquelle il renvoie. Ce qui est vu comme étant prestigieux à un moment précis et un lieu donné peut ne plus l'être en d'autres temps et dans d'autres lieux sous l'effet par exemple d'une perte de rareté et vice-versa (Margot-Duclot, 1961).

Toujours pour les mêmes motifs relevés au paragraphe consacré à l'honneur, la variabilité du prestige a aussi ses limites (Bourdieu, 1972; Durkheim, 2009; 2013; Heinich, 2017; Margot-Duclot, 1961; Martuccelli, 1999; Tap, 1980b). Qu'il s'agisse d'un sous-groupe ou du système sociétal dans son ensemble dont il est question, une hiérarchie des prestiges y est instituée, et cette hiérarchie engendre « objectivité » et « agencement » (Addi, 2002; Bourdieu, 1979; Chappuis et Thomas, 1995; Margot-Duclot, 1961). « [O]n peut dire en gros que partout *le plus haut prestige est assuré par le plus haut degré de participation à la valeur dominante* » (Margot-Duclot, 1961, p. 22). Ce penchant pour l'une ou l'autre des formes du capital — soit économique, social, culturel, corporel, linguistique, etc. — nous informe de la hiérarchie des valeurs qu'un sous-groupe ou qu'un système social instaure (Addi, 2002; Bourdieu, 1979).

Maintenant que nous avons présenté les notions de prestige et d'honneur, nous pouvons nous intéresser plus explicitement au lien entre ces dernières et la notion de position. Les attributs statutaires dont la « position » est tributaire impliquent, pour les personnes ou les collectifs qui les endossent, en différentes quantités ainsi que sous différentes formes des ressources, des droits, des privilèges, des opportunités, des obligations, des charges et des devoirs qui, justement, sont

distingués à l'aune du prestige et de l'honneur comme principes d'évaluation (DuBois, 1967; Margot-Duclot, 1961; Linton, 1964; Radcliffe-Brown, 1972; Weber, 1971; 2009).

Il faut dire que les propriétés statutaires renvoient de façon inhérente à la présence ou à l'absence de pouvoirs, d'« avantages » et de « désavantages » (Margot-Duclot, 1961). Les pouvoirs d'influence du prestige et de l'honneur liés au statut, susceptibles de s'exercer par l'attraction sentimentale sur les perceptions, les croyances, les attitudes et les conduites des gens, viennent ainsi s'y superposer de façon à se multiplier réciproquement et proportionnellement (logique de l'*effet Matthieu*) (Bihl et Pfefferkorn, 2008; Margot-Duclot, 1961; Merton, 1988; Origgi, 2015). Dit autrement, le statut social peut être aussi pour l'individu ou pour le groupe une ressource en soi (Goldhamer & Shils, 1939; Merton, 1968). Certains parlent même de la possibilité pour le statut social de se renforcer lui-même (Magee & Galinsky, 2008). Bref, statut et pouvoir sont indissociables (Chappuis et Thomas, 1995).

Ajoutons que le pouvoir d'influence du statut, comme l'explique Merton (1968), varie, d'une part, selon que son orientation est de portée locale ou de portée cosmopolite — c'est-à-dire centré sur des sujets plus ou moins distants des individus qui sont *influencés* — et, d'autre part, en fonction de sa forme, c'est-à-dire selon qu'il est monomorphe ou polymorphe, qu'il est plus ou moins spécialisé (Saint-Martin, 2013). Toujours de façon à nuancer l'application de ce pouvoir d'influence, il importe de tenir compte de l'une des propriétés des hiérarchies basées sur le prestige et l'honneur, cette propriété étant que le prestige et l'honneur ne sont pas du type *winner-takes-it-all*, même s'ils constituent des éléments d'agencement cumulatifs et asymétriques (Merton, 1972; Origgi, 2015). Effectivement, nous ne nous retrouvons presque jamais dans des situations où il y a peu d'« élus » en haut et une masse d'oubliés en bas puisque « la dynamique des actes de *déférence* qui distribue l'honneur, le prestige ou la réputation [et qui implique reconnaissance

sociale de la supériorité dans la comparaison] requiert une certaine réciprocité » (Origgi, 2015, p. 186).

Nous sommes maintenant en possession d'une quantité d'outils conceptuels suffisante pour enfin discuter l'idée de **relativité**<sup>20</sup> qui constitue l'un des éléments de ladite définition du statut social proposée dans cette thèse. Nous avons déjà suggéré qu'une position sociale est assimilable à une combinatoire contextuelle (quoi, qui, quand, où, comment, etc.) de différents attributs. Selon la situation certains attributs seront actualisés, alors que d'autres resteront « dormants ». Illustrons concrètement notre propos à l'aide d'un exemple. Un individu pourrait être dans un groupe particulier « l'intelligent » du lot, mais se voir attribuer le statut « d'imbécile » dans un autre, voire le même collectif mais en différents temps (Karakı, 2021; Ruano-Borbalan, 1998).

De manière à approfondir davantage cette idée de relativité, revenons encore une fois sur certains éléments abordés antérieurement. Comme indiqué précédemment, ce qui est perçu comme étant honorable et prestigieux varie selon les valeurs et la morale de l'individu, lesquelles se rapportent aux appartenances collectives et au milieu social de l'individu. Ce faisant, le statut est toujours susceptible de fluctuer selon le référent hiérarchique dans une circonstance donnée (quoi, qui, quand, où, comment, etc.) (Davis, 1942). Un membre de la bourgeoisie qui se mêle à la petite bourgeoisie lors d'une fête pour la première fois par exemple pourrait se faire une mauvaise réputation pour défaut de maîtrise des codes de ce milieu et, ne point bénéficier par conséquent des privilèges statutaires dont il a l'habitude de jouir (Aprill, 2021).

Ce qui est à déduire de ces exemples, c'est que l'analyse du statut doit prendre acte de la malléabilité du statut. Le statut est donc relatif. Justement, l'un des grands atouts de notre définition est d'intégrer ce relativisme.

---

<sup>20</sup> Pour simplifier la lecture, nous nous sommes ici concentré que sur la relativité du statut individuel.

## 2.3 Statut social et rôle social

À la lumière de notre revue de la littérature sur le duo statut-rôle, nous avons cru bon, dans cette sous-section, de présenter, dans un premier temps, certaines généralités anthropologiques et, dans un dernier temps, des précisions sur les particularités des sociétés modernes.

### *Quelques généralités anthropologiques*

Les concepts de statut social et de rôle social sont intimement liés (Chappuis et Thomas, 1995). Linton (1964) a été le premier à les rapprocher, dans une perspective anthropologique<sup>21</sup>, suivi notamment de Parsons (et al., 1962; 1968; 1991) et de Merton (1968) qui ont adapté ses idées aux sociétés « modernes » (Busino, 1992).

Intéressons-nous rapidement à l'origine étymologique du concept de rôle à des fins de compréhension. Selon Chappuis et Thomas (1995), « [l]e terme de rôle provient du bas latin [*rotulus*] signifiant rouleau de parchemin [et, à travers ce mot, du latin *rota* : la roue] » (p. 5).

Le statut, à travers les ressources, droits, privilèges, opportunités, devoirs, et systèmes de valeurs qui lui sont associés donc, implique des attitudes et des conduites, lesquelles fondent un rôle (Bourdieu, 1979; 1980; 1986; Chappuis et Thomas, 1995; Heinich, 2017; 2018). Plus précisément, le statut est tributaire de l'utilisation de ressources à la disposition de soi, de la manifestation de comportements en adéquation avec les obligations, devoirs, droits, etc., conférés à l'individu (Boudon & Bourricaud, 1990; Margot-Duclot, 1961). Le rôle, par l'entremise de l'habitus de position, renvoie à l'articulation de l'ensemble des pratiques du statut (Chappuis et Thomas, 1995).

---

<sup>21</sup> De façon à insister davantage sur l'aspect anthropologique de ces concepts, avançons que Malinowski (1944) conçoit justement le statut comme principe d'intégration universel permettant de faire société et auquel correspond un type universel d'institutions.

Les structuro-fonctionnalistes, pour qui le fonctionnement de la société dépend de la capacité des acteurs sociaux à s'acquitter de leur rôle, définissent le rôle comme une actualisation des droits, privilèges, etc., liés à chaque statut (Linton, 1964; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Parsons, 1968; 1991). Les interactionnistes symboliques, quant à eux, ont développé ces idées. Pour ces derniers, rappelleons-le, est statut toute catégorie d'acteurs socialement reconnue dans une société donnée (Stryker, 1980). Pour les tenants de ce courant dont l'argument de base est qu'une société ne peut point exister sans interactions, ces catégories statutaires jouent justement le rôle de matériaux symboliques qui encadrent les relations sociales (Goffman, 1973a; Strauss, 1959; Stryker, 1980). En effet, à travers le rapprochement et la comparaison d'individus, ces catégories ont la particularité d'indiquer aux individus les comportements par lesquels ils s'acquittent de leur rôle social<sup>22</sup>, et reconnaissent le statut d'autrui (Goffman, 1973a; Strauss, 1959; Stryker, 1980).

Ces catégories permettent donc aux humains, d'une part, de savoir comment se comporter et traiter les autres et, d'autre part, d'avoir des attentes quant à la façon dont ces derniers doivent les traiter<sup>23</sup> (Goffman, 1973a; Stoetzel, 1978). Selon leur familiarité avec les statuts en vigueur dans leur société (Mead, 1963), les individus sont donc en mesure de se mettre à la place des autres et même d'anticiper leurs actions (Stryker, 1980). Stoetzel (1978) traduit toutes ces idées en affirmant que « [le] statut est l'ensemble des comportements [auxquels l'individu] peut s'attendre légitimement [de la part des autres], [le] rôle l'ensemble des comportements [auxquels] les autres s'attendent légitimement de sa part » (p. 206).

---

<sup>22</sup> Nous pouvons en ce sens présenter une des acceptions retenues par Goffman (1973a) du rôle, à savoir qu'il est un « modèle d'action pré-établi que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions » (p. 23).

<sup>23</sup> Le statut est en ce sens un système protecteur qui contribue à donner à l'individu un sentiment de sécurité personnelle qui lui permet d'avancer avec confiance dans la vie (Stoetzel, 1978).

À travers la discussion qui précède, certaines idées concernant le rôle deviennent précises. L'une de ces idées est que les institutions sociales dans lesquelles sont intégrés les statuts exercent sur les individus un pouvoir (force de la loi, de la tradition, de la morale, du consensus, etc.) variable d'imposition et de contrôle (Bozon, 2019; Chappuis et Thomas, 1995; Linton, 1964; Martuccelli, 1999; 2002; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Parsons, 1968; 1991). L'acteur social, dans l'exercice du rôle qui actualise son statut, peut donc difficilement s'écarter de ce qu'il doit faire et dire, car son action est en quelque sorte prédéterminée (Chappuis et Thomas, 1995).

Il importe toutefois de souligner que ces éléments d'agencement n'indiquent que « les forces fiables qui produisent l'action humaine [sans pour autant] être des indicateurs de l'action elle-même » [notre traduction] (Foladare, 1969, p. 54). Il y a et il y aura toujours des possibilités de déviance sociale, peu importe la force des institutions et les tentatives de la prévenir et la minimiser à travers les récompenses et sanctions (Becker, 2020; Goffman, 1975; Merton, 1968; Murphy, 1977; Ogien, 2012).

#### *Le cas particulier des sociétés « modernes »*

Après l'analyse des études relatives au duo statut-rôle, il est question dans la présente section d'examiner le cas particulier des sociétés « modernes ». Qu'est-ce que la modernité ? Bien que rétif à toute définition exhaustive, relève Martuccelli (1999), le terme modernité est le plus fréquemment employé pour cerner la société contemporaine et le temps présent, présent qui se construit dans le rapport à un passé dont il se démarque. La modernité est le fruit de quatre révolutions, soit industrielle, politique, idéologique ainsi que sociale (Dumont, 1983; Durkheim, 2013; Gauchet, 2002; Habermas, 1978; Marcuse, 2019; Polanyi, 1983; Tocqueville, 1850; 1856; 1860).

De ces quatre révolutions, deux phénomènes sont survenus, à savoir la différenciation sociale et l'avènement de l'individu (Durkheim, 2013; Martuccelli, 1999; 2002). Pour des raisons de clarté, nous les présenterons séparément<sup>24</sup>. Murphy, 1977; Ogien, 2012).

### *La différenciation sociale*

La différenciation sociale renvoie au fait qu'une « société [évolue] du simple au complexe, de l'homogène à l'hétérogène » (Martuccelli, 1999, p. 29). Pour Durkheim (2013), ce phénomène, bien qu'il ne soit pas exclusif aux sociétés « modernes », en constitue leur matrice car la modernité, selon lui, est l'expression d'une rupture avec un monde auparavant « fermé » (Martuccelli, 1999). Durkheim (2013) en vient ainsi à différencier deux idéal-types sociaux, d'un côté, la société « pré-moderne non différenciée/faiblement différenciée » constituée par la répétition de segments similaires et homogènes et, de l'autre, la société « moderne différenciée » qui se compose plutôt de groupes distincts toujours plus nombreux (Durkheim, 2013). Il s'ensuit une diversification continue des statuts des individus dans la société « moderne » : une diversification qui mène à une accentuation continue de leur singularité morale, affective, culturelle, etc (Durkheim, 2013; Martuccelli, 1999). Afin de saisir les conséquences complexes de la multiplication des statuts, Merton (1968) forge le concept d'ensemble de statuts, qui reprend au reste l'idée de Linton (1964; 1977) selon laquelle un individu peut endosser simultanément plusieurs statuts actifs ou latents.

L'hétérogénéisation des domaines sociaux qui a mené à cette diversification statutaire n'est pas non plus sans conséquence sur le rôle. D'une part, plusieurs rôles dans différentes sphères peuvent maintenant être associés à un même statut, ce que Merton (1968) désigne par le concept d'ensemble de rôles. D'autre part, sans nier le fait qu'un acteur peut se contenter de jouer un rôle

---

<sup>24</sup> Cela dit, gardons à l'esprit qu'ils sont intimement liés, voire coextensifs et qu'il en va de même au niveau de leurs conséquences à l'égard dudit duo statut-rôle.

suivant une attitude quasi causale, l'individu doit aujourd'hui minimalement « acquérir des compétences multiples pour faire face aux différentes actions qu'[il est censé] accomplir » (Martuccelli, 2002, p. 143). Sans les nommer, mentionnons qu'il en ressort une prolifération de types de rôle susceptibles d'intervenir dans toute situation (Martuccelli, 2002).

Nous pouvons affirmer à ce stade de notre réflexion que l'individu dispose aujourd'hui, bien que cela soit restreint, d'une certaine latitude pour agir en conformité avec son statut. L'une des raisons en est qu'un rôle peut renvoyer à des comportements exigés et interdits, mais il renvoie aussi à des comportements permis (Samedy, 2012).

### *L'avènement de l'individu*

L'avènement de l'individu s'inscrit dans la suite des quatre révolutions susmentionnées (Martuccelli, 2002). L'expression fait référence à un processus d'individualisation qui rend compte de la cassure des anciens liens communautaires et de l'émancipation des êtres sociaux vis-à-vis des cadres de la tradition<sup>25</sup> (Dumont, 1983; Kaufmann, 2010; Martuccelli, 2002). Plus concrètement, l'avènement de l'individu s'inscrit dans un contexte où les institutions et les traditions, sans pour autant disparaître, ont perdu de leur pouvoir de contrôle sur les humains qui deviennent de plus en plus indépendants (Bozon, 2019; Dumont, 1983; Martuccelli, 2002). Dumont (1983) avance en ce sens que l'idéologie moderne qui a accentué l'individualisme contemporain a pour effet de subordonner la société à l'individu.

Le terme individu est polysémique (Dumont, 1985; Martuccelli, 2002). Étymologiquement, Martuccelli (2002) avance qu'il vient du mot *individere* qui signifie « un tout unique et détaché qui existe par lui-même » (p. 12). Dans l'idéologie de la modernité, l'individu

---

<sup>25</sup> Nous y reviendrons indirectement dans la section consacrée à notre cadre théorique, mais contentons-nous simplement de dire ici que l'avènement de l'individu oblige à ne plus réduire le social à la position sociale de l'individu.

est un « être moral, indépendant et autonome » (p. 17) qui est détaché du social. Il peut aussi référer à ce que Dumont (1985) appelle l'« échantillon indivisible de l'espèce humaine » (p. 16) présent dans toute collectivité. « Pour la sociologie, [il] est le plus souvent un acteur social, capable de modifier son environnement, doté d'intentions, de réflexions, de stratégies, contraint par des contextes et limites multiples, et dont l'interprétation de la conduite oscille entre facteurs antérieurs ou projectifs » (Martuccelli, 2002, p. 12-13).

Une question qui mérite attention à ce stade de la discussion est celle des répercussions de l'avènement de l'individu sur le duo statut-rôle dans les sociétés modernes. En ce qui concerne le rôle social, l'individu est confronté à deux options : accepter passivement les implications du statut ou les (re)formuler<sup>26</sup> (McCall & Simmons, 1978). Certains en viennent donc parfois à jouer un contre-rôle, ou à créer un nouveau rôle<sup>27</sup> (Chappuis et Thomas, 1995).

Contrairement à l'option première qui est d'accepter passivement les implications de son statut, se (ré)inventer nécessite des ressources (Kaufmann, 2010; Markus & Nurius, 1986). Et même lorsque ces ressources sont en la possession de l'individu, s'engager dans un projet de (re)définition identitaire est loin de constituer une tâche simple. La littérature a bien montré que l'individu tiendra compte de ses expériences passées, du contexte social ainsi que des réactions

---

<sup>26</sup> D'une part, cette idée rejoint en partie celles de Goffman (1968; 1973a) pour qui un rôle social, à savoir l'actualisation du statut, peut recouvrir plusieurs *parts*, et permettre une certaine distance vis-à-vis du rôle. Cela a pour effet d'introduire une stylistique individuelle qui distingue les individus qui s'en réclament de ceux qui le tiennent également. D'autre part, elle présente aussi des similitudes avec la notion de stylistique telle qu'utilisée par Martuccelli (2002). Cette notion permet de caractériser la relation que l'individu entretient avec ses rôles, notamment dans la manière dont il les habite.

<sup>27</sup> Nous pouvons ici en profiter pour introduire brièvement une distinction conceptuelle supplémentaire pour départager le statut du rôle. Le premier est plutôt immuable, alors que le second est plus susceptible de subir l'influence de la culture (Chappuis et Thomas, 1995). Comme le constate Dumont (1983), dans les sociétés où l'individu est la valeur suprême et sujet souverain, les statuts constituent des repères qui maintiennent les hiérarchies sans pour autant empêcher le changement, facilitant ainsi l'étendue, la profondeur ainsi que l'articulation des rôles. Au contraire, dans les sociétés holistiques, « l'acteur social se transforme en exécutant d'un rôle déterminé par le pouvoir des statuts rigidifiés par des structures immobiles [réduisant ici les rôles] à de simples applications du conformisme » (Chappuis et Thomas, 1995, p. 37-38, reprenant eux-mêmes les idées de Dumont, 1983).

d'autrui (Kaufmann, 2010; Markus & Nurius, 1986). Il importe au reste de souligner que l'être moderne, dès lors qu'il semble s'éloigner de la société, est aussitôt rattrapé par celui-ci en ce sens qu'il « ne fait que reformuler à sa manière des définitions, enchaînements cognitifs et systèmes de signification déjà établis » (Kaufmann, 2010, p. 121, reprenant lui-même les idées de Douglas, 1989). Ego n'est donc en réalité que le produit de son histoire, de l'échange avec les contextes dans lesquels il s'inscrit, etc (Kaufmann, 2001; 2010). Bref, cet individu « tenu de l'intérieur » peut uniquement voir le jour à partir du moment où ses liens sociaux s'affaiblissent suffisamment pour lui donner paradoxalement l'illusion d'être libre et autonome (Martuccelli, 2002).

Revenons aux implications de l'avènement de l'individu en société moderne sur le duo statut-rôle. L'acteur a à sa disposition (les structures sociales deviennent supports de l'individu(alité)) une foule de topiques auxquelles il peut recourir pour parler de ses propres pratiques et s'autoprésenter (prolifération narrative) (Martuccelli, 2002). Il (peut) en découle une certaine variance identitaire pour l'individu, qui se trouve à être l'une des dimensions de l'individu(alité) qui n'a cessé de prendre de l'ampleur (Martuccelli, 2002).

Toutefois, cette variance n'est point absolue ; elle opère toujours selon diverses contraintes et résistances « objectives », symboliques, interactives et intérieures qui sont sources de consistance statutaire<sup>28</sup> (Martuccelli, 2002; 2005). Penser autrement reviendrait à faire abstraction du « poids des réalités sociales et des institutions, des processus et des traces mémorielles, des aspirations et des images mentales, des mots et des catégories, [bref] de la spécificité de l'existence humaine dans un monde partagé » (Heinich, 2018, p. 36). Au final, ces dites contraintes et résistances agissent comme indicateurs d'ouverture et de fermeture à la variance, donc qui déterminent les possibilités de l'individu(alité) (Martuccelli, 2002). Précisons que le degré

---

<sup>28</sup> Concrètement, ces contraintes et résistances apparaissent sous forme de règles, sanctions, récompenses ou autre (Martuccelli, 2002; 2005).

d'ouverture et de fermeture à la variance change selon le contexte qui influe sur la configuration des contraintes et résistances se rapportant à un attribut du statut quelconque (Martuccelli, 2002).

### *La société québécoise*

Puisque la société québécoise constitue notre terrain de recherche, il importe d'analyser les rapports qu'entretient le Québec avec la modernité. Joseph Yvon Thériault (1994), l'un des analystes de cette société fait le rapprochement entre l'affirmation autour des années 1960 d'une identité collective québécoise (société globale) voulant rompre avec un passé colonial d'une part et le nationalisme démocratique caractéristique de la modernité d'autre part. Pour concrétiser cette revendication identitaire, le Québec se réclamait d'une souveraineté qui passe par un projet de social-démocratie (Thériault, 1994). Niant jusque-là les logiques modernes (État libéral, capitalisme, etc.), le Québec vivait en décalage de la modernité (Rioux, 1969). Le décalage fut comblé au cours de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, affirme Thériault (1994). La force d'homogénéisation du capitalisme néolibéral mondial dominant avait fait son chemin (Thériault, 1994). Ce désir de modernité s'annonçait comme le prélude à l'émergence d'une société québécoise marquée par la différenciation et l'individualisation, ultimement source de crise d'identité collective (Thériault, 1994).

## **2.4 Le statut social en tant que processus**

Parler du statut comme processus, c'est sous-entendre que celui-ci implique des changements (Glaser et Strauss, 2014). Ces changements peuvent se rapporter à un même statut. C'est le cas lorsqu'un attribut statutaire se déplace le long de la hiérarchie d'ensemble ou change de cadre hiérarchique intrasociétal (Dubar, 2010; Ruano-Borbalan, 1998; Tap, 1980a; 1980b). Ces changements peuvent aussi faire référence à plusieurs statuts. C'est le cas lorsqu'un individu ou

un groupe endosse un nouveau statut à raison d'une transition statutaire (Glaser et Strauss, 2014; Kaufmann, 2010; Nicolas, 2014; Sorokin, 1927).

### *Le cas d'un même statut*

Depuis les travaux des structuro-fonctionnalistes, nous savons que la société tend vers l'équilibre entre ses multiples composantes (Linton, 1964; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Parsons, 1968; 1991; Samedy, 2012; Tap, 1980b). Bien entendu, il arrive que des tensions<sup>29</sup> surviennent (Linton, 1964; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Parsons, 1968; 1991; Samedy, 2012). Selon leur intensité, elles peuvent mener à de simples (ré)ajustements ou à la rupture de l'équilibre du système (Linton, 1964; Merton, 1968; Parsons et al., 1962; Parsons, 1968; 1991; Samedy, 2012). Selon la théorie du conflit associée à l'approche marxiste, il résulte de ces tensions des « [luttres de classement] à travers [lesquelles] les collectivités cherchent à [se] faire reconnaître [...] ou à contester [la forme de reconnaissance dont ils bénéficient] » (Ruano-Borbalan, 1998, p. 146). S'affirmer dans un système social ne se fait jamais de façon isolée ou unilatéralement, il implique le rapprochement, voire l'opposition et la confrontation avec d'autres groupes (Ruano-Borbalan, 1998; Tap, 1980b). Il s'agit donc véritablement d'un rapport social au sens où Kergoat (2011) l'entend, c'est-à-dire d'une relation antagonique entre groupes sociaux articulée autour d'enjeux. Il est en ce sens possible de « penser que la négociation aboutissant à [une configuration institutionnalisée quelconque] est fonction du rapport de forces existant [...] entre les groupes ; l'identité reconnue étant susceptible de se rapprocher d'autant plus de celle revendiquée que celui-ci est favorable, et inversement » (Tap, 1980b, p. 335).

---

<sup>29</sup> En fait, l'inégalité sociale, disent Wright Mills (1951; 1956) et Lenski (1966), à partir de leur point de vue néomarxiste, est toujours source de tensions et de conflits.

Le conflit qui est quasi-inhérent à la formation de l'identité n'apparaît pas seulement au niveau macrosociologique, il est possible aussi de l'observer au niveau plus microsociologique, c'est-à-dire dans les rapports entre individus séparément (Pfefferkorn, 2007).

Souvent, la finalité des conflits relatifs à la formation identitaire est pour changer de cadre hiérarchique. Cette finalité dissimule une demande de lutte pour la reconnaissance. Et parfois, c'est par l'usurpation<sup>30</sup> que l'on accède à l'honneur et au prestige statutaire (Weber, 2009).

### *Le cas des transitions statutaires*

Il y a toujours une dimension temporelle plus ou moins explicite qui se rattache au statut, quel que soit le type de statut (Glaser et Strauss, 2014). En effet, aucun individu n'occupe jamais un même statut pour toujours, il passe plutôt successivement ou simultanément à travers différentes transitions (Glaser et Strauss, 2014). Les transitions statutaires, qu'elles soient l'affaire d'un seul individu, d'un agrégat ou encore d'un collectif, peuvent revêtir une myriade de propriétés (Glaser et Strauss, 2014). Celles-ci peuvent être taboues ou non, désirée ou non, volontaire ou involontaire, prévisible ou imprévisible, légitimée par une source autorisée ou non (Glaser et Strauss, 2014).

Bien entendu, les possibilités de transitions ainsi que les transitions sont variables et encadrées selon que le contexte socioculturel est davantage axé sur l'atteinte ou l'assignation statutaire (Linton, 1964). Qu'entendons-nous par atteinte et assignation ? Linton (1964) précise que les sociétés développent deux types d'attribution de statuts de manière à assurer un équilibre entre l'exercice passable, voire adéquat des fonctions et l'utilisation efficiente des talents ainsi que des qualités disponibles. D'un côté existent les statuts attribués imposés de l'« extérieur », souvent

---

<sup>30</sup> Dans cette optique de concurrence hiérarchique « nos cerveaux surveillent constamment notre statut et envoient des signaux de menace ou de récompense en fonction de la manière dont ils évaluent les changements dans le classement » (Karaki, 2021, p. 72).

dès la naissance pour favoriser l'accoutumance et, de l'autre, les statuts atteints nécessitant des qualités spéciales et dont l'obtention est laissée relativement ouverte à la compétition (Linton, 1964). Autrement dit, les statuts attribués sont ceux que les sociétés ne s'attendent pas à voir changer dans le temps ; elles n'encouragent d'ailleurs pas leur changement et cherchent même tant bien que mal à le bloquer (Linton, 1964). Quant aux statuts atteints, les sociétés adoptent plutôt une attitude inverse à leur égard<sup>31</sup> (Linton, 1964).

La société moderne accorde plus d'importance et de place à l'atteinte qu'à l'assignation statutaire<sup>32</sup> (Ehrenberg, 1994; Kerr et al., 1960). Simmel (1987), à l'aide du concept d'objectivation, rend compte du fait que le statut dans la société moderne fait de moins en moins partie de l'intimité subjective : il devient davantage accessible à des individus d'origines multiples. Il importe toutefois de faire preuve de précaution en n'adhérant pas entièrement à cette thèse trop optimiste de l'« ouverture » des sociétés modernes (Bendix & Lipset, 1966; Bihr et Pfefferkorn, 2008; Boudon, 2017; Bourdieu, 1979; 1998; Bourdieu et Passeron, 1964 ; 1970; Chappuis et Thomas, 1995; Galland et Lemel, 2018; Linton, 1964; Lipset & Bendix, 1959).

Terminons cette section par un examen de la transition statutaire à partir de la perspective interactionniste<sup>33</sup>. L'individu, dans un contexte quelconque, cherche de plusieurs façons à

---

<sup>31</sup> Les statuts attribués sont surtout caractéristiques des sociétés traditionnelles. L'identité aujourd'hui n'est plus comme en société traditionnelle un élément « subordonné » qui vient du dehors, mais plutôt un processus « autonome » que nous-mêmes essayons d'établir du « dedans » et qui se veut l'expression d'un individu moderne souhaitant être à l'avant-scène de sa propre vie (Kaufmann, 2010; Martuccelli, 2002).

<sup>32</sup> Il existe un lien de dépendance entre les statuts attribués et atteints (Chappuis et Thomas, 1995). Les rôles fixés influencent ceux acquis puisqu'il existe une structure sociale (Chappuis et Thomas, 1995, p. 19-20). Homans (1961) distingue ainsi deux catégories de marqueurs du statut, soit ceux représentant un apport de l'individu à l'organisation sociale (âge, niveau d'instruction, etc.) et ceux qui en constituent la contrepartie (type de travail, salaire, etc.).

<sup>33</sup> Il ne faut pas oublier ici de mettre le tout en parallèle avec les remarques antérieures concernant l'interactionnisme symbolique, ladite prolifération narrative, et les remarques à un niveau individuel de l'approche marxiste/théorie du conflit. Ces informations ont été ici omises afin d'éviter la redondance.

Aussi, nous avons omis des travaux comme ceux de Becker (2020), Lacaze (2008), etc., qui nous paraissent *a priori* peu pertinents en rapport à notre objet d'étude.

mobiliser le plus de renseignements possibles sur ses interlocuteurs afin de pouvoir définir la situation dans laquelle il se trouve et, par voie de conséquence, établir à des fins pratiques les statuts-rôles circonstanciels<sup>34</sup> (Goffman, 1973a).

Dans cette quête d'informations, l'acteur est guidé par l'appareillage symbolique de sa société (Goffman, 1973a). Ce dispositif est composé du décor qui renvoie aux accessoires d'une situation précise (p. ex., un bureau) et de la façade personnelle, c'est-à-dire l'ensemble des éléments confondus avec la personne (p. ex., les vêtements) (Goffman, 1973a). La façade personnelle est elle-même constituée de l'apparence définie comme étant les stimuli révélant le statut d'autrui. Les stimuli indiquent la façon dont quelqu'un compte s'acquitter de son rôle (plus ou moins actif ou effacé) dans une situation donnée (Goffman, 1973a).

Bien sûr, les diverses situations n'ont pas toutes la même prévisibilité<sup>35</sup>, car les attentes statutaires sont variables en ce qu'elles peuvent s'appliquer à une partie des interactions ou à la totalité, se rapporter à une position structurelle et organisationnelle ou à des relations sociales plutôt informelles : elles peuvent, requérir une performance précise (Strauss, 1959; Stryker, 1980). Mais toute information sera pertinente.

### **3. Objectifs et questions de recherche**

---

<sup>34</sup> En lien avec l'idée susmentionnée d'un statut social relationnel, il faut dire que celui-ci est véritablement la résultante d'une négociation constante entre l'idée qu'ego se fait de lui-même (images de soi présentées) et celle que se forme autrui à son égard (images de soi renvoyées). De ce fait, les moments du statut peuvent vraisemblablement être saisis en trois temps, à savoir la présentation, la désignation et l'autoperception (Dubar, 2010; Heinich, 2018; Strauss, 1959). Ces informations permettent d'introduire une caractéristique élémentaire de l'identité, c'est-à-dire que celle-ci, pour être obtenue, nécessite la reconnaissance d'autrui. En ce sens, Dubar (2010) précise le fait que l'identité est attribuée par les autres, ce qu'il nomme identité pour autrui, mais il ne nie pas le fait qu'il soit possible dans la société moderne d'en revendiquer une soi-même indépendamment des attributions extérieures (identité pour soi). Cela est d'autant plus avéré avec l'avènement de l'inédite prolifération narrative (Martuccelli, 2002).

<sup>35</sup> Mentionnons que l'accentuation de la différenciation enlève au statut social une partie de sa capacité à rendre lisibles les relations sociales en partie parce que les attentes normatives deviennent moins claires (Durkheim, 2013). « Les relations, étant rares, ne se répètent pas assez pour se déterminer ; c'est à chaque fois nouvelle de nouveaux tâtonnements » (Durkheim, 2013, p. 360).

À l'instar de Martuccelli (2002), nous avons remarqué qu'il se produit en société moderne une prolifération narrative. Celle-ci, rappelons-le, renvoie au fait qu'il existe à présent une foule de topiques auxquelles peut recourir Ego pour s'autoprésenter et parler de ses propres pratiques créant ainsi une certaine variance attributive du statut (Martuccelli, 2002). Cependant, celle-ci reste, comme nous l'avons vu, bien limitée en raison de contraintes et résistances qui freinent son émergence. Nous le disions, ces contraintes et résistances dont le poids est relatif au contexte agissent comme indicateurs d'ouverture et de fermeture à la variance attributive (Martuccelli, 2002). Le processus identitaire, aujourd'hui plus que jamais, s'en trouve donc marqué d'une dyade variance/constance relative attributive.

L'état des lieux brossé plus tôt a permis de montrer que cette dyade variance/constance relative attributive du statut a peu été étudiée et qu'un vide reste à combler. Ce projet entend contribuer à la discussion théorique du statut social en prolongeant l'œuvre de Martuccelli (2002; 2005). Nous souhaitons ainsi proposer une articulation des diverses composantes<sup>36</sup> de cette dyade que sous-tend la question suivante : comment comprendre la dynamique d'attribution statutaire (inter)individuelle<sup>37</sup> dans la société québécoise contemporaine traversée par l'individualisme ?

À cette interrogation se greffent deux sous-questions. *Primo*, quelles sont les différentes dimensions de la dynamique attributive ? *Secundo*, comment s'articulent-elles les unes aux autres ?

---

<sup>36</sup> Par manque d'espace, nous ne pourrions pas présenter tous les éléments susceptibles de rendre compte de l'articulation de la dyade variance/constance en société québécoise. En revanche, il est possible d'en dresser un certain portrait en nous intéressant à la dynamique d'attribution en vigueur au sein de notre terrain de recherche.

<sup>37</sup> Dans cette thèse, nous nous intéressons d'abord et avant tout à l'attribution (inter)individuelle, bref à la simple caractérisation entre individus. Dit autrement, il est moins pertinent (quoique pas totalement) pour nous de connaître dans quelle mesure un individu X a fait sien un attribut quelconque du statut dont il se réclame ou se voit octroyer par Autrui. Dans un même ordre d'idées, nous ne nous intéressons pas tant au traitement statutaire, soit le fait pour un individu X de se faire traiter ou pas par Autrui d'une manière qui est en adéquation avec les implications de son statut.

## CHAPITRE 2 : LA MÉTHODOLOGIE

Dans ce deuxième chapitre, les aspects méthodologiques de ce projet de recherche seront abordés. En premier lieu, notre posture ontologique et épistémologique ainsi que notre approche épistémique seront brièvement présentées. En deuxième lieu, le choix des statuts retenus à l'étude, la stratégie d'échantillonnage et de recrutement, les caractéristiques de l'échantillon, la méthode et les techniques de collecte employées ainsi que la procédure d'analyse des données recueillies seront détaillées. En dernier lieu, les considérations éthiques de cette thèse seront illustrées.

### 1. Posture ontologique et épistémologique

Les faits sociaux, « en dépit de leur genèse [sociale], [...] peuvent être objet d'une connaissance visant à établir une vérité objective » (Martuccelli, 2022, p. 16). C'est visiblement ce qu'entendait démontrer Durkheim<sup>38</sup> (2009) lorsqu'il affirmait dans *Les règles de la méthode sociologique* que les faits sociaux sont des choses de nature autre que matérielle, mais tout de même extérieures à l'individu<sup>39</sup>. Ne serait-ce que pour cela il est possible de les objectiver<sup>40</sup>.

Quand bien féconde, l'approche durkheimienne des faits sociaux pêche par un positivisme dont nous entendons nous démarquer. Nous considérons plus adapté à la réalité de notre terrain, le

---

<sup>38</sup> Il ne faut pas voir se rapprochement entre Martuccelli (2022) et Durkheim (2009) comme un contresens. Nous savons bien que ces deux auteurs ont une posture différente. Nous insistons seulement sur leur point commun.

<sup>39</sup> Bruno Karsenti (2001) commentant Durkheim (2009) écrit : « Pour Durkheim, le critère primordial de définition du social est la contrainte, signe d'une force transcendante par rapport aux individus, qui s'impose à eux et détermine leurs manières d'être. [...] Elle est la condition épistémologique d'objectivation des faits sociaux, susceptibles d'être considérés « comme des choses » parce qu'ils appartiennent à un ordre de réalité consistant par lui-même, autonome par rapport aux entités individuelles dont il est composé » (p. 1). Pour une explication plus poussée, mais aussi qui se veut critique de ces idées durkheimiennes en les adaptant à la condition moderne, l'ouvrage de Martuccelli (2005) *La consistance du social*, notamment le premier chapitre, est conseillé au lecteur.

<sup>40</sup> Concrétisons le tout en donnant un exemple tiré de l'ouvrage d'Hacking (2001), qui lui-même s'inspire des travaux de Searle (1998) : « Le loyer à payer au 1<sup>er</sup> du mois [...] nécessite des pratiques humaines pour exister. Il est ontologiquement subjectif [...]. Mais la rente est épistémologiquement objective. On sait très bien que 850\$ sont dus le premier du mois » [notre traduction] (p. 22).

constructionnisme réaliste que propose Olivier de Sardan (2012), une approche novatrice « intermédiaire »<sup>41</sup> des conceptions postmodernes et du positivisme strict :

[O]n peut [...] penser que la posture constructionniste, prenant comme postulat « la construction sociale de la réalité », tant par les acteurs que par les chercheurs, a depuis longtemps gagné la partie en sciences sociales, et qu'elle n'a rien d'incompatible avec l'hypothèse réaliste. On peut donc dire que le constructionnisme en sciences sociales est un *constructionnisme* [pluraliste et] réaliste, autrement dit qu'il se soumet à un objectif de véridicité, à la différence [du positivisme et] du postmodernisme (p. 9-10).

## 2. Approche épistémique

Nous avons adopté une approche épistémique « inductive » et itérative<sup>42</sup>. Nous nous sommes souciés de répondre à nos questions à partir des données recueillies sur le terrain (Gaudet et Robert, 2018). Ce mode de production du savoir plus souple, malléable et sinueux, est, comme le dit Olivier de Sardan (2012; 2013), mieux adapté en général pour appréhender la complexité du social et accéder à la compréhension de notre objet d'étude.

## 3. Les différents statuts retenus à l'étude

---

<sup>41</sup> Notre posture, comme l'expliquent Gaudet et Robert (2018), est similaire au réalisme critique initié par Bhaskar (1975) en ce que lui aussi se veut un « intermédiaire » des conceptions postmodernes et du positivisme strict composant à sa manière avec l'idée que les faits sociaux sont ontologiquement subjectifs, mais épistémologiquement objectifs et, de ce fait, susceptibles d'être soumis à un objectif de véridicité. Cela dit, nous avons tout de même décidé, pour des raisons d'affinité électives, de retenir le constructionnisme réaliste. Contrairement au réalisme critique qui est *plutôt* à visée explicative, la perspective d'Olivier de Sardan (2012) renvoie *davantage* à une ambition compréhensive/descriptive qui est plus adéquate pour servir nos objectifs de recherche. Bien entendu, nous ne nous exprimons pas en termes absolus parce que nous savons « [qu'u]ne démarche descriptive reste interprétative et l'interprétation suppose toujours certaines formes d'hypothèses explicatives [approximatives] » (Olivier de Sardan, 2012, p. 273).

<sup>42</sup> Certes, une certaine ouverture à l'empirie était de mise (Olivier de Sardan, 2012). Malgré tout, il faut dire que nous n'étions pas non plus dans une induction extrême. À la hauteur de notre revue de la littérature, nous avions effectivement une idée plutôt claire de la contribution théorique que nous souhaitions apporter ainsi que des pistes à explorer à cet effet. Aussi, au fur et à mesure de l'avancement de notre travail, *l'abduction* d'abord et la déduction ensuite, dans une visée confirmatoire, se sont substituées à l'induction initialement prégnante (Paillé et Mucchielli, 2021).

Nous avons retenu les statuts suivants<sup>43</sup> : (chef) caissier en banque; conseiller financier; (assistant de) gestionnaire de banque; homme; femme; transgenre; jeune; vieux; beau; laid; honnête; malhonnête; courtois et discourtois.

Pourquoi les avons-nous choisis ? La première raison et sans doute la plus importante, est de nature théorique. Rappelons-le, les multiples identités qui existent, en relation avec le contexte dans lequel elles s'inscrivent, sont l'expression d'un différentiel de consistances, c'est-à-dire qu'elles ne cumulent pas les mêmes (et en même quantité) coercitions/résistances face à la variance (Martuccelli, 2002). De ce fait, en termes d'attribution, certaines offrent davantage de possibilités à l'individu que d'autres (Martuccelli, 2002). Pour cerner donc le plus exhaustivement possible les différents cas de figure de la dyade variance/constance relative attributive et plus largement de la dynamique d'attribution statutaire, il était nécessaire de s'intéresser à divers types de statuts. La série de statuts précédemment mentionnée a été sélectionnée parce qu'elle permettait justement de couvrir un grand nombre d'éléments pertinents à l'étude de la dyade labilité/consistance.

La deuxième raison de notre sélection est d'ordre plutôt pratique. D'abord, restreindre notre champ d'investigation aux statuts énumérés plus haut nous permet de mieux circonscrire notre objet d'étude. Ensuite, cette démarche nous permet de mieux gérer le temps limité qui est imparti pour la rédaction d'une maîtrise.

Nous avons décidé de mener notre enquête dans le secteur bancaire<sup>44</sup>. L'intérêt de ce secteur, c'est qu'il s'y manifeste en permanence les statuts déjà relevés. Il s'agit aussi d'un secteur

---

<sup>43</sup> Précisons que les participants ont parfois établi des parallèles entre les statuts que nous avons sélectionnés et d'autres statuts qui ne faisaient pas partie de notre sélection. Ces parallèles, bien entendu, ont été inclus à notre analyse.

<sup>44</sup> Les questions posées dans le cadre de cette maîtrise sont plutôt d'ordre général. Nous nous sommes ainsi servi de ce terrain de recherche pour tirer certaines conclusions plus globales au potentiel d'application en d'autres contextes, d'autres statuts, etc. Vraisemblablement donc, il aurait été possible, tout en conservant une certaine variété statutaire, de sélectionner différents statuts pour l'étude, voire d'autres participants, et d'arriver plus ou moins aux mêmes résultats. Et même, il sera pertinent dans de futurs travaux de faire intervenir davantage de statuts dans le but de donner plus de poids à nos résultats.

facile d'accès pour nous. En effet, l'un de nos proches travaille dans ce secteur. Enfin, il faut dire que l'attribution statutaire fonctionne bien souvent en deçà de la conscience, ce qui constituait un obstacle à la compréhension de notre objet. Le secteur bancaire a été une réponse à ce défi, car les employés de banques suivent plusieurs fois par année des formations qui les sensibilisent aux éléments statutaires.

#### **4. Terrain de recherche, stratégie de recrutement et caractéristiques d'échantillonnage**

Pour réaliser notre terrain de recherche, nous avons d'abord mobilisé notre capital social. Ainsi avons-nous pu obtenir le numéro de téléphone personnel de la Directrice des Ressources humaines et soutien (ci-après la DRH) d'une importante institution financière que nous identifierons tout au long de cette thèse sous le nom : Le Crédit régional. Notre premier échange avec cette agente de banque date du début du mois de janvier 2023. Après lui avoir expliqué sommairement notre projet, elle a exprimé son souhait de nous aider à le réaliser. Cet entretien téléphonique a été suivi d'une rencontre en personne à la mi-janvier 2023. À l'issue de ce rendez-vous, il a été convenu avec elle que nous allions nous soumettre à une enquête de sécurité et de crédit, en plus de signer une entente de confidentialité et d'obtenir de l'Université d'Ottawa un certificat d'éthique avant de commencer notre enquête au sein du Crédit régional. Une autre condition posée par la DRH était que notre enquête se déroulerait intégralement durant les heures d'ouverture. Enfin, la dernière condition était de lui préciser dans la mesure du possible le types de données que nous recherchions à travers nos questions, le nombre d'entretiens et de groupes de discussion que nous souhaitions organiser par semaine, ainsi que la date à laquelle nous souhaitions débiter la collecte de données.

Une fois que toutes les conditions étaient remplies, une salle du Crédit régional a été mise à notre disposition où nous effectuons des entretiens avec des employés de l'institution<sup>45</sup>.

En réponse à ses questions, nous lui avons indiqué que les sujets de notre enquête devaient nécessairement s'identifier aux différents statuts retenus. Cela permettrait, d'une part, d'avoir une certaine représentation statutaire en vue d'une plus grande exhaustivité et, d'autre part, de voir à l'œuvre la dyade variance/constance relative attributive pour mieux la saisir.

Le 3 mars 2023, nous avons adressé à tous les employés occupant un poste lié aux caisses, de conseiller financier ou encore de gestionnaire/assistant de gestionnaire un courriel de recrutement par l'entremise du service des ressources humaines (voir Annexe A). Après réception des réponses à notre invitation, nous avons exprimé à la DRH notre souhait de disposer d'un échantillon où tous les postes occupés au sein de la banque, les deux sexes et les différents âges seront représentés. Elle a donné une suite favorable à notre demande, si bien que nous n'avons pas eu besoin d'une seconde vague de recrutement.

En ce qui concerne les autres statuts se rapportant à la beauté, l'honnêteté et la courtoisie, ne connaissant point les employés, il nous était impossible d'avoir un contrôle quelconque sur le choix des personnes à interroger. Cela ne nous a toutefois pas empêché d'obtenir les informations recherchées, dans la mesure où l'identité, d'une part, est relationnelle et, d'autre part, renvoie à des représentations largement partagées au sein d'une société donnée<sup>46</sup> (Heinich, 2018).

Lorsque la DRH nous a assuré qu'une représentation des différents statuts mentionnés était possible, nous lui avons exprimé dans le même élan notre souhait de commencer les entretiens le

---

<sup>45</sup> La DRH n'a pas été impliquée dans le recrutement des participants, elle nous a aidé dans la coordination des tâches.

<sup>46</sup> Il est possible de penser ici à Goffman (1973a) qui rend compte du fait que d'habiles imitateurs sont capables de tromper les autres parce qu'ils ont, à travers leur socialisation, intériorisé les éléments socioculturels de leur société ou encore à Mead (1963) qui explique que les individus, selon leur familiarité avec les statuts de leur société, sont en mesure de se mettre à la place des autres et même d'anticiper leurs actions.

jour même de notre obtention du certificat d'éthique, et à raison de trois fois par semaine, à savoir les lundis, mercredis et vendredis et pour une durée de deux mois (voir Annexe H). Nous avons décidé de cette fréquence pour nous donner le temps entre chaque moment de collecte d'analyser le tout pour toujours mieux orienter notre investigation future à la vue de nos objectifs et de nos questions de recherche.

Au cours de l'enquête, l'ordre des entretiens a été déterminé selon la disponibilité des participants. Tenant compte de nos besoins, la DRH avait coordonné l'horaire des personnes ayant manifesté leur intérêt de participer à notre recherche. Elle s'est concertée avec chaque employé pour déterminer la date, l'heure et la salle pour l'entretien<sup>47</sup>. La collecte des données d'entretien a duré du 3 mars 2023 au 3 mai 2023.

Au total 20 personnes ont participé à notre étude ; nous avons effectué des entretiens individuels avec 15 d'entre elles, tandis que cinq ont participé aux groupes de discussion. Huit d'entre elles sont des femmes et 12 des hommes cisgenres.

Huit de nos enquêtés occupent une position liée au service caissier au sein du Crédit régional, 9 celle de conseiller et trois celle de gestionnaire (ou assistant de). Et, six enquêtés sur les 20 étaient âgés de 20 à 29 ans au moment de l'enquête, cinq de 30 à 39 ans, sept de 40 à 49 ans, un de 50 à 59 ans et un de 60 à 69 ans.

En ce qui concerne les données d'observation, nous en avons commencé la collecte après obtention, le 20 février 2023, d'un passe d'accès limité de la part de la DRH. Ce passe nous permettait de nous déplacer dans les locaux de la banque (le siège social et les multiples points de services). Les règles d'accès étaient plutôt vagues et implicites, mais elles peuvent se résumer à cette simple instruction : déranger le moins possible le fonctionnement habituel des lieux. Cela

---

<sup>47</sup> Mentionnons que la DRH a joint aux courriels d'assignation formulaires de consentement (voir Annexes B et C), grilles d'entretien (voir Annexes D et E) et fiche sociodémographique (voir Annexe G).

signifie en somme de respecter l'aspect privé des rencontres entre clients et employés, de faire preuve de retenue et de civilité devant les clients, de ne pas entraver le travail des employés, etc.

Nous avons pu observer des individus en action dans une foule de lieux pendant les heures de travail (p. ex., le périmètre extérieur, l'entrée, l'accueil, le comptoir de services, les couloirs menant aux bureaux privés des conseillers ainsi que de la haute direction, ces bureaux privés, l'aire de repos collective, les coins café et imprimerie, etc.).

Nos moments d'observation qui seront plus détaillés ultérieurement peuvent ici être rassemblés rapidement en trois étapes stratégiques : avant, pendant et après nos entretiens et nos groupes de discussion. En procédant ainsi, il nous a été possible de mieux orienter notre cueillette dans l'ensemble en vue de remplir nos objectifs le plus efficacement.

Concernant la sélection des personnes observées, le hasard a fait les choses. À la différence des entretiens individuels et des groupes de discussion, nous ne nous sommes pas uniquement concentré sur les employés correspondant à nos critères de sélection, mais avons aussi pris des notes sur les interactions entre ces derniers et leurs clients (leurs conversations, leurs gestes, leurs émotions apparentes, etc.) de manière à obtenir plus d'informations.

## **5. Techniques de collecte de données**

Puisque notre projet comporte une forte dimension théorique, nous avons choisi de mobiliser la méthodologie de la théorie enracinée (ci-après MTE) qui est une méthode qualitative visant la production de théories sociales (Gaudet et Robert, 2018; Guillemette et Luckerhoff, 2012). La MTE suggère d'opter pour une diversité d'outils de collecte de données (Olivier de Sardan, 2012). Cela justifie donc la pluralité de techniques mobilisées. Certes, celles-ci n'ont pas eu la même importance dans le cadre de notre projet, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont eu tout au long une influence réciproque sur l'orientation de nos objectifs.

## 5.1 L'entretien individuel

L'entrevue individuelle est la principale composante de notre méthodologie. En tant qu'outil, il nous a permis d'appréhender notre objet d'étude le plus exhaustivement possible, et d'étudier rigoureusement les divers statuts. Une autre vertu de l'entretien, c'est qu'il nous renseigne sur des aspects des individus qui nous seraient autrement inaccessibles, par exemple leurs représentations, leurs raisonnements, etc.

Puisque nos participants étaient susceptibles de nous en apprendre beaucoup sur eux-mêmes et sur leurs interlocuteurs, nous avons opté pour une approche semi-dirigé, même si à mesure qu'avancait le projet les entretiens devenaient de plus en plus dirigés. Quinze interviews nous le disions ont été réalisées par nos soins. Et chacune d'entre elle, d'une durée de 60 à 120 minutes, a été enregistrée.

Lors de la collecte de données des défis méthodologiques se sont naturellement posés à nous. L'un de ces défis a été de développer un moyen d'éviter que nos participants répondent à nos questions de façon inauthentique pour « mieux » paraître. Un deuxième défi a été de prévenir que nos participants contournent nos questions en les remettant en doute. Un troisième défi a été de soutirer des informations à des gens vivant dans une société où le fait de juger les autres (surtout « négativement ») est considéré mal. Pour parvenir à relever ces défis, nous avons adopté au besoin une approche interrogative de remise en question ou encore de « confrontation » avec les participants.

En raison de la nature inductive et itérative de notre projet, nos entretiens ont évolué dans leur contenu comme dans leur forme avec le temps. Cependant, il existe une homogénéité du corpus d'entretiens (voir Annexe D). Toutes les entrevues ont été menées de façon à récolter des

informations liées à nos deux sous-questions mentionnées à la fin du premier chapitre de cette thèse.

Nos sous-questions ont trait aux dimensions de la dynamique attributive ainsi qu'à leur articulation, ont fait intervenir les thématiques suivantes : la définition statutaire; la diversité des acceptations statutaires; l'attribution du statut; le type de transition statutaire; les dimensions de la réalité auxquelles se rapportent les statuts; le type de norme statutaire; le type de ressource statutaire; le contexte; les possibilités d'attribution (la latitude); la composition avec les possibilités d'attribution; les facteurs psychiques internes; les stratégies d'interaction; la labilité statutaire; la consistance statutaire; la présence ou l'absence de la perception; de la subjectivité, etc

Nous avons pris des notes lors des entretiens individuels afin de ne pas oublier d'aborder certaines idées dans les futures entrevues/temps d'observation/groupes de discussion ou encore de faire des liens avec notre objet et nos objectifs<sup>48</sup>.

## **5.2 L'observation**

Il importait que nous adoptions une posture « extérieure objectivante ». Sans en être une garantie parfaite, l'observation permet de s'approcher de l'« objectivité ». Nous y avons recouru pour compléter l'enquête par entretien sachant que dans le cadre d'un entretien, les individus oublient certaines informations, n'ont point conscience de certains éléments, voire se « trompent » scientifiquement parlant (Gaudet & Robert, 2018).

L'observation se fait souvent à « découvert » dans la mesure où il est plutôt inhabituel de se promener avec un bloc-notes et de prendre des notes en observant attentivement les gens, les lieux, etc (Gaudet & Robert, 2018). Puisque nous nous éloignons du « normal » (Goffman, 1973b)

---

<sup>48</sup> L'observation s'est terminée le 20 avril, mais les entretiens individuels et en groupe ont continué jusqu'au 3 mai.

avec notre bloc-notes, les gens se sont effectivement rendus compte de notre présence et, par voie de conséquence, nous posaient des questions en rapport à cela, questions auxquelles nous répondions volontiers. À travers ces échanges, nous entendions les amener à s'intéresser à notre travail et, à alimenter par leurs propos notre carnet de notes/recherche.

Notre période d'observation a été en deux temps, avant et pendant nos entretiens et nos groupes de discussion. Nous avons d'abord été présent au siège social et aux différents centres de services du 20 janvier au 31 janvier 2023. Nous y sommes retourné une deuxième fois du 15 mars 2023 au 20 mars 2023. Enfin, une dernière période d'observation a été effectuée du 5 avril 2023 au 20 avril 2023<sup>49</sup>. Au total, c'est environ 25 heures d'observation qui ont été effectuées, et systématiquement consignées sur notre téléphone cellulaire.

Initialement, nos observations étaient plutôt minimalistes (Gaudet & Robert, 2018). Ce qui nous a permis de mieux capter l'inattendu (Gaudet & Robert, 2018). Progressivement, nos temps d'observation sont devenus de plus en plus « dirigés » ; la grille d'observation était toujours plus détaillée et visait surtout à confirmer ou infirmer certaines idées supposées (Gaudet & Robert, 2018).

### **5.3 Le groupe de discussion**

En plus des entretiens individuels et de l'observation, nous avons eu recours au groupe de discussion. L'interview et l'observation nous permettaient difficilement d'accéder à l'intelligibilité de certains aspects de notre objet, justifiant ainsi l'usage complémentaire du groupe de discussion. Le jugement attributif du statut est un phénomène relationnel. L'entrevue n'était donc pas l'instrument le plus adapté pour prendre acte de cette facette. L'observation présentait certes un

---

<sup>49</sup> Nous disons que cette période d'observation du 5 au 20 avril est plus ou moins vers la fin. Précisons seulement que nos entretiens/groupes de discussion se sont terminés le 3 mai.

certain potentiel pour cerner ces logiques relationnelles. Cependant, son caractère plutôt contingent nous a obligé à passer par le groupe de discussion pour obtenir les informations désirées.

Puisque nous avons certaines piste de recherche, mais que les individus étaient susceptibles de nous en apprendre beaucoup sur notre sujet, nous avons opté pour une approche plus semi-dirigés, même si les groupes de discussion sont devenus au fil du temps plus dirigés. Nous avons réalisé deux groupes de discussion dont l'un composé de deux personnes et l'autre de trois personnes. Chaque groupe de discussion a été enregistré et a duré entre 60 et 90 minutes. En raison du peu de gens ayant manifesté leur intérêt de participer aux groupes de discussion, les disponibilités des personnes ont donc été ici le principe d'arrangement des groupes.

Les mêmes préoccupations méthodologiques<sup>50</sup> observées pour l'entretien individuel se sont ici posées d'emblée pour les groupes de discussion. Pour répondre à ces préoccupations, nous avons repris l'approche interrogative de remise en question ou de « confrontation ».

Nos groupes de discussion ont été organisés de sorte à en tirer les informations liées à nos deux sous-questions de recherche mentionnées plus haut<sup>51</sup>.

## **6. Procédure de l'analyse des données**

L'analyse des données a été effectuée suivant les grands principes de la MTE<sup>52</sup>. Adoptant l'approche inductive et itérative de la MTE, nous nous sommes engagé dans un va-et-vient entre collecte de données, codage/catégorisation/conceptualisation et ainsi de suite jusqu'à l'atteinte

---

<sup>50</sup> Il est conseillé ici de retourner au besoin à la section « 5.1 Entretien individuel » de notre thèse pour se remémorer ces dits enjeux.

<sup>51</sup> Pour éviter la redondance, nous omettons ces dites thématiques. Nous invitons au besoin le lecteur à retourner voir ces informations contenues dans la section « 5.1 L'entretien individuel » de notre thèse.

<sup>52</sup> La MTE est difficilement réalisable dans le cadre d'une thèse de maîtrise. Nous nous sommes donc contenté de nous en inspirer en appliquant les grands principes et de nous rendre le plus loin possible en rapport à nos questions et nos objectifs.

d'une certaine validation<sup>53</sup> rencontrée dans la confrontation plus déductive (Guillemette et Luckerhoff, 2012). Au début de notre terrain, nous collectons des données afin de répondre à nos questions de recherche ; nous prenons ces données, les analysons le plus rigoureusement possible au fur et à mesure pour les organiser et former un tout cohérent ; vers la fin de notre terrain, nous sommes davantage concentré à prendre ce tout cohérent et tenter de l'appliquer durant nos temps d'observations afin d'en évaluer sa « validité », l'améliorer au besoin, etc.

Plus exactement, nous avons procédé à l'analyse de contenu thématique. En référence à nos objectifs et questions de recherche, des thèmes ont ainsi émergé des données et nous les avons ensuite classés en catégories. Au besoin, cette analyse de contenu a été complétée à l'aide d'une analyse par catégories conceptualisantes. Autrement dit, lorsque nous faisons face à des phénomènes sociaux inédits, un travail de définition a été réalisé.

À cet égard, les entretiens et les groupes de discussion ont été enregistrés, puis retranscrits intégralement. Les notes d'observation, quant à elles, ont été imprimées. Ajoutons que les données ont été analysées à partir du logiciel de traitement de données qualitatives NVivo et non pas à la main étant donné la quantité.

## **7. Considérations éthiques**

Notre projet de recherche a obtenu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) en sciences sociales et humanités de l'Université d'Ottawa (voir Annexe H). Le certificat a été obtenu le 3 mars 2023. Avant d'effectuer nos entretiens individuels ainsi que nos groupes de discussion, tous les participants ont pris connaissance des modalités de cette recherche dans le formulaire de consentement (voir Annexes B et C) ainsi que dans la grille d'entretien (voir

---

<sup>53</sup> Bien évidemment, la « validation » dont nous parlons est celle obtenue au sein du Crédit régional seulement.

Annexes D et E) et ont eu l'occasion de poser des questions en lien avec notre projet. Les participants ont ainsi donné leur consentement de façon libre et éclairée. Puis, les participants ont été informées du fait qu'ils avaient la possibilité de se retirer du projet de recherche à tout moment, sans aucun préjudice. Le consentement était donc aussi continu.

## **CHAPITRE 3 : LA DYNAMIQUE ATTRIBUTIVE DU STATUT (INTER)INDIVIDUEL**

Ce troisième chapitre présente les résultats de notre recherche. La question principale qui le structure est la suivante : comment comprendre la dynamique d'attribution statutaire (inter)individuelle dans la société québécoise contemporaine traversée par l'individualisme ? Deux sous-questions dérivent de l'interrogation précédente et seront aussi abordées au fil du chapitre : quelles sont les différentes dimensions de la dynamique attributive ? ; comment s'articulent-elles les unes aux autres ?

### **1. La dyade variance/constance relative**

Comprendre la dynamique attributive (inter)individuelle du statut dans la société québécoise contemporaine, c'est d'abord comprendre qu'elle consiste en une dyade variance/constance relative.

Le terme variance renvoie à l'idée que l'attribution statutaire peut varier d'un moment à l'autre, et cette réalité nous l'appelons « variance attributive ». En termes plus prosaïques, c'est le fait qu'Ego, à un moment quelconque de son interaction avec autrui, emploiera pour se présenter ou encore se verra attribuer des caractéristiques différentes de celles qu'il revendiquait ou se voyait attribuer dans son passé interactionnel le plus immédiat.

Mais la variance c'est aussi à un moment quelconque de l'interaction toute différence entre ce qu'Ego dit de lui-même et comment il est désigné de l'extérieur, et c'est aussi toute la différence entre ces désignations extérieures.

Il y aurait essentiellement deux moments de manifestation de variance attributive qui englobent vraisemblablement tout cas de figure envisageable. D'un côté, la variance attributive peut survenir au cours d'une même durée interactionnelle, c'est-à-dire pendant un laps de temps

quelconque caractérisé par le contact et l'échange (en face ou à distance) continué d'Ego avec autrui. Présentons un passage d'entretien de façon à illustrer notre propos :

*« C'est sûr ça se fait pas toujours en deux minutes mettons, mais dans une même conversation, tout dépendamment de combien de temps on parle, c'est possible selon mes premières impressions que j'te dise mettons que t'es quelqu'un de courageux après m'avoir raconté telle histoire, pis ben un peu plus tard trouver que t'es aussi enthousiaste, fonceur, déterminé, etc., pour différentes raisons pis te l'dire, mais c'est pas non plus impossible que j'change mon fusil d'épaule deux minutes après si j'trouve que ce que tu me montres de ta personne correspond pas à c'que j'pensais » (H6).*

En se basant sur ses expériences passées, le participant (H6) fait ici étalage de cas de variance attributive qui se déroulent pendant une même interaction avec autrui. Plus exactement, il montre qu'il peut, durant une même conversation, attribuer plusieurs caractéristiques différentes à autrui (dans le cas qui nous concerne, être courageux, enthousiaste, fonceur et déterminé), mais aussi procéder à des « retraits » ou à des « remplacements » d'attributs, ces actions étant vraisemblablement les trois modalités qui permettent d'opérer une variance attributive<sup>54</sup>.

De l'autre côté, il y a des cas de variance attributive seulement appréciables lorsque nous procédons au rapprochement de deux moments d'interaction distincts. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« (...) [E]n ce moment on se parle, tu connais pas grand-chose de moi, j'peux me présenter à toi un peu comme j'veux, mais t'as vu les gens tantôt dans la salle à côté, j'peux sortir de notre rencontre et leur dire complètement le contraire, ce que j'te dis moi, j'peux décider d'avoir un statut différent avec toi qu'avec quelqu'un d'autre (...) pis tsé des statuts ça changent, le statut que j'ai envers toi et toi envers moi, comment on se perçoit, après notre rencontre ça sera peut-être différent que hier, pis ça va peut-être avoir changé encore dans trois semaines » (H6).*

Ce participant (H6) confirme ici le fait qu'une certaine variance attributive peut exister et être identifiée au gré des interactions d'un individu avec autrui. Celui-ci, comme le souligne Martuccelli (2002), « [(s')attribue divers qualificatifs] dans un mouvement perpétuel ne

---

<sup>54</sup> Il est à noter que l'attribution au sens large du terme peut se faire indirectement par des phrases du genre « *c'est bien, au moins tu restes fidèle à toi-même* ».

connaissant [de plus en plus] que des arrêts momentanés [et adaptés] » (p. 428), expression d'un être moderne toujours plus complexe et composite.

Le terme de constance relative, contrairement à la variance, renvoie à l'idée que l'attribution statutaire peut rester inchangée quelque temps, et cette réalité nous l'appelons « constance relative attributive ». En termes plus prosaïques, c'est le fait que, pendant une durée quelconque, Ego, d'une part, emploiera littéralement les mêmes caractéristiques ou leurs synonymes pour se présenter et, d'autre part, se verra attribuer par autrui ces mêmes caractéristiques. Présentons un passage de nos notes d'observation pour illustrer notre propos :

Durant notre première journée au Crédit régional, une employée nous a fait faire le tour afin que nous puissions nous familiariser avec les lieux. À chaque fois que nous nous sommes présenté ou avons été introduit à quelqu'un, un seul et même statut a été utilisé, celui d'étudiant (Crédit régional, 2023).

Cet extrait de nos notes d'observation atteste du fait qu'une certaine invariance attributive peut exister. En l'occurrence, la caractéristique d'« étudiant » a été la seule employée pour nous présenter et nous désigner tout au long de cette journée au Crédit régional.

## **2. La régulation de la dyade variance/constance relative**

Essentiellement, trois dimensions se révèlent à travers la régulation de la dyade variance/constance relative caractéristique de la dynamique attributive contemporaine, à savoir le structurel, le contextuel et l'individuel. Plus précisément, elles concourent à sa régulation en jouant chacune un rôle qui se rapporte ultimement à ce que nous appelons les possibilités d'attribution d'Ego. Avant de présenter ces dimensions une après l'autre, avançons certaines précisions quant à cette idée de possibilités d'attribution d'Ego.

D'abord, qu'entendons-nous par cette expression ? Elle renvoie, d'une part, à toute action attributive qu'il serait possible pour Ego de poser (p. ex., réclamer, rejeter, etc., un attribut) et,

d'autre part, à tout statut qu'il lui serait possible d'employer en vue d'attribuer un statut à quelqu'un à un moment quelconque de leur interaction. Cette expression relève donc indirectement la réalité selon laquelle l'individu ne peut pas dire n'importe quoi, n'importe où/quand/comment, avec n'importe qui, mais qu'il fait toujours plutôt face à une certaine quantité de possibilité(s) d'attribution variable selon (le moment de) son interaction. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Des fois ton supérieur te dit quelque chose sur toi, il te rencontre pour évaluation par exemple, t'as pas le choix de le prendre des fois même si t'es pas nécessairement d'accord tsé, tu peux pas dire ce que tu penses vraiment tout le temps, (...) pis ben après la rencontre t'en discutes avec une amie ou ton conjoint pour te défouler et dire c'que tu pensais vraiment (...), mais en général c'est assez ouvert la discussion » (F8).*

Cette participante (F8) corrobore nos dires selon lesquels l'individu ne peut pas tout dire à tout moment. Dans le présent cas, elle nous explique qu'il lui est parfois impossible d'être fidèle à sa pensée lors de rencontres avec son patron en rejetant certaines attributions, alors qu'elle peut se le permettre après-coup en d'autres temps et lieux avec des amies ou son conjoint. Voilà donc que les possibilités d'attribution de cette participante s'en trouvent différentes selon l'interaction.

Enfin, en quoi est pertinente l'idée de possibilités d'attribution d'Ego à la régulation de la dyade variance/constance relative pouvons-nous demander à ce stade de l'analyse ? C'est à un niveau plutôt élevé d'abstraction que nous observons, comme Martuccelli (2002), que le fait qu'Ego se retrouve dans ses interactions toujours en possession d'une quantité limitée de possibilité(s) réduit de façon générale la variance attributive pour favoriser la constance relative attributive. Effectivement, cela empêche Ego de partir dans tous les sens conférant une certaine stabilité d'ensemble à la dynamique attributive. Toujours de manière relativement abstraite, nous remarquons que moins nombreuses sont les possibilités d'attribution, moins nombreux sont les possibilités de variance attributive, ce qui milite en faveur d'une certaine constance attributive.

### 3. Le structurel

En nous inspirant des travaux de Martuccelli (2002; 2005), le structurel renvoie pour nous à tout élément cognitif, matériel, interactif, et intérieur, lié de près ou de loin aux positions statutaires (p. ex., les modèles culturels institués dans l’imaginaire collectif, les ressources statutaires et la façon d’en faire usage, etc.) qui agit comme support informationnel et/ou comme coercitions de ce qui est possible ou non pour l’individu d’attribuer à un moment quelconque de son interaction avec autrui.

Le structurel donc est cette dimension de la dynamique attributive qui notamment fournit aux individus le matériel culturel sans lequel l’attribution ne serait point possible. En même temps qu’il les contraigne, car attribuer un statut dans un monde commun où le statut est intrinsèquement relationnel implique de corroborer, d’appuyer, de justifier, etc., dans une certaine mesure ses actes et ses dires attributifs en « cochant certaines cases » plutôt que d’autres. Présentons un passage d’entretien pour illustrer notre propos :

*« C’est sûr que si la personne coche toutes les cases de la personne vieille, c’est dur de faire ah non t’es pas vieille voyons. Ça me prend une case, ça me prend au moins un truc, c’est sûr que ça prend une case, ça prend un comme attend là j’te connais, y’a quelque chose que j’sais que t’es bon et j’vais bouncer sur ça, sinon ça va être dur, plus dur de le négocier et de le faire ressentir parce que faut que ça résonne chez l’autre, si tu touches pas ce qui fait résonner et tu donnes un exemple pis que ça l’a aucun lien, tu parles dans le beurre » (F7).*

Les affirmations de la participante (F7) attestent nos dires sur le structurel. Elle indique qu’il lui serait difficile, voire impossible de contredire la personne qui se dit « vieille » si celle-ci, en raison de la façon dont elle fait usage de ses ressources statutaires (éléments matériels), « coche toutes les cases [du modèle culturel institué dans l’imaginaire collectif (éléments cognitifs) correspondant à] la personne vieille » (F7), pour ne cumuler pas même un seul trait associé à la « jeunesse » sur

lequel elle pourrait « bouncer [...] [en vue] de le négociateur » (F7). Car l'attribution, pour être valide et effective, exige toujours jusqu'à un certain degré d'être supportée par du structurel.

### *Les différents types de supports et/ou de coercitions du structurel*

Il ressort de nos résultats que ces dits éléments qui se rapportent aux statuts et qui agissent comme supports et/ou contraintes de ce que l'individu peut ou doit faire et dire en termes d'attribution statutaire peuvent à des fins analytiques être classés en différentes catégories<sup>55</sup>. Avant de les présenter, précisons que nous remarquons, comme Martuccelli (2005) avant nous, qu'elles opèrent le plus souvent, si ce n'est pas toujours en interrelation lorsque vient le temps d'indiquer à l'individu ses possibilités d'attribution.

### *Les supports et/ou coercitions cognitifs*

Les supports et/ou coercitions cognitifs sont ces éléments qui « posent les bornes de ce que nous pouvons nous représenter, de ce que nous percevons à un moment donné comme étant possible [d'attribuer] » (Martuccelli, 2005, p. 93). Nommons explicitement ces éléments.

D'abord, cette catégorie renvoie aux modèles culturels statutaires plus ou moins institués dans l'imaginaire collectif auxquels se rattachent des idéaux, des valeurs, etc. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Fake les mots c'est comme des catégories qui nous rassemblent, on a une idée plus ou moins vers quoi que ça se dirige. Par exemple la jeunesse, t'as l'âge, l'immaturité, le fait d'être actif, vif d'esprit, social, en santé, d'avoir certains attributs physiques, certains vêtements, bref, t'as plusieurs éléments qui sont associés aux mots pis qui déterminent qui qui est visé par quel mot, quand on peut les employer, etc. » (H7).*

Les affirmations du participant (H7) confirment nos dires selon lesquels il se rattache à tout attribut du statut un modèle mental plus ou moins partagé qui permet de se représenter ce qu'est, au sens

---

<sup>55</sup> Pour établir ces catégories, nous nous sommes inspiré de la classification des coercitions qu'offre Martuccelli dans son ouvrage *La consistance du social* (2005) et l'avons adaptée à notre objet d'étude ainsi qu'à nos résultats.

cognitif, et ce que doit être, au sens normatif/conditionnel, l'objet de classification en vue de l'attribution. En l'occurrence, il avance que la « jeunesse » implique certains idéaux/valeurs, soit la « santé », le fait de posséder certains attributs physiques, etc., qui au final balisent son usage.

S'il est donc avéré que les modèles statutaires encadrent les possibilités d'attribution d'Ego, il faut avouer cependant que tous ne présentent pas les mêmes caractéristiques, ce qui n'est pas sans conséquence à cet égard. Voyons quels sont ces traits.

Le niveau de précision, de clarté et de consensualité des signes de la transition ainsi que de la définition statutaire qui se rattache au modèle culturel d'un attribut quelconque influe sur les possibilités d'attribution d'Ego. Moins précises, claires et partagées sont les implications d'un attribut quelconque du statut, plus grandes sont vraisemblablement les possibilités pour l'individu d'en déterminer ou remanier plus librement les conditions d'attribution (évaluer/juger bref), source potentielle de latitude attributive<sup>56</sup>. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« C'est quoi être courtois, c'est tellement subjectif. J peux voir quelqu'un par exemple ouvrir la porte à quelqu'un et le trouver courtois, le dire spontanément à des collègues et eux ne trouveront pas que c'est le cas ou ne le diraient pas immédiatement, (...) pas comme un caissier où c'est clair et précis, bien délimité tsé » (H1).*

Ce participant (H1) corrobore nos dires au sujet du niveau de précision, de clarté et de consensualité des attributs. Effectivement, en disant que le fait d'être « courtois » est « tellement subjectif », il témoigne intuitivement que le niveau de précision, de clarté et de consensualité qui se rapporte à ce terme est tel que l'individu pourrait bénéficier d'une certaine marge de manœuvre, en l'occurrence déterminer qu'ouvrir la porte à autrui est signe de courtoisie (et l'admettre) ou pas ou encore que seul cet acte suffit pour procéder à l'attribution de ce statut. Ce qui est l'inverse avec le statut de caissier qui est plus délimité, précis, clair et partagé dans ses implications.

---

<sup>56</sup> Liberté, autonomie et improvisation notamment, nous le savons, sont paradoxalement les contraintes inédites des sociétés modernes dont les structures marquées de l'individualisation ont perdu relativement de leur pouvoir d'imposition/de contrôle, traduisant ainsi une diversité de textures culturelles et d'états sociaux (Martuccelli, 2002).

Mais pourquoi avoir pris le soin d'indiquer que l'« absence » relative<sup>57</sup> de précision, de clarté et de consensualité était source potentielle de latitude attributive ? Souvenons-nous, les différents types de supports et/ou de coercitions du structurel opèrent le plus souvent en interrelation. En conséquence, une certaine imprécision statutaire, couplée aux autres types de supports et/ou de coercitions, peut aussi parfois s'avérer être facteur de difficulté attributive et non pas de possibilités attributives. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« La discourtoisie aussi c'est généralement plus difficile à dire quand l'attribuer et au final l'attribuer tout court, parce que c'est pas toujours clair c'est quoi, tu sais pas comment bien le défendre et le justifier, la personne en face de toi peut en profiter à son tour pour mieux le contredire et te faire mal paraître » (H9).*

Ce participant (H9) illustre notre affirmation selon laquelle une certaine imprécision statutaire peut à l'occasion être cause de réduction des possibilités d'attribution d'Ego. Plus exactement, il témoigne que l'absence relative de précision et de clarté entourant le terme « discourtois » peut rendre son attribution inenvisageable lorsqu'il anticipe faire face à une personne qui profiterait justement de la situation imprécise pour se défendre arduement de l'attribution et la discréditer.

Enfin, en parallèle auxdits modèles, ce que nous appelons la logique constitutive du statut est aussi support et/ou coercition cognitif qui concoure à poser les bornes de ce que nous percevons à un moment donné comme étant possible d'attribuer.

Qu'entendons-nous par logique constitutive ? Chaque attribut du statut et leur(s) contrepartie(s), sont les résultantes d'une manipulation d'au moins un élément de l'expérience humaine ; la manipulation qui est réalisée, la logique qui l'accompagne, telle est ce que nous désignons par logique constitutive. L'âge comme donné biologique est en rapport aux statuts de « jeune » et de « vieux » un exemple d'élément de l'expérience humaine qui est manipulé (Bourdieu, 1984).

---

<sup>57</sup> Nous parlons de relativité parce tous les statuts sont minimalement régulés, même les plus « subjectifs ».

En rapport à notre objet d'étude, il existe essentiellement deux idéaltypes de logique constitutive qui balisent à leur façon les possibilités d'attribution d'Ego, et à chaque statut se rapporte l'un ou l'autre<sup>58</sup>. D'une part, nous identifions la logique « relativiste ». Cet idéaltype renvoie à une manipulation quelconque qui débouche sur des statuts dont l'attribution dans le concret du quotidien présente un certain potentiel de malléabilité, car « grandement » relative à l'altérité. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« La ligne qui départage le jeune du vieux elle bouge moi j'dirais, (...) y'a toujours plus vieux ou plus jeune que toi selon la situation et en général, c'est un continuum l'âge et donc relatif, dans une situation j'peux ben tenter comme j'disais tantôt d'me dire jeune pis argumenter en me comparant à des gens de 70 ans, mais aussi trouver plus tard que j'suis vieux en voyant ou pensant à des gens de 20 ans (...) » (H9).*

Ce participant (H9), en prenant l'exemple des statuts « jeune »/« vieux », corrobore nos dires qu'il existe des attributs dont la logique constitutive est plutôt relative à l'altérité ; et, conséquemment, que cet idéaltype rend propice une certaine malléabilité attributive. Plus précisément, ces catégories « jeune »/« vieux », puisqu'elles relèvent de l'âge réparti arbitrairement sur un continuum d'années, ne doivent pas dans l'interaction concrète être abordées en tant que processus linéaire ; mais plutôt en termes de frontière catégorielle relative pouvant permettre à l'individu de concevoir l'engagement et le désengagement quotidien comme réalisable<sup>59</sup>, en l'occurrence tantôt se dire « jeune » et arguer ainsi en se comparant à des septuagénaires et ensuite « vieux » en rapport à des personnes dans leur vingtaine.

D'autre part, nous identifions la logique « absolutiste ». Cet idéaltype renvoie à une manipulation quelconque qui débouche sur des statuts dont l'attribution au jour le jour est plutôt

---

<sup>58</sup> Nous parlons ici d'idéauxtypes. Une élasticité d'application est de mise pour pallier le caractère réducteur de l'outil, d'autant plus que le contexte peut jouer de ses effets ici aussi.

<sup>59</sup> Cf. aux propos de Martin (2008) qui, commentant Caradec (2008), fait des observations similaires aux nôtres.

« rigide », car reposant davantage sur le principe du « tu l'es ou tu l'es pas pis pas à moitié » (H1) plutôt que celui de la comparaison. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« (...) J'dis pas que c'est impossible de changer, mais juste que ça reste binaire, c'est 1 ou 0, c'est t'es un homme ou une femme, (...) t'as pas d'entre-deux ni de compromis, pareil pour le travail, tu peux avoir plusieurs jobs pis changer, mais celles que t'as, le titre qui s'rattache tu l'as pas à moitié » (H1).*

Ce participant (H1), en prenant les exemples du sexe<sup>60</sup> et de l'emploi, confirme nos dires qu'il existe des attributs dont la logique constitutive est plutôt « absolutiste », c'est-à-dire de catégories plutôt sans concession et/ou indifférentes à l'altérité, « c'est 1 ou 0 [(...)] tu l'as pas à moitié ». En conséquence de quoi, l'attribution s'en trouve « rigidifiée » au sens où elle n'offre pas vraiment à Ego le potentiel de malléabilité quotidien retrouvé précédemment avec une logique « relativiste ».

#### *Les supports et/ou coercitions matériels*

Les supports et/ou coercitions matériels sont ces éléments qui « renvoient [...] aux limites environnementales [...] ou à des aspects directement et ouvertement physiques tenant à nos rapports à l'espace ou à nos ressources [(de l'ordre de l'avoir, du savoir et du pouvoir)] » (Martuccelli, 2005, p. 82). Pour reprendre notre métaphore initiale voulant qu'attribuer implique de « cocher certaines cases » plutôt que d'autres, si les supports et/ou coercitions cognitifs précédemment vus sont ce qui constituent les cases en soi, donc ce qui en tracent les contours, les supports et/ou coercitions matériels sont ces éléments quant à eux qui permettent de les cocher<sup>61</sup> ou d'indiquer ce qui peut à un moment quelconque être coché ou pas. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

---

<sup>60</sup> Cf. notamment aux ouvrages *Nouvel éloge de la diversité sexuelle* (2019), et *L'invention de soi. Une théorie de l'identité* (2010), pour saisir tout l'arbitraire dans l'élaboration des statuts de sexe « homme » et « femme ».

<sup>61</sup> Nous parlons ici de remplir les implications statutaires (c.-à-d., remplir les droits, les privilèges, les obligations, les devoirs, etc., bref être en adéquation) par l'usage de ressources à la disposition du soi, du rôle social donc.

*« Quand t'es engagé [au Crédit régional], tu reçois des codes d'accès pis des outils de travail qui correspondent exclusivement au poste que t'occupes et pour lequel t'es formé. Ces codes d'accès, ces outils et même le savoir obtenu durant ta formation j'dirais, ça t'limite dans tes déplacements dans l'établissement, t'es restreint à l'espace dédié pour faire ta job en gros. Tu verras jamais mettons un directeur venir en bas au comptoir services, ou quand y'a des clients à l'accueil ben c'est le conseiller qui vient les chercher au lieu que ça soit moi qui aille les porter. Mais en même temps ces divisions-là c'est ça qui permet de dire qui est qui, qui fait quoi » (H6).*

Ce participant (H6) corrobore notre idée selon laquelle il existe des éléments matériels — en l'occurrence différents espaces de travail plutôt exclusifs auxquels correspond un type spécifique d'outils dédié à un type spécifique de tâches — qui tiennent aux rapports à l'espace et aux ressources de l'individu — en l'occurrence certains accès, outils de travail (l'avoir et le pouvoir), savoirs techniques (le savoir et le pouvoir), etc. — et qui agit comme support informationnel et/ou comme coercitions de ce qui est possible ou non pour l'individu à un moment quelconque de son interaction de « cocher » en départageant « qui est qui [par] qui fait quoi » (H6), bref d'attribuer.

Ces éléments matériels, s'ils sont notamment ce qui permet de « cocher les cases », sont aussi ce qui permet à Ego dans une certaine mesure de les « étirer », voire de les « déformer »<sup>62</sup>, etc. L'avènement de la modernité, nous le savons, introduit cette possibilité pour Ego d'aller relativement au-delà de la normativité sociétale moyennant une certaine volonté/assurance/force de caractère (Kaufmann, 1995). Et cela bien entendu n'est pas sans incidence sur les possibilités d'attribution d'Ego. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Ça peut arriver, j'ai vu des conseillers qui aimaient mieux s'habiller plus femme une journée et plus homme une autre. J'me souviens [un tel] était très masculin une journée, très féminin une autre avec ses ongles de femme par exemple, (...) y'en a qui ont le courage de sortir de ça, pour lui un homme ça pouvait être autre chose que ce que la majorité s'imagine (...), je sais que [lui] c'était quelqu'un qui avait le courage de le faire (...), courage parce que y'était le seul fake d'être seul en partant pour moi ça prend du courage, une certaine confiance, c'est pas faire comme les autres mettons, juste de sortir du moule justement faut avoir du courage » (H7).*

---

<sup>62</sup> Bihl et Pfefferkorn (2008) précisent que les inégalités de savoirs notamment « [affectent] la capacité [des acteurs] [...] de proposer et d'imposer des définitions légitimes des choses, des gens, des situations, des rapports et des pratiques » (p. 11).

Ce participant (H7) corrobore notre thèse voulant que l'individu, mobilisant certaines ressources, peut aujourd'hui en rapport à un attribut quelconque du statut (tenter de) endosser un rôle qui diverge des prescriptions/proscriptions statutaires. En l'occurrence, le conseiller visé par l'extrait utilise son argent, son courage, etc., pour pouvoir porter de faux ongles, accessoires majoritairement associés aux femmes, tout en l'endossant sous le couvert de la caractéristique « homme ». Dès lors, il peut se créer une certaine ouverture des possibilités d'attribution d'Ego, car les échanges attributifs (peuvent) « opèrent sur la base d'une plus grande profusion de signes potentiels<sup>[63]</sup> » (Martuccelli, 2002, p. 433).

Ce ne sont cependant pas tous les statuts qui offrent le même potentiel, car tout statut ne renvoie pas nécessairement aux mêmes caractéristiques. Plus précisément, essentiellement deux traits statutaires nous semblent déterminants, soit l'intensité et la nature des forces instituanes. En ce qui concerne l'intensité, donc l'emprise des forces instituanes, l'affaire est vite classée, c'est-à-dire que plus ou moins intense sont les forces impliquées, plus ou moins difficile il sera vraisemblablement d'y dévier (Kaufmann, 2010). Pour ce qui est de la nature des forces impliquées, une apparaît sortir du lot, c'est-à-dire celle du droit/du règlement qui, nous le savons, (est censée) opérer ses effets de façon à ne laisser aucune marge de manœuvre à l'individu, ce qui n'est pas le cas des autres types de forces (p. ex., celles de la tradition, de la convention, du consensus/du nombre, de la morale, etc.) (Durkheim, 2009). Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« On rencontre beaucoup de membres aujourd'hui qui viennent et qui sont très très bien renseignés, parfois même mieux renseignés que nous parce qu'ils font beaucoup de recherches, ils se documentent énormément, mais ça leur donne pas le droit d'être conseiller et c'est pour cela qu'ils viennent nous voir, (...) l'AMF c'est fort et si on respecte pas ben on peut perdre notre emploi pour éviter que ça se reproduise, le*

---

<sup>63</sup> C'est bien Hebdige (1979) qui a montré qu'il s'était produit dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle une éruption de styles en rapport à divers attributs du statut, dont celui de « jeune ».

*Crédit régional nous surveille en plus de l'AMF à ce niveau, y'a une foule de normes et procédures légales à suivre en plus d'obtenir des qualifications, etc. » (F6).*

Cette participante (F6), en prenant l'exemple du statut de conseiller, confirme notre propos selon lequel la force du droit opère idéalement de telle sorte à ce qu'il ne puisse y avoir de violation réussie (Durkheim, 2009). Elle dénote justement que les conseillers sont de façon à prévenir les écarts illégaux sous surveillance de l'Autorité des marchés financiers ainsi que du Crédit régional ; et que la violation de ces normes et procédures légales peut mener au congédiement pour éviter la récidive. Mais même au niveau du droit, nous le savons, le niveau d'emprise qu'exercent les forces, ici ladite surveillance de l'AMF, n'est pas toujours suffisant et la dérogation existe.

#### *Les supports et/ou coercitions interactifs*

Quant aux supports et/ou coercitions interactifs, « [o]n suppose ici que ce sont les autres membres de la collectivité qui corrigeront les actions individuelles [(celles attributives et autres)] qui ne s'adapteraient pas aux [critères sociaux « établis » pour en encourager plutôt d'autres ; correction qui] peut soit prendre une forme proprement normative, soit [...] s'imposer par l'effet des actions des autres [(ou de leur simple présence)] sur nous » (Martuccelli, 2005, p. 87). Cette catégorie d'éléments peut essentiellement se résumer au fait que l'altérité aussi possède des possibilités d'attribution et des ressources avec lesquelles Ego vraisemblablement doit toujours composer lorsque vient le temps de savoir ce qui est possible ou non pour lui d'attribuer à un moment quelconque de son interaction. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Tout le monde connaît tout le monde, j'pourrais pas m'attribuer le titre de directeur devant eux, les gens savent que j'le suis pas pis y savent c'est qui le directeur. Ça serait pas long que j'me ferais avertir. Pis même si j'voulais faire sa job, on s'entend c'est fictif parce qu'assez irréaliste, ben la sécurité m'escorterait » (H6).*

Ce participant (H6), par un scénario fictif, corrobore nos affirmations selon lesquelles il existe des supports/coercitions interactifs qui, de par leur simple présence ou leurs actions, agissent comme indicateur informationnel de ce qui est possible ou non pour l'individu à un moment quelconque de son interaction de faire et ultimement d'attribuer. Dans le cas présent donc, le participant (H6) sait pertinemment qu'il ne pourrait pas dévier de son rôle pour effectuer les tâches du directeur et finalement réclamer le titre, car autrui — en l'occurrence « [t]out le monde [qui] connaît tout le monde » (H6) et l'agent de sécurité — le corrigerait, c'est-à-dire l'avertirait ou l'escorterait, en usant de ses ressources.

Toutefois, tous les attributs du statut ne produisent pas (toujours) les mêmes réactions lors de l'attribution et, cela, Ego le sait pertinemment ou du moins tente en lien avec ses possibilités d'attribution de le prévoir. Il existe, nous le savons bien, des différences hiérarchiques entre catégories — certains statuts sont plus « désirables » que d'autres — et, en ce sens, il semble y avoir un différentiel d'appréhension tendanciel entre les statuts « mélioratifs » et ceux « péjoratifs » qui ultimement affecte les possibilités d'attribution d'Ego. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Quand qu'on dit quelque chose de positif sur toi ou les autres, en général on va pas vraiment s'attendre à s'faire ramasser mettons, j'dis pas que ça l'arrive pas, justement t'essayes de prévoir, tandis que c'est tout le contraire avec du négatif [rire], ça peut blesser pis la personne peut se fâcher contre toi, chose que les gens normaux j'dirais souhaite pas vraiment (...), c'est quelque chose dire à quelqu'un du négatif, (...) ça peut être lourd fake y peut y avoir une réserve, (...) même en dire de soi-même ben souvent les gens réagissent mal, ça choque surtout si y tiennent à toi » (F5).*

Cette participante (F5) confirme que les statuts « positifs » ou « négatifs » n'engendrent pas les mêmes réactions, en conséquence de quoi l'individu bien souvent n'envisage pas l'attribution de ces deux types de statuts de la même manière. Plus exactement, elle nous dit à sa façon qu'il n'est généralement pas tellement attendu de faire face à des résistances ou de retombées indésirées lors

de l'attribution « positive » ; alors que cela est l'inverse avec « du négatif » (F5). Il en résulte nous dit-elle une plus grande réserve la plupart du temps face à l'attribution de statuts « négatifs » comparativement aux statuts « positifs », diminuant ainsi les possibilités d'attribution dans le premier cas, pour les ouvrir dans le second cas<sup>64</sup>.

Un constat similaire au niveau des possibilités d'attribution d'Ego peut être fait entre les statuts à caractère « permissif » et ceux à caractère « tabou ». Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« C'est tabou l'argent, pis même si c'est quelque chose que tout le monde recherche l'argent, ben veut veut pas ça peut rendre les gens malaisés pis ben tu veux pas ça surtout dans notre métier mettons si tu rencontres des clients le moins fortunés, tu vas pas leur dire qui sont des riches, c'est pas professionnel, pas permis, pis ben naturellement c't'encore pire pour le statut de pauvre [rire], mais en contexte différent, c'est sûr que tu peux t' permettre d'en parler, le tabou tombe » (H1).*

Ce participant (H1) corrobore notre thèse selon laquelle le caractère « permissif » ou « tabou » d'un attribut du statut peut affecter les possibilités d'attribution d'Ego. En l'occurrence, le caractère « tabou » des attributs « riche »/« pauvre » nous dit-il l'empêcherait d'y avoir recours pour qualifier ses clients en raison de certaines résistances et retombées interactives indésirées, comme ici rendre malaisés lesdits clients et passer pour quelqu'un de non professionnel. Et ces restrictions cessent s'il n'y a pas de tabou ou que celui-ci tombe ajoute-t-il.

---

<sup>64</sup> Nous avons pris le soin de nous exprimer en termes généraux car, même si nos propos renvoient à une application vraisemblablement d'envergure, il existe des exceptions dont le contexte est la cause. Pour les statuts « positifs » par exemple, l'impératif de modestie (Heinich, 2018) est ce qui a amené certains participants à dire que l'attribution de ce type de statuts pouvait parfois générer des résistances, soit fâcher face à de la « vantardise » ou refuser l'attribution par « humilité » notamment. Quant aux statuts « négatifs », des participants ont relevé qu'il était par moments acceptable de dénigrer l'altérité. Il arrive effectivement que le contexte rende favorable l'attribution « négative », c'est ce que l'un des participants (H1) a confirmé en donnant l'exemple d'un groupe qui encouragerait ses membres à se moquer des passants pour consolider l'appartenance groupale.

Toute remarque faite sur la désirabilité, nous le savons, s'articulent au final autour du fait que l'humain ressent un besoin de respect qui fait de la gratification « une nécessité fonctionnelle primaire de la personnalité » (Martuccelli, 1999, p. 74, reprenant lui-même les idées de Parsons et al. 1962).

### *Les supports et/ou coercitions intérieurs*

En lien avec les tous les types de supports et/ou coercitions précédemment vus, ceux dits intérieurs sont ces éléments cognitifs, matériels et/ou interactifs, bref les attributs du statut, leurs implications et certains repères par rapport à autrui, « que l'acteur a vraiment fait[s siens] [...] en les incorporant physiquement [ou en] les intériorisant » (Martuccelli, 2005, p. 98). Et bien évidemment, ces éléments intérieurs participent à leur façon à cadrer ce qui est possible ou non pour l'individu à un moment quelconque de son interaction d'attribuer, de concevoir comme attribuable, etc. Effectivement, Ego sera moins porté à changer l'usage qu'il fait de ses ressources et/ou à procéder à des changements d'attribution, d'autant plus que ces éléments sont incorporés et/ou intériorisés. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Les gens changent pas constamment tu sais, y'a des traits qui sont bien imprégnés j'ai l'impression, tu l'sais normalement quand tu dis quelque chose, comment les personnes vont réagir, (...) mais aussi juste t'as des gens qui de façon consistante se disent d'une certaine manière et qui pourraient pas se concevoir autrement, donc tu viens à savoir pis à l'garder en mémoire et ça permet de te positionner après comme j'disais (...), fake j'pas convaincu que ça peut changer à tout instant, oui ok ça change, mais si j'te connais depuis longtemps, j'trouve que t'es honnête, ça m'étonnerait que demain j'trouve que t'es malhonnête » (H2).*

Ce participant (H2) atteste de nos dires que l'individu incorpore et intériorise (davantage) certains traits plutôt d'autres — dans le présent cas il donne les exemples d'attributs se rapportant à ses collègues ou se réfère fictivement à l'honnêteté — et que cela est porteur de conséquences au niveau des possibilités d'attribution d'Ego. Plus précisément, il nous dit que les traits « bien imprégnés » (H2) de part et d'autre, en rapport à soi ou autrui donc, sont voués à une certaine

durabilité/stabilité<sup>65</sup>, en ce que l'individu conçoit dès lors difficilement qu'il soit possible de s'autoprésenter, agir et désigner en inadéquation de ces traits devenus des repères<sup>66</sup>.

#### 4. Le contextuel

La dimension structurelle de la dynamique attributive, plus exactement les éléments agissant comme supports et/ou coercitions qui déterminent les possibilités d'attribution d'Ego, est dépendante des circonstances. En nous inspirant des travaux de Martuccelli (2002; 2005), le contextuel est pour nous cette dimension de la dynamique attributive qui renvoie au contexte, soit à un ensemble de circonstances qui caractérise un moment quelconque et qui de ce fait module et/ou détermine (toujours) l'état des supports/coercitions du structurel, bref des possibilités d'attribution d'Ego.

Ce dit ensemble de circonstances, précisons-le, se rapportent aux pronoms et adverbes relatifs ou interrogatifs suivants : qui, où, comment et quand. Le *Qui* fait référence à tout élément qui se rattache de près ou de loin à l'idée de personne et qui a pour effet d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego ; le *Où* désigne tout élément géographique ayant pour effet d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego ; le *Comment* renvoie à tout élément qui se rapporte à la manière dont l'attribution statutaire s'effectue ayant pour effet d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego ; et, enfin, le *Quand* renvoie à tout élément qui se rapporte à la temporalité qui a pour effet d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego. Tous ces éléments constitutifs du contextuel,

---

<sup>65</sup> Park (1950) a justement remarqué que l'individu incorpore et intériorise des éléments de sa culture qui deviennent des parties constitutives de son soi vouées à une certaine durabilité.

<sup>66</sup> Il s'agit bien là de l'expression du statut social comme outil d'organisation sociétale qui rend lisible les relations sociales (Durkheim, 2013; Goffman, 1973a; Stryker, 1980) et agit ainsi comme système protecteur contribuant à donner à l'individu un sentiment de sécurité personnelle pour avancer avec confiance dans la vie (Stoetzel, 1978).

opèrent le plus souvent, mais pas tout le temps, en interrelation. Avant de détailler ces facettes du contextuel, présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos tenu :

« *J'ai déjà vu quelqu'un, pas ici là, mais avant où je travaillais, (...) il écrivait ses courriels en signant avec un autre poste que le sien, (...) jamais y'aurait pu normalement se faire passer comme ça devant les gens, c't'un p'tit monde où tout le monde s'connaît, c'est différent d'écrire sur Internet* » (F3).

Cette participante (F3) confirme notre propos selon lequel l'état des supports/coercitions du structurel, et donc les possibilités d'attribution d'Ego, se trouve toujours modulé et/ou déterminé par les circonstances du contexte. Nous comprenons que les possibilités d'attribution d'Ego où la personne travaillait sont en général telles qu'il est impossible de s'attribuer un statut socioprofessionnel qui n'est pas le sien. L'état notamment des supports/coercitions interactifs de la plupart des contextes à son ancien travail, le *Qui* donc, ne le permet pas puisque « c't'un p'tit monde où tout le monde s'connaît » (F3). Mais manifestement l'exception est possible et elle est due au changement de contexte. L'aspect (supposément) privé et virtuel (le *Où* et le *Comment*), mais aussi la méconnaissance du destinataire (le *Qui*) ont été décisifs pour que l'expéditeur des courriels électroniques puisse signer sous le couvert d'un poste autre que le sien.

### *Le Qui*

Le *Qui*, rappelons-le, est cette facette du contexte qui fait référence à tout élément qui se rattache de près ou de loin à l'idée de personne et qui a pour effet d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego.

L'identité (psycho)sociale des individus impliqués dans l'interaction (classiste et statutaire elle-même contextuelle (Goffman, 1973a) et de plus en plus fragmentée/singulière (Martuccelli, 2010)) — aussi bien celle de la personne qui attribue que de celle qui est visée/témoin — est l'un des éléments renvoyant au *Qui* dont il faut tenir compte des effets.

D'une part, parce que les différentes identités en société sont asymétriquement pourvues en ressources (différentes quantités et formes), ressources qui nous le savons bien à ce stade de l'analyse sont primordiales à la dynamique attributive.

D'autre part, parce qu'à la hauteur de tout ce qu'elles impliquent (vision du monde, valeurs, normes, etc.), elles enjoignent aux humains qui les endossent une ligne de conduite dont la résultante peut se résumer par la formule suivante : il ne s'agit pas de n'importe qui qui va se permettre de dire ou faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand, n'importe comment et avec n'importe qui (Goffman, 1973a). Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Certaines personnes vont aborder les statuts de gestionnaire par exemple, euh et ça c'est un peu comme j'ai vécu en France, on sent que y'a toujours genre ce, comment dire ça, ce, cette crainte du manager, pas la crainte, mais si un peu, on sent que ben que lorsqu'on parle d'un ou à un gestionnaire, ben on parle d'un gestionnaire tsé, on parle pas d'un gestionnaire ou à un gestionnaire comme on parle d'un collègue ou à un collègue tu vois, on peut pas se permettre les mêmes choses, quand on est entre nous on peut se permettre de faire et de parler différemment, mais moi j'ai conscience de ça tu vois et je l'ai moins comme ça, je vais plus leur parler au gestionnaire, j'suis assez ouvert et tout (...) » (H9).*

Ce participant (H9) confirme nos dires voulant que les différentes identités (psycho)sociales, en raison de leur différentiel normatif, impliquent des effets spécifiques sur les possibilités d'attribution d'Ego, expression d'un élément à part entière du *Qui*. En l'occurrence, il en témoigne en expliquant que selon l'identité de l'interlocuteur, un gestionnaire ou un collègue ici, ce qu'il est possible de faire et dire varie, mais que malgré cela tous ne se permettent pas d'interagir de la même façon avec les gestionnaires, cela dépend aussi de l'identité de l'employé.

L'« identité intérieure », soit la personnalité globale qui disons-le n'est pas sans lien avec l'identité sociale précédemment vue (Rocher, 1992), est aussi de ce fait un élément du *Qui* dont il faut tenir compte des effets, et ce, pour les mêmes raisons ultimement (Mucchielli, 2021). Comme

le dit Mucchielli (2021) en reprenant Erikson (1950), « toutes les conduites [...], si elles renvoient à l'expression de pulsions ou à des plaisirs internes, renvoient également au contexte social dans lequel elles prennent un sens et, du même coup, confèrent immédiatement une « place » sociale à leur acteur » (p. 80). Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« [Un tel] j'te disais tantôt est ben courageux d'être capable de sortir du moule, de faire et de se dire autrement, mais ben souvent j'ai l'impression que les gens comme ça qui ont ben confiance, ou que t'as un trait ben marqué de leur personnalité, ça vient en partie de comment ils ont été élevés, genre c'est ancré au plus profond d'eux j'ai l'impression » (H7).*

Ce participant (H7) réaffirme indirectement l'idée selon laquelle l'identité intérieure, de concert avec celle (psycho)sociale, est source explicative des conduites propres d'Ego et, de ce fait, participe à déterminer les circonstances du contexte tributaires des possibilités d'attribution. En l'occurrence, l'identité intérieure, celle « ancré au plus profond » (H7) dit-il, est notamment celle qui peut déterminer les conduites de l'individu, celle qui fait que Ego peut ou non se sentir apte à « sortir du moule, [à] faire et [à] se dire autrement » (H7), bref à être suffisamment « courageux », « confiant », etc., pour aller au-delà de la normativité sociétale.

L'« identité distinctive » — soit « une identité irréductible[ment unique], [...] [réelle expression d']un moi [qui] s'est construit comme distinct de tous les autres » (Mesure et Renault, 1999, p. 10) en raison du cumul des histoires (auto)biographique et historique dont il relève — est également un élément du *Qui* dont il faut tenir compte des effets. Plus exactement, toute l'information que l'individu intériorise depuis sa naissance qui lui vient de ses expériences de vie, de ses héritages multiples, etc., participe à faire de lui qui il est et à marquer donc le contexte de son unicité. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« (...) aussi par exemple nous n'avons pas les mêmes cultures et les mêmes façons de faire ou parler, on a pas les mêmes mentalités, les mêmes expériences de vie, pour lui l'honnêteté ou la courtoisie, il peut donner sa propre définition moi pareil, ça vient*

*influencer c'est certain dans nos interactions tout ça parce que dépendamment de ta définition tu le diras pas pour les mêmes choses » (H10).*

Le participant (H10) corrobore nos dires selon lesquels l'information qu'Ego intériorise depuis l'enfance provenant d'expériences de vie, d'héritages culturels, etc., et qui fait de lui un être unique participe à en marquer le contexte, et ultimement ses possibilités d'attribution. Dans le présent cas, le participant en montre les effets en donnant l'exemple que ce différentiel informationnel garant de l'unicité d'une personne à l'autre, elle versus son collègue ici, peut notamment mener à avoir des définitions statutaires différentes — en l'occurrence sur l'honnêteté ou la courtoisie — qui débouleront sur des possibilités forcément différentes et des attributions potentiellement aussi différentes.

Mais en rapport à toute cette information intériorisée se rattachant à l'identité distinctive, c'est aussi et surtout le contrôle possible de cette information, sur soi et sur autrui, qui peut changer selon les circonstances et qui est déterminant des possibilités d'attribution. Par cette expression, nous entendons toutes les informations statutaires dans une situation quelconque qui sont de part et d'autre connues, ou encore qui peuvent être omises, cachées, etc (Goffman, 1973a; 1975). Et ce contrôle donc, bien évidemment est tributaire de la visibilité ainsi que de la notoriété statutaire (Goffman, 1973a; 1975). Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Là on parle d'être gros, c'est sûr que c'est quelque chose de visible, tsé on peut remarquer quelqu'un qui est plus grand, plus gros, etc., que les autres, tandis que d'autres caractéristiques que tu peux pas voir ou percevoir, quand je te dis je suis anxieux, t'aurais pas pu le savoir en me regardant, faut que tu m'connaises plus intimement, comme en bas y'en a pas un esti qui l'sait que j'fais des crises de panique à maison, sauf que tu le vois que j'suis un gros monsieur (...), tu peux pas le cacher ça, y'a donc définitivement un impact parce que tu peux pas garder ça confidentiel, tu peux pas trop aller contre là, les gens le voient que j'suis pas mince » (H6).*

Ce participant (H6) montre que le contrôle de l'information, tributaire de la visibilité/perceptibilité et de la notoriété statutaire, est circonstanciel au gré du *Qui* et affecte conséquemment les

possibilités d'attribution d'Ego. Il explique que le fait qu'il soit « anxieux », contrairement au fait d'être « gros » qui est bien en vue, est plus facilement masquable quotidiennement auprès de ses collègues du Crédit régional qui ne le connaissent pas « intimement » ; il a donc en rapport au statut d'« anxieux » de plus grandes possibilités pour agir et se dire autrement aux yeux des autres employés, ce qui n'est pas le cas avec le statut de « gros ».

Deux grandes tendances liées aux possibilités d'attribution d'Ego en rapport à ce dit contrôle de l'information semblent se dégager de nos résultats<sup>67</sup>. D'une part, il sera vraisemblablement plus difficile pour Ego de tenter d'attribuer un statut à autrui s'il a peu, voire aucune information à son sujet, et ce, d'autant plus si le statut est « mal » perçu. Et l'inverse est aussi vrai lorsque Ego est en possession de plus d'informations sur l'altérité. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Contredire quelqu'un sur quelque chose d'abstrait c'est plus difficile en général, on est d'accord, comme me contredire sur le fait que j't'un anxieux, c'est quasiment impossible, t'as pas d'informations sur moi et tu viens me dire le contraire, t'es qui toi en me connaissant pas pour venir, m'dire ça et prétendre que tu m'connais mieux que j'me connais, mais en général c'est ça si tu me caractérisés d'une façon que j'aime pas pis que tu m'connais pas, j'vais m'opposer c'est clair (...), ah ben sûr tu peux tenter de contredire n'importe quoi c'est juste que après ça l'argument qui va venir avec va être probablement très faible, tu comprends, parce que t'as pas d'info, tu m'connais pas tsé, tu peux pas le savoir, mais ma famille qui m'connait, avec qui j'suis tous les jours ben eux le savent, j'me laisse aller avec eux, pour eux j'comprends que c'est facile de le dire, pis j'pourrais plus difficilement les contredire mettons que j'veuille plus l'étiquette d'anxieux » (H6).*

Ce participant (H6) étaye cette première tendance voulant qu'il serait pour Ego plus difficile en général de tenter d'attribuer un statut à autrui quand il a moins d'informations à son sujet (et vice-versa), et ce, d'autant plus si l'attribut en question est « mal » perçu. Contredire en l'occurrence le fait qu'il se dit « anxieux » serait nous dit-il difficile, voire presque impossible sans information.

---

<sup>67</sup> Pourquoi prendre le soin de parler de tendance ? C'est parce que les composantes du contextuel agissent en interrelation. Il arrive donc que d'autres éléments du contextuel rentrent en ligne de compte de façon à engendrer des exceptions à ces généralités.

La raison en est principalement que le processus attributif statutaire ne fonctionne jamais *ex nihilo* et attribuer un statut dans un monde commun où le statut est intrinsèquement relationnel implique de corroborer, d'appuyer, de justifier, etc., dans une certaine mesure ses actes et ses dires attributifs. Ce participant n'hésiterait donc pas à s'opposer, d'autant plus qu'il n'aime pas la qualification<sup>68</sup>. Sa famille qui le côtoie au quotidien, pourrait plus aisément statuer sur le fait de savoir s'il est ou pas « anxieux », car elle se trouve en possession d'une plus grande quantité d'informations sur lui.

D'autre part, au niveau maintenant de la réclamation d'un statut pour soi, nous observons une deuxième tendance qui est le pendant de la première, à savoir qu'Ego sera généralement plus restreint dans ses possibilités d'autant plus que les gens avec qui il interagit possèdent en quantité importante des informations sur lui. Il sera effectivement tenu et suivi par son passé, son présent, mais aussi son « futur », donc ce qu'il a fait et dit par le passé (et avec qui), ce qu'il affiche dans le moment présent et ce qu'il envisage, ce à quoi il aspire dans le futur, etc. Et l'inverse est aussi avéré lorsque l'Autre possède moins d'informations sur Ego. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Oui, c'est ça, plus c'est concret, plus connu, plus c'est difficile généralement, tsé j'peux pas te dire que j'suis mince quand tu me regardes comme ça, j'peux pas te dire que j'suis noir quand tu vois que ma peau est blanche, tu vas juste me contredire, c'est la même chose que si quelqu'un m'connait dans vie, sais d'où j viens et où j'men va, j'peux pas tellement lui en passer des vites (...), pour les statuts que j'ai dit plus abstraits, donc moins connus, j'pas si j'm'exprime bien, mais en gros y'a vraiment une grosse labilité à ce niveau-là, j'peux complètement omettre de dire que j't'un anxieux*

---

<sup>68</sup> Les propos tenus ici par le participant (H6) sont sans aucun doute liés au besoin de respect des humains qui rappelons-le fait de la gratification « une nécessité fonctionnelle primaire de la personnalité » (Martuccelli, 1999, p. 74, reprenant lui-même les idées de Parsons et al. 1962). Goffman (1973a) a bien remarqué en ce sens que chacun parle souvent de choses qui le concernent sans affecter trop les autres pour éviter les conflits (peur de se tromper, de choquer, etc.). Mais nous croyons que cet absence totale d'hésitation à s'opposer dont nous fait part le participant (H6) renvoie vraisemblablement à un autre phénomène complémentaire de l'analyse de Goffman (1973a). Ce phénomène, nous semble-t-il, c'est le fait que des individus dits « égaux » dans les sociétés modernes hésiteraient de moins en moins à s'opposer quand l'attribution leur déplaît, même face à une personne qui est leur supérieure hiérarchique. Voilà l'impression que nous avons lorsque ledit participant (H6) répond « *t'es qui toi en me connaissant pas pour venir, m'dire ça et prétendre que tu m'connais mieux que j'me connais* ».

*et dire que j'suis déterminé, performant, courageux et tout et tout dans la même conversation, c'est ça l'abstrait, j'peux dire c'que j'veux, j'peux m'présenter comme j'veux dès que les autres me connaissent pas le moins, c'est sûr que y'a des limites, tsé j'peux ben m'dire courageux, mais si j'pas capable d'agir comme quelqu'un d'courageux ben j'pas plus avancé » (H6).*

Le participant (H6) supporte cette deuxième tendance voulant qu'Ego serait en général plus restreint dans ses possibilités de réclamation statutaire quand que les gens avec qui il interagit possèdent en quantité importante des informations sur lui, plus précisément sur son passé, son présent ou sur ce qu'il envisage, et vice-versa. En l'occurrence, il ne pourrait pas se dire « mince » ou « noir », quand clairement son interlocuteur voit qu'il n'en est rien. Ou encore, il lui serait impossible ajoute-t-il « [d']en passer des vites » (H6) — essentiellement ne pas dire ce qu'il est « réellement » — aux personnes qui ont une connaissance plutôt exhaustive de sa biographie. Mais à l'opposé, plus son interlocuteur le méconnaît, plus il gagne en latitude, c'est-à-dire qu'il peut, dans les limites que lui imposent les ressources à sa disposition et son incorporation des divers éléments de sa culture, investir différents *soi* sociaux, c'est-à-dire passer pour un être « déterminé », « performant », « courageux » dans le présent cas, pour en constituer son *moi* individuel momentané<sup>69</sup>.

Pour terminer cette section sur le *Qui*, ajoutons qu'il ne suffit pas de s'intéresser à l'identité pour saisir toute la richesse de cette facette du contexte, mais qu'il faut en plus se pencher sur le lien qui unit les personnes dans l'interaction et, plus exactement, à sa nature. Effectivement, le « liant » comme l'appelle Martuccelli (2002), soit le lien justement qui unit différents individus d'une interaction quelconque et qui agit comme enrobant situationnel, affecte les possibilités d'attribution d'Ego puisqu'il se superpose toujours au niveau de l'action aux statuts-rôles de

---

<sup>69</sup> Cf. à l'étude de Jauréguiberry (2000) qui, reprenant Mead (1963), fait des observations non pas sans lien aux nôtres.

manière à les rendre plus ou moins faciles à jouer (Martuccelli, 2002). Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Avoir une [meilleure amie de travail], c'est surtout la relation de confiance que t'as avec la personne qui te permet comme j'disais de faire et dire des choses que tu pourrais pas te permettre avec d'autres collègues. C'est une genre de confidente tu vois, avec laquelle t'as une certaine complicité, (...) les autres personnes de mon département, j'ai pas la même relation, le climat de travail est pas le même, elles sont plus vieilles aussi faut dire, (...) mais bon j'ai l'impression de marcher parfois sur des œufs, j'sais pas toujours quoi dire, j'suis malaisée fake j'me retiens parfois » (F8).*

Cette participante (F8) confirme l'idée que le liant affecte constamment les possibilités d'attribution d'Ego et, conséquemment, doit comme tout autre élément de cette section du contextuel être systématiquement pris en compte lors d'une étude de la dynamique attributive. En l'occurrence, avec sa « [meilleure amie de travail] » (F8), elle nous dit que sa relation professionnelle est marquée par la « confiance », la « complicité », bref une certaine aise qui rend propice les confidences. Ce qui n'est pas du tout le cas avec ses autres collègues plus « vieilles », sa relation avec elles étant plutôt caractérisée par la gêne, la retenue, bref une impossibilité de faire et de dire qu'elle ne retrouve pas avec sa « [meilleure amie de travail] ». Martuccelli (2002) a bien raison donc d'affirmer que le social ne se produit jamais à la hauteur d'individus atomisés puisque ceux-ci, nous l'avons vu, se font toujours plus ou moins confiance, sont toujours plongés dans différents « climats », etc., tel est notamment le liant affectant sans cesse les possibilités d'attribution d'Ego.

### *Le Oû*

Le *Oû*, souvenons-nous, est cette facette du contexte qui renvoie à tout élément géographique ayant pour effet d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego.

Les différents lieux en société, nous le savons bien depuis Goffman (1973a; 1973b), sans être à « l'abri » de l'influence des phénomènes macrosociologiques, renvoient tous « à des mondes

différents, ayant chacun leur langage, [leurs tabous,] leur répertoire de [statuts-]rôles, leurs rituels d'action, leur] *syntaxe des conduites* [, bref, leurs mécanismes d'autorégulation] » (Joseph, 2009, p. 15). La spécificité d'un quelconque lieu donc doit toujours être prise en compte lors d'une étude empirique de la dynamique attributive, car elle s'en trouve déterminante des possibilités d'attribution d'Ego. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Peut-être parce qu'on est pas dans un contexte précis non plus qu'on peut se permettre plus, euh parce que j'te dirais tout dépendant l'honnêteté, si tu te ramasses en avant d'un juge dans une cour de justice (...), ça se peut que ton concept de l'honnêteté, ta définition change par rapport à toute la situation, c'est-à-dire qu'elle deviendrait plus clair parce qu'elle serait restreinte à un contexte précis, soit dire ou non la vérité, toute la vérité, (...) c'est clair tu vois, mais globalement comme ça quand que t'es pas dans un contexte comme ça, j'peux me permette d'être un peu plus vague parce que c'est moins clair c'est quoi, c'est quand que quelqu'un devient honnête, selon quels critères, etc. » (F5).*

Ce que souligne cette participante (F5) c'est que à chaque lieu en société correspond vraisemblablement un monde particulier qui rend propice certaines possibilités d'attribution plutôt que d'autres. En l'occurrence, l'acception de l'honnêteté nous dit-elle est plutôt régulée, précise et claire dans une cour de justice où le répertoire de statuts-rôles auquel elle se rattache correspond à des positions structurelles/organisationnelles (p. ex., un juge, un avocat, un accusé, un témoin, etc.) elles-mêmes plutôt régulées/précises et claires, où les rituels d'action le sont aussi (p. ex., attendre son tour pour répondre à des questions sur le litige en disant « la vérité, toute la vérité » (F5)), etc. Et ainsi ajoute-t-elle, Ego n'a pas la même latitude au tribunal en rapport à l'« honnêteté » qu'il en aurait potentiellement dans un autre lieu où les relations sociales sont plus informelles.

Outre cela, à chaque lieu en société correspond une « façade » quelconque, à savoir un appareillage symbolique dont la fonction, rappelons-le, est d'établir et de fixer la définition d'une situation en fournissant des informations statutaires (Goffman, 1973a). Plus précisément, il y a dans tout lieu, d'une part, un « décor », c'est-à-dire une toile de fond ainsi que des accessoires aux

actes humains (p. ex., des bureaux de travail, des ordinateurs, etc.) ; et, d'autre part, un cumul de « façades personnelles », à savoir tout élément confondu en la personne des acteurs présents (p. ex., des vêtements, des façons de parler, etc.) (Goffman, 1973a) ; et ces éléments donc fournissent toujours une certaine quantité d'informations statutaires. Nous avons vu à la section précédente sur le *Qui* toute la pertinence de l'information statutaire, du contrôle de cette information, etc., en rapport aux possibilités d'attribution d'Ego, bref à la dynamique attributive<sup>70</sup>. L'état quelconque de la façade d'un lieu donc s'avère toujours déterminante des possibilités d'attribution d'Ego.

Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Tsé ma job je rencontre les gens principalement par téléphone, l'information que j'ai à ce moment sur la personne n'est pas la même qu'elle pourrait l'être si je la rencontrais dans mon bureau. J'pourrais et j'peux clairement pas dire les mêmes choses, j'suis restreinte, j'ai pas autant d'informations à ce moment, c'est pareil pour toi mettons avant notre rencontre, si tu m'voyais dans la rue au lieu d'être derrière un bureau d'ordinateur au [Crédit régional], ben tu pourrais pas dire ma job » (F3).*

Cette participante (F3) confirme l'idée selon laquelle l'état de la façade d'un quelconque lieu dans lequel se trouve Ego est toujours déterminant de ses possibilités d'attribution. En l'occurrence, avoir une interaction au téléphone ou en personne<sup>71</sup>, dans la rue ou au Crédit régional, ne renvoie pas à la même quantité ou aux mêmes informations, ce qui conséquemment ne permet pas à Ego d'attribuer les mêmes statuts. Il nous aurait en effet été probablement impossible de dire l'emploi de cette enquêtée si nous l'avions croisée dans la rue habillée en civil, en comparaison à la situation où elle se trouve derrière un bureau d'ordinateur au Crédit régional vêtue d'un tailleur arborant une épinglette à l'effigie de l'institution.

---

<sup>70</sup> Nous invitons le lecteur à y retourner au besoin.

<sup>71</sup> Aux interactions prenant part à distance, au téléphone justement ou dans un lieu virtuel, par contraste aux interactions en face à face, correspond un plus haut degré de liberté attributive en raison de la quantité informationnelle généralement disponible. En plus des dires de la participante (F3) qui supporte en partie cela, l'étude de Jauréguiberry (2000) susmentionnée milite en ce sens. Celui-ci a montré toute la latitude statutaire que pouvait avoir l'individu sur Internet, soit s'adonner à investir différents *soi* sociaux, pour en constituer son *moi* individuel momentanément souhaité.

## *Le Comment*

Le *Comment*, rappelons-le, est cette facette du contexte qui renvoie à tout élément qui se rapporte à la manière dont l'attribution statutaire s'effectue et qui a pour effet d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego.

Dans cette section, notre but n'est pas tant de faire l'examen exhaustif des manières, d'ailleurs nous n'avons pas les données pour ce faire<sup>72</sup>, mais plutôt de montrer que la manière d'attribuer un statut, puisqu'elle provoque différentes impressions et réactions, doit toujours être prise en compte lors d'une étude bien concrète de la dynamique attributive, car elle détermine en grande partie des possibilités d'attribution d'Ego. Présentons un passage de nos notes d'observation pour illustrer notre propos :

Pendant la pause café, un homme a dit avec un ton « humoristique » « *j't'un homme, les hommes ça prend leur café noir, noireee* ». Les collègues autour ont ri et ont poursuivi leur journée. Sachant que le sexisme est interdit au Crédit régional, nous sommes par après allé demander à l'une des collègues qui a été témoin du commentaire ce qu'elle en pensait. Elle a répondu « *ouin, mais il le disait en blague, c'est correct ben souvent dans c'temps-là, ça passe, les gens le savent que sinon y pourraient pas le dire, y savent ça serait quoi les réactions du monde* » (Crédit régional, 2023).

Cet extrait exemplifie le fait que la manière d'attribuer un quelconque statut peut provoquer des impressions et des réactions différentes qui, au final, modulent l'état des possibilités d'attribution d'Ego. En l'occurrence, la manière humoristique est ce qui a permis à l'employé de pouvoir passer ce commentaire et de s'en tirer avec des rires, chose qu'il n'aurait pas pu dire avec un plus grand « sérieux ». Comme le dit Raphaël (2010), « beaucoup de choses peuvent être dites pourvu qu'elles ne soient pas prises au sérieux [, et l'humour permet ainsi] d'entrer en relation [d'une manière spécifique], de donner de soi une certaine image, de s'imposer dans un groupe, [etc] » (p. 10).

---

<sup>72</sup> De futurs travaux pourraient servir à approfondir notamment cette partie.

## *Le Quand*

Le *Quand*, souvenons-nous, est cette facette du contexte qui renvoie à tout élément qui se rapporte à la temporalité et qui a pour effet d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego.

Il faut cependant le préciser, au niveau interactionnel plus microsociologique, les effets du *Quand* peuvent être mieux saisis par les autres facettes du contextuel, le *Qui*, le *Où* et le *Comment*. Le *Quand* conséquemment renvoie essentiellement pour nous à ces « grands » éléments macrosociologiques, ces états du monde, qui se rapportent à une époque, un siècle, une décennie, etc., donné.

Dans cette section, notre but n'est pas tant de faire l'examen exhaustif de ces grands éléments macrosociologiques, d'ailleurs nous n'avons pas les données pour ce faire<sup>73</sup>, mais plutôt de montrer que la dynamique attributive n'est pas à l'« abri » de leurs effets, qu'ils sont grandement déterminants des possibilités d'attribution d'Ego donc, et doivent de ce fait toujours être pris en compte lors de l'étude empirique de l'attribution statutaire.

À ce niveau justement, plusieurs remarques ont par exemple été émises dans ce chapitre quant à l'avènement de la modernité et de ses effets sur la dynamique attributive contemporaine<sup>74</sup>. Mais au-delà de cela, pour illustrer notre propos, présentons un passage de nos notes d'observation qui relève les effets sur la dynamique attributive observées au Crédit régional de ce mouvement plutôt généralisé de « la » société moderne qui se veut de plus en plus inclusive et diversifiée (Kaufmann, 2010) :

À notre arrivée au Crédit régional, nous avons compris que l'institution n'est pas exempte (elle est « emportée » par) et ne fait pas exception à ce grand mouvement sociétal qui milite pour une certaine inclusion et diversité. Effectivement, l'« inclusion » et la « diversité » sont au Crédit régional des valeurs fortement mises de l'avant (p. ex., on l'entend de la bouche des employés, on le voit sur des écriteaux, un comité

---

<sup>73</sup> De futurs travaux pourraient servir à approfondir notamment cette partie.

<sup>74</sup> Nous invitons le lecteur à procéder à une deuxième lecture du chapitre en gardant cela en tête au besoin.

inclusion/diversité est mis en place, etc.). Ce sont sans doute ces valeurs qui ultimement ont fait en sorte qu'un homme puisse travailler au Crédit régional avec de faux ongles, réalité qui, il n'y a pas si longtemps, aurait été impensable dans un milieu aussi « conservateur » que le secteur bancaire (Crédit régional, 2023).

Cet extrait atteste du fait que de « grands » éléments macrosociologiques qui modèlent l'état du monde — en l'occurrence ce mouvement sociétal d'inclusion et de diversité plutôt généralisé qui « emporte » sur son passage — peuvent jouer de leurs effets sur la dynamique attributive en modulant l'état des possibilités d'attribution d'Ego. Il s'agit vraisemblablement de ce mouvement avec ces valeurs justement qui ont entraîné un état du monde tel qu'il a été possible pour un conseiller du Crédit régional de dépasser la normativité sociétale genrée dans un milieu fortement « conservateur », en portant de faux ongles sous le couvert de la caractéristique « homme », et d'augmenter de ce fait la quantité de signes potentiels pour opérer l'attribution de ce statut.

## **5. L'individuel**

Pour présenter cette dimension de la dynamique attributive qu'est l'individuel, il importe de faire une brève récapitulation.

Avec les dimensions du structurel et du contextuel, nous nous sommes attardé à l'état des possibilités d'attribution d'Ego qui, rappelons-le, est ce qui encadre la dynamique attributive qui consiste en une dyade variance/constance relative attributive. Les possibilités d'attribution d'Ego, souvenons-nous, régulent ladite dyade. Nous disions justement que le fait qu'Ego se retrouve dans ses interactions toujours en possession d'une quantité limitée de possibilité(s) freine de façon générale la variance attributive pour favoriser la constance relative attributive, ou que moins nombreuses sont les possibilités d'attribution, moindres sont les possibilités de variance attributive, ce qui milite en faveur d'une certaine constance attributive.

Mais ces constats, s'ils sont avérés à un niveau élevé d'abstraction, restent à eux seuls lacunaires pour rendre intelligible la dyade variance/constance relative attributive. La raison étant celle-ci, l'individu, plus souvent qu'autrement, se retrouve à avoir une certaine latitude attributive, plusieurs possibilités d'attribution donc, et la façon dont il en dispose peut aussi bien résulter en une variance attributive qu'une constance relative attributive<sup>75</sup>. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Des fois tu sens que tu pourrais contredire ton patron, genre il est ouvert, il demande ton avis et justement tu lui partages ta vision des choses, mais en d'autres temps tu décides de te retenir, tu veux pas le contredire, tu t'dis ben c'est possible que si j'suis d'accord avec lui, ça va m'aider dans ma carrière, il va m'aimer davantage sachant qu'on voit les choses du même avis, que je ne l'ai pas contredit (...) » (F8).*

Cette participante (F8) laisse entendre que l'individu peut dans une quelconque situation avoir une certaine latitude attributive — en l'occurrence pouvoir contredire ou non son patron à propos d'un attribut statutaire — et que la façon dont il fait usage de cette latitude peut aussi bien engendrer une variance (décider de s'opposer), qu'une constance (choisir de ne pas dissenter).

L'individuel donc est pour nous cette dimension de la dynamique attributive qui renvoie à tout élément qui oriente la façon dont Ego compose avec ses possibilités d'attribution. À cet égard, nous remarquons, comme Martuccelli (2002) avant nous, que le fait pour l'individu de réclamer et/ou de construire (ou pas) une variance traduit vraisemblablement toujours l'expression d'aspects psychiques internes, qui peuvent (ou pas) agir en interrelation. Présentons-les donc.

#### *De quelques aspects psychiques internes*

---

<sup>75</sup> Martuccelli (2002) a bien montré, bien qu'il n'entendît pas exactement ce que nous entendons par ces termes, que « l'individu peut ou non construire ou revendiquer des variantes identitaires, mais elles ne sont qu'une des dimensions de l'individu dont l'épaisseur, certes, n'a cessé de grandir » (p. 428).

L'identité (psycho)sociale (classiste comme statutaire), en raison des valeurs qu'elle implique, peut jouer de ses effets au niveau de la dimension qu'est l'individuel. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Même si j'pas obligé, j'me permets de contredire mes clients qui se disent vieux parce que ça permet de rester fidèle à qui je suis, mes valeurs, d'être gentil avec les gens tu vois, (...) ça me fait du bien à moi aussi au fond de voir leur sourire ou de les voir aller mieux, c'est flatteur pour eux, (...) pis c'est important d'être gentil, tu sais jamais aussi c'qui peut t'arriver après, sur qui tu vas retomber (...) » (H2).*

Ce participant (H2) suggère que l'identité (psycho)sociale peut influencer sur la manière dont Ego dispose de ses possibilités d'attribution. Même s'il sait pertinemment ne pas y être obligé, il choisit « de contredire ses clients qui se disent vieux » (H2) pour rester fidèle à l'identité qu'il a fait sienne (être « gentil »), celle qu'il souhaite conserver (rester « gentil ») ou changer pour en connaître les retombées (se sentir gratifié en les voyant sourire et aller mieux), bref celle qui module ses ambitions ou intérêts (rester « gentil » en prévision de futures rencontres pour ne pas perdre des opportunités en vue de gravir les échelons de la hiérarchie nous assumons).

L'identité (psycho)sociale (classiste comme statutaire) — en plus de pouvoir être un motif stratégique<sup>76</sup> à l'utilisation des possibilités d'attribution — peut jouer de ses effets même lorsque Ego est plus désintéressé. Ce cas de figure est celui où l'état des possibilités d'attribution est tel qu'il laisse se glisser la vision du monde se rattachant à l'identité, la perception individuelle, le jugement, etc. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« J'ai grandi dans une famille bien modeste disons, dans la basse classe si on veut, et là j'ai changé de classe sociale, j'suis dans la classe moyenne j'dirais et j'prends conscience à quel point j'vois plus les choses de la même manière, être pauvre ou riche s'en est un exemple, certaines choses que certains de la classe inférieure associent à*

---

<sup>76</sup> Il existe une facette bien stratégique à la dimension qu'est l'individuel se rapportant aux éléments psychiques. Goffman (1973a; 1975) notamment l'a bien relevée.

L'identité (psycho)sociale de l'altérité peut aussi donc s'avérer pertinente afin de comprendre comment Ego compose avec ses possibilités. Nous n'avons pas à gagner ou perdre par exemple la même chose selon l'identité de la personne avec laquelle nous interagissons.

*la richesse, des objets par exemple, ben j'vois ça de façon ben ordinaire aujourd'hui pis ben justement ça l'arrive j'aille des désaccords avec le reste de ma famille pour ça, j'me suis achetée une voiture neuve pis mon père m'a traité de riche, pis ben j'me suis obstiné avec » (H3).*

Ce participant (H3) montre à travers son récit que l'identité (psycho)sociale (celle de classe en l'occurrence), en raison de la vision du monde qu'elle enjoint, peut influencer sur la manière dont Ego compose avec ses possibilités d'attribution. Il suggère que sa vision classiste est ce qui l'a amené à rejeter le statut de « riche » que son père a tenté de lui conférer, car pour lui, au contraire de son père qui fait partie de la « basse classe » (H3), s'acheter une voiture de l'année n'est pas signe de richesse<sup>77</sup>. Bref, des visions/perceptions différentes peuvent mener à des attributions différentes<sup>78</sup>.

L'identité intérieure également peut jouer de ses effets au niveau de la dimension qu'est l'individuel. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Un cas de figure que j'peux imaginer c'est quelqu'un qui aurait une plus faible estime de lui-même mettons pis qui aurait tendance à dénigrer les gens pour se remonter, ça c'est quelque chose que j'vois souvent mettons, tsé l'monde qui ont de la misère à faire face au succès des autres, faut toujours qui diminue c'que t'es, c'que tu dis de toi, tes exploits et tes accomplissements » (H4).*

Ce participant (H4) confirme que l'identité intérieure peut influencer sur la façon dont Ego fait usage de ses possibilités d'attribution. En l'occurrence, il témoigne du fait que certains procèdent à des

---

<sup>77</sup> À chaque position est rattaché un habitus qui, en raison des valeurs positionnelles qui lui sont reliées, agit comme « système de dispositions [incorporées,] durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner [, à titre de schèmes de perception, de pensée et d'action,] comme structures structurantes » (Bourdieu, 1980, p. 88). D'ailleurs, il en va de même pour l'« identité distinctive », à savoir qu'à informations différentes/conceptions différentes peut entraîner attribution différentes. Nous laissons cependant cette partie en note de bas de page, car il s'agit plus de toute l'information accumulée qu'un élément psychique interne à proprement parler.

<sup>78</sup> L'identité de la personne avec laquelle nous interagissons s'avère ici aussi pertinente. Nous le savons bien, les différentes identités sont sources d'attentes et donc de perceptions aussi différenciées. Une femme hétérosexuelle par exemple qui couche avec plusieurs hommes ne sera pas perçue de la même façon qu'un homme hétérosexuel qui fait de même.

attributions dévalorisantes à l'endroit des autres de façon à les contredire, et que cela est généré par leur besoin d'estime.

Les affects, donc les émotions, les sentiments, l'humeur, les sensations, etc., peuvent aussi jouer de leurs effets au niveau de la dimension qu'est l'individuel<sup>79</sup>. Présentons un passage d'entretien pour illustrer notre propos :

*« Si quelqu'un disait à une autre personne qu'elle est laide par exemple, ben c'est méchant je trouve et clairement je serais fâché, j'le dirais à la personne que c'est pas bien et par compassion je dirais à la personne que c'est pas vrai, qu'elle est belle, et ce, même si j'ai pas l'obligation de le faire » (H5).*

Ce participant (H5) illustre l'idée que les affects peuvent influencer sur la manière dont Ego dispose de ses possibilités d'attribution. Dans le cas présent, le fait qu'il soit en colère/fâché, mais aussi qu'il ressente de la compassion explique-t-il, est ce qui l'amènerait à réfuter l'attribution de la caractéristique « laide » en employant plutôt la qualité « belle », et ce, même s'il sait pertinemment qu'il a la possibilité de ne rien dire.

À la lumière de nos résultats, il faut bien se rendre à l'évidence qu'Ego — lorsque vient le temps de faire usage de ses possibilités d'attribution qui sont déterminées par le *structurel* et le *contextuel* — est effectivement orienté selon divers éléments psychiques internes ; éléments qui, nous l'avons vu, sont eux-mêmes ultimement « redevable » au social d'une façon ou d'une autre. Ces moments *a priori* d'idiosyncrasie que l'*individuel* semble traduire sont donc à relativiser car, comme Martuccelli (2002), nous sommes d'accord pour dire que l'individu, même lorsqu'il semble s'« éloigner » du social, est aussitôt rattrapé par lui.

---

<sup>79</sup> Kaufmann (2010) a bien montré qu'il y avait en société contemporaine recrudescence de l'émotionnel, du sensible, etc., rendue possible et contrôlée par la structure sociale des sociétés modernes, et qui peut emporter vers d'autres univers perceptifs amenant à agir, donc attribuer, différemment.

## CONCLUSION

Pour conclure nous voudrions revenir sommairement sur les résultats de cette thèse (et notre contribution donc) qui appuient notre argument selon lequel le savoir sur le statut social était incomplet, avant de présenter les limites de notre recherche.

### **1. Retour sur les résultats principaux et contribution à l'avancement des connaissances**

Dans le sillage des travaux de Martuccelli (2002; 2005) notamment, nous avons contribué dans cette thèse à la discussion théorique sur le statut social en rendant intelligible la dynamique attributive (inter)individuelle du statut dans une société québécoise contemporaine de plus en plus marquée par l'individualisme.

Si Martuccelli (2002) a avec raison relevé que l'identité individuelle en société moderne est marquée au niveau de l'interaction de plus en plus par des moments de changement, mais que ces moments de changement restent limités (donc que l'identité n'est pas que changement), le sociologue péruvien est demeuré bien imprécis en ne définissant point ce qu'il entend par « variance », « labilité » et « consistance » identitaire. Comment saisir clairement et exhaustivement cet aspect identitaire si les phénomènes qui vraisemblablement lui sont centraux sont indéfinis.

C'est donc dans cette optique que nous avons montré que la dynamique attributive du statut est traversée par ce que nous appelons la dyade variance attributive et constance relative attributive. La variance attributive, rappelons-le, c'est le fait qu'Ego, à un moment quelconque de son interaction avec autrui, emploiera pour se présenter ou encore se verra attribuer des caractéristiques différentes de celles qu'il revendiquait ou se voyait attribuer dans son passé interactionnel le plus immédiat. Mais la variance c'est aussi à un moment quelconque de

l'interaction toute différence entre ce qu'Ego dit de lui-même et comment il est désigné de l'extérieur, et c'est aussi toute la différence entre ces désignations extérieures.

Quant à la constance relative attributive, souvenons-nous, elle renvoie au fait que, pendant une durée quelconque, Ego, d'une part, emploiera littéralement les mêmes caractéristiques ou leurs synonymes pour se présenter et, d'autre part, se verra attribuer par autrui ces mêmes caractéristiques.

Une fois en possession de concepts bien définis, nous avons été en mesure d'étudier comment s'orchestre cette dyade (et plus largement la dynamique attributive qui en est constituée). Avant de parler de la régulation de la dyade, rappelons que nous avons identifié essentiellement deux moments de variance attributive, c'est-à-dire qu'une variance peut survenir durant un même moment interactionnel (par l'attribution, le « remplacement », ou encore le « retrait » d'une caractéristique), ou encore au gré des interactions d'Ego.

Parlons maintenant de sa régulation. Martuccelli (2002) a remarqué avec raison que la dimension identitaire de l'individu procède de l'aspect structurel contextualisé de la société qui agit à la fois comme support et contrainte des possibles de l'individu. Cependant, le sociologue n'a pas adapté cette logique précisément à la dyade dont nous parlons (et plus largement à la dynamique attributive), et est resté bien abstrait dans ses remarques, voire silencieux (p. ex., il ne définit pas clairement ce qu'il entend par possibilité de l'individu en lien avec la dimension identitaire, etc.).

En ce sens donc, nous avons montré comment la variance attributive et la constance relative attributive étaient encadrées par un triple rapport qui rend intelligible les possibilités d'Ego d'attribuer ou de se faire attribuer un statut.

D'abord, le rapport au structurel, à savoir cette dimension qui renvoie aux éléments cognitifs, matériels, interactifs et intérieurs agissant comme supports informationnels et coercitions extérieures pour déterminer ce qui est possible ou non pour l'individu de poser comme action attributive (p. ex., réclamer, refuser, etc., une caractéristique) et d'attribuer comme statut à un moment quelconque de son interaction avec autrui. Une adaptation/formalisation donc de certaines idées de Martuccelli (2002; 2005) a certes été ici nécessaire et réalisée. Mais aussi, il a fallu les développer et y ajouter divers éléments d'analyse, car le sociologue péruvien s'est contenté de grandes remarques générales et abstraites sans vraiment prendre en compte l'impact pour l'attribution des diverses caractéristiques que peuvent revêtir les différents statuts dans une société donnée, et ce, même s'il avait conscience de la pertinence que cela représentait pour (notre) l'objet d'étude.

Ensuite, le rapport au contextuel – cela fait référence à cette dimension du statut qui renvoie au contexte, il s'agit d'un ensemble de circonstances qui caractérisent un moment quelconque et qui de ce fait module ou détermine (toujours) les possibilités d'Ego d'attribuer un statut à autrui et celles d'autrui de lui attribuer un statut. Bien qu'il fût conscient de l'impact du contexte pour l'attribution, Martuccelli (2002) l'a pourtant complètement évacué de son analyse. Notre contribution à ce niveau donc a été d'identifier les différentes composantes du contexte susceptibles d'influer sur les possibilités d'attribution d'Ego et d'en montrer leurs effets à cet égard.

Enfin, le rapport à l'individuel – il faut entendre par là la dimension qui renvoie à tout élément qui oriente la façon dont Ego compose avec ses possibilités d'attribution et qui peut déboucher sur une variance comme sur une constance relative attributive. Si Martuccelli (2002) avait bien envisagé à sa façon cette facette de l'attribution, il n'a point précisé quels éléments

intervenaien dans la façon dont Ego compose avec ses possibles. Notre contribution ici donc, en plus d'adapter certaines de ses idées à notre objet d'étude (mais aussi de les dépasser), a été d'identifier ces dits éléments et de montrer en quoi ils pouvaient influencer sur la façon dont l'individu compose avec ses possibles.

S'il est vrai que plusieurs idées de Martuccelli (2002; 2005) se sont avérées toujours pertinentes à l'analyse de l'attribution statutaire, elles étaient loin de déboucher sur une compréhension exhaustive et bien concrète de notre objet d'étude. S'il s'est tenté à émettre certaines remarques au sujet de l'attribution au niveau de l'interaction, il nous a pour la plupart fourni des éléments analytiques détachés et incomplets. Et notre thèse a donc le mérite d'y remédier en partie.

## **2. Limites de la recherche**

Profitons de ces commentaires sur les principaux résultats de recherche pour discuter rapidement des limites que présente notre recherche. Le modèle que contient cette thèse et qui rend intelligible la dynamique d'attribution du statut a vocation à être appliqué de façon plus large à l'échelle de la société québécoise.

Cependant, ce modèle a été développé à partir d'un terrain de recherche limité dans le temps et dans l'espace. Il s'agit en effet d'un terrain de quelques mois, qui a consisté en une poignée de lieux où un nombre limité d'attributs statutaires était observable. Les résultats de recherche que nous en avons tirés sont donc limités. Il découle de cette limitation deux grandes conséquences. La première est que nous n'avons point été en mesure d'extrapoler nos résultats de recherche à un cadre plus large. La deuxième est que notre hypothèse, quoique féconde, devrait être testée sur d'autres terrains de recherche dans le but d'en attester l'application générale.

Si le modèle développé atteste d'une validité dans le cadre de notre terrain de recherche, son applicabilité à d'autres contextes ainsi qu'à l'ensemble des statuts observables au sein de la société québécoise n'est pas établie. Même si nous avons choisi une certaine diversité de lieux et de statuts pour embrasser le plus possible la complexité de l'attribution statutaire, il n'est pas exclu qu'il en existe d'autres avec des caractéristiques différentes qui présentent des variations au modèle. Des travaux d'approfondissement (et, au besoin, d'ajustement théorique) méritent d'être effectués pour accentuer le caractère probant du modèle.

## BIBLIOGRAPHIE

- Addi, L. (2002). *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu. Le paradigme anthropologique kabyle et ses conséquences théoriques*. La Découverte. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/dec.addi.2002.01>
- Althusser, L. (1970). *For Marx* (B. Brewster, trad.). Vintage Books.
- Apprill, C. (2021). *Slow. Désir et désillusion*. L'Harmattan.
- Aron, R. (1967). *Les étapes de la pensée sociologique*. Gallimard.
- Becker, H. S. (2020). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* (2<sup>e</sup> éd.). Éditions Métailié. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/meta.becke.2020.01>
- Bendix, R., & Lipset, S. M. (1966). *Class, Status and Power. Social Stratification in Comparative Perspective* (2<sup>nd</sup> ed.). Free Press.
- Berthelot, J.-M. (1998). *L'Intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie*. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/puf.berth.1998.01>
- Bhaskar, R. (1975). *A Realist Theory of Science*. Books.
- Bihr, A. et Pfefferkorn, R. (2008). *Le système des inégalités*. La Découverte. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/dec.bihr.2008.01>
- Blau, P. M. (1955). *The Dynamics of Bureaucracy. A Study of interpersonal Relationships in Two Government Agencies*. University of Chicago Press.
- Blau, P. M. (1977). *Inequality and Heterogeneity. A Primitive Theory of Social Structure*. Free Press.
- Blau, P. M., & Duncan, O. D. (1967). *The American Occupational Structure*. John Wiley & Sons.
- Boudon, R. (2017). *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Pluriel.

- Boudon, R., & Bourricaud, F. (1990). *A Critical Dictionary of Sociology*. Routledge. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.4324/9780203199565>
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique. Procédé de Trois études d'ethnologie kabyle*. Librairie Droz. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/droz.bourd.1972.01>
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1984). La « jeunesse » n'est qu'un mot. Dans *Questions de sociologie* (p. 143-154). Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1986). Habitus, code et codification. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 64(1), 40-44. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2335>
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Les Éditions de Minuit.
- Bozon, M. (2019). *Sociologie de la sexualité* (4<sup>e</sup> éd.). Armand Colin. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/sociologie-de-la-sexualite--9782200621643.htm>
- Busino, G. (1992). *La sociologie sens dessus dessous*. Librairie Droz. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/droz.busin.1992.01>
- Caradec, V. (2008). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement* (2<sup>e</sup> éd.). Armand Colin.
- Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Éditions du Seuil.

- Chan, T. W. (2019). Understanding social status: a reply to Flemmen, Jarness and Rosenlund. *The British Journal of Sociology*, 70(3), 867-881. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1111/1468-4446.12628>
- Chappuis, R. et Thomas, R. (1995). *Rôle et statut*. Presses Universitaires de France.
- Darke, J. & Darke, R. (1969). *Social class and social status*. Centre for Environmental Studies.
- Darwall, S. (2013). *Honor, History, and Relationship: Essays in Second-Personal Ethics II*. Oxford University Press. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1093/acprof:oso/9780199662609.001.0001>
- Davis, K. (1942). A conceptual analysis of stratification. *American Sociological Review*, 7(3), 309-321. <https://doi.org/10.2307/2085360>
- Davis, K., & Moore, W. E. (1945). Some principles of stratification. *American Sociological Review*, 10(2), 242-249. <https://doi.org/10.2307/2085643>
- Dorais, M. (2019). *Nouvel éloge de la diversité sexuelle*. VLB éditeur.
- Douglas, M. (1989). *Ainsi pensent les institutions* (A. Abeillé, trad.). Usher.
- Dubar, C. (2010). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/puf.dubar.2010.01>
- DuBois, W. E. B. (1967). *The Philadelphia Negro: A Social Study*. Schocken Books. [https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/view/work/bibliographic\\_entity%7Cbibliographic\\_details%7C4708252#page/1/mode/1/chapter/bibliographic\\_entity%7Cdocument%7C4734965](https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/view/work/bibliographic_entity%7Cbibliographic_details%7C4708252#page/1/mode/1/chapter/bibliographic_entity%7Cdocument%7C4734965)
- Dumont, L. (1983). *Essai sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Éditions du Seuil.
- Dumont, L. (1985). *Homo aequalis*. Gallimard.

- Durkheim, É. (2009). *Les règles de la méthode sociologique*. Flammarion.
- Durkheim, É. (2013). *De la division du travail social*. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/puf.durk.2013.01>
- Ehrenberg, A. (1994). *Le Culte de la performance*. Calmann-Lévy. <https://www-biblioaccess-com.proxy.bib.uottawa.ca/583/Catalog/Book/127883>
- Erikson, E. H. (1950). *Childhood and society*. W.W. Norton.
- Featherman, D. L., Jones, F. T., & Hauser, R. M. (1975). Design for a replicate study of social mobility in the United States. In K. C. Land, & S. Spilerman (Eds.), *Social Indicator Models*. Russel Sage.
- Foladare, I. S. (1969). A Clarification of « Ascribed Status » and « Achieved Status ». *The Sociological Quarterly*, 10(1), 53-61. <http://www.jstor.org/stable/4105001>
- Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative. Du questionnement à la rédaction scientifique* (K. Lavoie, trad.). Les Presses de l'Université d'Ottawa. <https://books-scholarsportal-info.proxy.bib.uottawa.ca/en/read?id=/ebooks/ebooks4/upress4/2019-02-20/1/9782760327320>
- Gauchet, M. (2002). *La démocratie contre elle-même*. Gallimard.
- Glaser, B. et Strauss, A. (2014). *Transitions statutaires : une théorie formelle* (C. Grimard, K. Oeuvray et M.-H. Soulet, trad.). Academic Press Fribourg.
- Godelier, M. et Mingasson, L. (2006). Actualité de la parenté. *Informations sociales*, 131(3), 22-28. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/inso.131.0022>
- Goffman, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Les Éditions de Minuit.

- Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi* (A. Accardo, trad.). Les Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Les Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Les Éditions de Minuit.
- Goldhamer, H., & Shils, E. A. (1939). Types of Power and Status. *The American Journal of Sociology*, 45(2), 171-182. <https://www.jstor.org/stable/2769807>
- Guillemette, F. et Luckerhoff, J. (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée fondements, procédures et usages*. Presses de l'Université du Québec. <https://books-scholarsportal-info.proxy.bib.uottawa.ca/uri/ebooks/ebooks3/upress/2013-05-11/1/9782760535190>
- Habermas, J. (1978). La technique et la science comme idéologie. Denoël-Gonthier.
- Hacking, I. (2001). *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* La Découverte.
- Hall, S. (2017). *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*. Éditions Amsterdam.
- Hanfmann, E. (1935). Social structure of a group of kindergarten children. *American Journal of Orthopsychiatry*, 5(4), 407-410. DOI:10.1111/j.1939-0025.1935.tb06360.x
- Hebdige, D. (1979). *Subculture the meaning of style*. Taylor & Francis Group. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/ottawa/detail.action?docID=169053>
- Heinich, N. (2017). *Des valeurs. Une approche sociologique*. Gallimard. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/des-valeurs-une-approche-sociologique--9782070146406.htm>
- Heinich, N. (2018). *Ce que n'est pas l'identité*. Gallimard. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/ce-que-n-est-pas-l-identite--9782072801228.htm>
- Homans, G. C. (1950). *The Human Group*. Harcourt Brace and World.
- Homans, G. C. (1961). *Social Behavior: Its Elementary Form*. Harcourt Brace and World.

- Hughes, E. C. (1945). Dilemmas and Contradictions of Status. *The American Journal of Sociology*, 50(5), 353-359. <http://www.jstor.org/stable/2771188>
- Hurlet, F., Rioval, I et Sidéra, I. (2014). *Le Prestige. Autour des formes de la différenciation sociale*. Éditions de Boccard. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt175x2zj>
- Jauréguiberry, F. (2000). Le moi, le soi et Internet. *Sociologie et sociétés*, 32(2), 136-152. <https://doi.org/10.7202/001364ar>
- Joseph, I. (2009). *Erving Goffman et la microsociologie*. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/puf.josep.2002.01>
- Karaki, S. (2021). *Le travail en équipe. Un peu de neuroscience pour les pros qui veulent collaborer autrement*. Dunod. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/le-travail-en-equipe--9782100824427.htm>
- Karsenti, B. (2001). Durkheim (1858-1917) : la mesure du social. Dans A. Caillé (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique* (p. 622-632). La Découverte. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/dec.caill.2001.01.0622>
- Kaufmann, J.-C. (1995). *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*. Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2010). *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Fayard.
- Kergoat, D. (2011). Comprendre les rapports sociaux. *Raison présente*, 178(1), 11-21. <https://doi.org/10.3406/raipr.2011.4300>
- Kerr, C., Dunlop, J., Harbison, F., & Myers, C. (1960). *Theories of Industrialism and Modernity*. Harvard University Press.
- Kuhn, T. S. (2018). *La structure des révolutions scientifiques* (L. Meyer, trad.). Flammarion.

- Lacaze, L. (2008). La théorie de l'étiquetage modifiée, ou l'« analyse stigmatique » revisitée. *Nouvelle revue de psychologie*, 5, 183-199. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/nrp.005.0183>
- Lenski, G. E. (1954). Status Crystallization: A Non-Vertical Dimension of Social Status. *American Sociological Review*, 19(4), 405-413. <https://doi.org/10.2307/2087459>
- Lenski, G. E. (1966). *Power and Privilege. A Theory of Social Stratification*. McGraw-Hill.
- Lévi-Strauss, C. (2019). *L'identité* (7<sup>e</sup> éd. Quadrige). Presses Universitaires de France.
- Linton, R. (1964). *The Study of Man* (Student's Edition). Appleton-Century-Crofts.
- Linton, R. (1977). *Le fondement culturel de la personnalité* (A. Lyotard, trad.). Éditions Dunod. [http://classiques.uqac.ca.proxy.bib.uottawa.ca/classiques/Linton\\_Ralph/linton\\_ralph.html](http://classiques.uqac.ca.proxy.bib.uottawa.ca/classiques/Linton_Ralph/linton_ralph.html)
- Lipset, S. M., & Bendix, R. (1959). *Social Mobility in Industrial Society*. University of California Press.
- Magee, J. C., & Galinsky, A. D. (2008). 8 Social Hierarchy: The Self-Reinforcing Nature of Power and Status. *The Academy of Management Annals*, 2(1), 351-398. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.5465/19416520802211628>
- Malinowski, B. (1944). *A Scientific Theory of Culture*. University of North Carolina Press.
- Marcuse, H. (2019). *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Encyclopædia Universalis France. [https://search-ebshost-com.proxy.bib.uottawa.ca/login.aspx?direct=true&db=nlebk&AN=1098522&site=ehost-live&ebv=EK&ppid=Page-\\_\\_-4](https://search-ebshost-com.proxy.bib.uottawa.ca/login.aspx?direct=true&db=nlebk&AN=1098522&site=ehost-live&ebv=EK&ppid=Page-__-4)
- Margot-Duclot, J. (1961). Le prestige. *Bulletin de psychologie*, 15(197), 21-24. [www.persee.fr/doc/bupsy\\_0007-4403\\_1961\\_num\\_15\\_197\\_8580](http://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1961_num_15_197_8580)

- Markus, H., & Nurius, P. (1986). Possible selves. *American Psychologist*, 41(9), 954-969.  
<https://doi.org/10.1037/0003-066X.41.9.954>
- Martin, G. (2008). Sociologie de la vieillesse et du vieillissement : Vincent Caradec, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2<sup>e</sup> édition, 2008, 128 pages. *Idées économiques et sociales*, 154(4), 79.  
<https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/idee.154.0079>
- Martuccelli, D. (1999). *Sociologies de la modernité. L'itinéraire du XX<sup>e</sup> siècle*. Gallimard
- Martuccelli, D. (2002). *Grammaires de l'individu*. Gallimard.
- Martuccelli, D. (2005). *La consistance du social. Une sociologie pour la modernité*. Presses universitaires de Rennes. <https://books-openedition-org.proxy.bib.uottawa.ca/pur/12204>
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2022). Une sociologie phénoménologique quarante-cinq ans après. Dans P. Berger et T. Luckmann (dir.), *La Construction sociale de la réalité* (p. 3-36). Armand Colin.  
<https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/la-construction-sociale-de-la-realite--9782200633196.htm>
- Marx, K. (1872). *Le Capital* (M. J. Roy, trad.). Maurice Lachatre.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1232830>
- McCall, G. J., & Simmons, J. L. (1978). *Identities and interactions : An examination of human associations in everyday life*. Free Press
- Mead, G. H. (1963). *L'esprit, le Soi et la Société* (J. Gazeneuve, E. Kaelin et G. Thibault, trad.). Presses Universitaires de France.
- Merllié, D. (2019). I. La mobilité sociale. Dans L. Chauvel, A. Lambert, D. Merllié et F. Milewski (dir.), *Les mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales*

- II* (3<sup>e</sup> éd., p. 5-39). La Découverte. <https://www.cairn.info/les-mutations-de-la-societe-francaise--9782348042812-page-5.htm>
- Merton, R. K. (1968). *Social Theory and Social Structure* (Enlarged edition). Free Press. [https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/view/work/bibliographic\\_entity%7Cbibliographic\\_details%7C4708013#page/2/mode/1/chapter/bibliographic\\_entity%7Cdocument%7C4734897](https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/view/work/bibliographic_entity%7Cbibliographic_details%7C4708013#page/2/mode/1/chapter/bibliographic_entity%7Cdocument%7C4734897)
- Merton, R. K. (1972). Insiders and Outsiders: A Chapter in the Sociology Knowledge. *Varieties of Political Expression in Sociology*, 78(1), 9-47. <https://www.jstor.org/stable/2776569>
- Merton, R. K. (1988). The Matthew Effect in Science, II: Cumulative Advantage and the Symbolism of Intellectual Property. *Isis*, 79(4), 606-623. <https://doi.org/10.1086/354848>
- Mesure, S. et Renault, A. (1999). *Alter Ego. Les paradoxes de l'identité démocratique*. Aubier.
- Morin, E. (1990). *Science avec conscience* (2<sup>e</sup> éd.). Points. [https://monoskop.org/images/e/e5/Morin\\_Edgar\\_Science\\_avec\\_conscience.pdf](https://monoskop.org/images/e/e5/Morin_Edgar_Science_avec_conscience.pdf)
- Mucchielli, A. (2021). *L'identité*. Presses Universitaires de France. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/l-identite--9782715407299.htm>
- Murphy, R. W. (1977). *Statut social et conformisme*. Amsterdam.
- Nicolas, E. (2014). *Gestion des ressources humaines*. Dunod. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/gestion-des-ressources-humaines--9782100711222.htm>
- Nisbet, R. A. (2012). *La tradition sociologique* (5<sup>e</sup> éd., M. Azuelos, trad.). Presses Universitaires de France.
- Ogien, A. (2012). *Sociologie de la déviance*. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/puf.ogien.2012.01>

- Olivier de Sardan, J.-P. (2012). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. L'Harmattan.  
<http://www.harmatheque.com.proxy.bib.uottawa.ca/ebook/9782872098972>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2013). Le projet de thèse. Un processus itératif. Dans M. Hunsmann et S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales* (p. 107-124). Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.4000/books.editionsehess.1277>
- Origgi, G. (2015). *La réputation. Qui dit quoi de qui*. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/puf.origg.2015.01>
- Ossowski, S. (1963). *Class Structure in the Social Consciousness*. Free Press of Glencoe.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5<sup>e</sup> éd.). Armand Colin. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019.htm>
- Park, R. E. (1950). *Race and culture*. Free Press.
- Parsons, T. (1968). *The Structure of Social Action*. Free Press.
- Parsons, T. (1991). *The Social System* (2<sup>nd</sup> ed.). Routledge. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.4324/9780203992951>
- Parsons, T., Shils, E. A., Tolman, E. C., Allport, G. W., Kluckhohn, C., Murray, H. A., Sears, R. R., Sheldon, R. C., & Stouffer, S. A. (1962). *Toward a General Theory of Action*. Harper Torchbooks.
- Paugam, S. (2010). *Les 100 mots de la sociologie*. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/puf.pauga.2010.01>

- Pfefferkorn, R. (2007). *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*. La Dispute.
- Pitt-Rivers, J. (1997). *Anthropologie de l'honneur. La mésaventure de Sichem*. Hachette.
- Polanyi, K. (1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard.
- Radcliffe-Brown, A. R. (1972). *Structure et fonction dans la société primitive*. Les Éditions de Minuit. <http://dx.doi.org.proxy.bib.uottawa.ca/doi:10.1522/cla.raa.str>
- Raphaël, F. (2010). Humour et dérision : les fonctions sociales du rire. *Revue des sciences sociales*, (43), 10-11. <https://doi.org/10.3406/revss.2010.1264>
- Rezsohazy, R. (2006). *Sociologie des valeurs*. Armand Colin. <https://www-biblioaccess-com.proxy.bib.uottawa.ca/583/Catalog/Book/267406>
- Rioux, M. (1969). *La Question du Québec*. Seghers.
- Rocher, G. (1992). *Introduction à la sociologie générale* (3<sup>e</sup> Éd.). Hurtubise
- Ruano-Borbalan, J.-C. (1998). *L'identité. L'individu, le groupe, la société*.
- Saint-Martin, A. (2013). *La sociologie de Robert K. Merton*. La Découverte. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/dec.saint.2013.01>
- Samedy, J.-B. M. (2012). *Théories sociologiques et capitalisme. De l'universel au particulier*. Legas.
- Searle, J. R. (1998). *La Construction de la réalité sociale*. Gallimard.
- Sherif, M. (1966). Theoretical analysis of the individual-group relationship in a social situation. In G. DiRenzo (Ed.), *Concepts, Theory, and Explanation in the Social Sciences* (pp. 47-72). Random House. [https://brocku.ca/MeadProject/Sherif/Sherif\\_1966c.html](https://brocku.ca/MeadProject/Sherif/Sherif_1966c.html)
- Simmel, G. (1964). *The Sociology of Georg Simmel* (K. H. Wolff, trad.). Free Press.

- Simmel, G. (1987). *Philosophie de l'argent* (S. Cornille et P. Ivernel, trad.). Presses Universitaires de France.
- Sorokin, P. A. (1927). *Social mobility*. Harper & brothers.
- Stavenhagen, R. (1968). Classes sociales et stratification. *L'Homme et la société*, 8(1), 201-211.  
<https://doi.org/10.3406/homso.1968.3116>
- Stoetzel, J. (1978). *La psychologie sociale*. Flammarion.
- Strauss, A. L. (1959). *Mirrors and Masks. The Search for Identity*. Free Press of Glencoe.
- Stryker, S. (1980). *Symbolic Interactionism. A Social Structural Version*. Benjamin / Cummings Publishing Company.
- Tap, P. (1980a). *Identité individuelle et personnalisation. Production et affirmation de l'identité*. Privat.
- Tap, P. (1980b). *Identités collectives et changements sociaux. Production et affirmation de l'identité*. Privat.
- Thériault, J. Y. (1994). L'individualisme démocratique et le projet souverainiste. *Sociologie et sociétés*, 26(2), 19-32. <https://doi.org/10.7202/001793ar>
- Tocqueville, A. de. (1850). *De la démocratie en Amérique. I* (13<sup>e</sup> éd.). Pagnerre.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65358454>
- Tocqueville, A. de. (1856). *L'ancien Régime et la Révolution*. Michel Lévy et frères.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8622134v/f9.item>
- Tocqueville, A. de. (1860). *De la démocratie en Amérique. II*. Michel Lévy frères.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53796167/f9.item>
- Weber, M. (1971). *Économie et société. I et II* (J. Freund, P. Kamnitzer, P. Bertrand, É. de Dampierre, J. Maillard et J. Chavy, trad.). Plon.

Weber, M. (2002). *Le savant et le politique* (2<sup>e</sup> éd., J. Freund, trad.). 10/18.

Weber, M. (2009). *From Max Weber. Essays in Sociology* (H. H. Gerth & C. Wright Mills, trad.).

Routledge. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.4324/9780203452196>

Whyte, W. F. (1955). *Street Corner Society. The social structure of an Italian slum* (2<sup>nd</sup> ed.).

University of Chicago Press.

Wright Mills, C. (1951). *White Collar. The American Middle Classes*. Oxford University Press.

[https://search-alexanderstreet-](https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/view/work/bibliographic_entity%7Cbibliographic_details%7C4704904?utm_campaign=AlexanderStreet&utm_medium=MARC&utm_source=aspresolver)

[com.proxy.bib.uottawa.ca/view/work/bibliographic\\_entity%7Cbibliographic\\_details%7C4](https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/view/work/bibliographic_entity%7Cbibliographic_details%7C4704904?utm_campaign=AlexanderStreet&utm_medium=MARC&utm_source=aspresolver)

[704904?utm\\_campaign=AlexanderStreet&utm\\_medium=MARC&utm\\_source=aspresolver](https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/view/work/bibliographic_entity%7Cbibliographic_details%7C4704904?utm_campaign=AlexanderStreet&utm_medium=MARC&utm_source=aspresolver)

Wright Mills, C. (1956). *The Power Elite*. Oxford University Press. [https://search-alexanderstreet-](https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/cite/display/default/bibliographic_entity%7Cbibliographic_details%7C4709119)

[com.proxy.bib.uottawa.ca/cite/display/default/bibliographic\\_entity%7Cbibliographic\\_detai](https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/cite/display/default/bibliographic_entity%7Cbibliographic_details%7C4709119)

[ls%7C4709119](https://search-alexanderstreet-com.proxy.bib.uottawa.ca/cite/display/default/bibliographic_entity%7Cbibliographic_details%7C4709119)

## ANNEXE A — LETTRE D’INVITATION



### La dyade variance/constance du statut social individuel (2022-2023)

#### **Chercheur :**

Jean-Christophe Miljours, Maîtrisant, Université d’Ottawa

#### **Courriel de recrutement**

Bonjour à vous,

J’espère que vous allez bien.

Je suis étudiant à la maîtrise en sociologie à l’Université d’Ottawa et, par l’entremise du service des ressources humaines de votre institution financière, **je vous envoie ce courriel afin de solliciter votre participation à mon projet de recherche** qui porte sur la dyade variance/constance du statut social individuel.

Pour vous mettre rapidement en contexte, il importe d’expliquer que le statut social individuel renvoie à la position d’un individu dans une hiérarchie fondée sur le prestige et l’honneur. Ce rang est tributaire d’une myriade d’attributs (p. ex., la profession, l’âge, le sexe, etc.). Ces dites propriétés statutaires impliquent des ressources, des droits, des privilèges, des devoirs et des obligations (p. ex., on n’est pas soi de la même manière selon que l’on est sans-abri ou PDG). Néanmoins, avec l’avènement de la modernité occidentale, les normes statutaires ont perdu de leur caractère absolu et, *ipso facto*, de leur homogénéité laissant une certaine latitude aux individus pour déterminer et s’acquitter de leur statut, mais aussi en attribuer un. L’état actuel des connaissances précédemment brossé est toutefois insatisfaisant, car incomplet. Je vais donc chercher à combler ce vide.

Votre participation sera sous forme d’une entrevue **enregistrée** (audio) ou encore d’un groupe de discussion **enregistré** (audio) d’environ **60 à 90 minutes** où une série de question/sous-questions, ainsi que de thèmes seront à l’honneur.

Pour manifester votre intérêt de participer ou pour toutes questions vous pouvez me contacter. Dans la mesure que vous êtes intéressé.e à m’aider avec ma recherche de maîtrise et à contribuer à la science, il serait important d’inclure dans votre courriel vos préférences quant aux différentes possibilités de participation (p. ex., aimez-vous mieux prendre part à un entretien individuel ou à un groupe de discussion, peut-être n’avez-vous point de préférence, etc.).

Enfin, il est à noter que la sélection des participant.e.s sera effectuée selon le principe « du premier arrivé, premier servi ». En parallèle à cela, les disponibilités des intéressé.e.s, la représentation des attributs statutaires retenus (*sexe/genre, profession, beauté physique, honnêteté et courtoisie*) ainsi que la tenue de certains scénarios propices à l'objet d'étude seront aussi des principes déterminants quant à ladite sélection. Si vous avez fait part de votre intérêt, mais que votre participation n'est plus requise puisque suffisamment d'informations ont déjà été amassées, un courriel vous sera envoyé.

Merci et bonne journée.

Cordialement,

Jean-Christophe Miljours

## ANNEXE B — FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (ENTRETIEN INDIVIDUEL)



**Titre du projet :** La dyade variance/constance du statut social

**Chercheur principal :** *Jean-Christophe Miljours*

École d'études sociologiques et anthropologiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

**Directeur :** *Abdoulaye Gueye* (professeur titulaire)

École d'études sociologiques et anthropologiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

abdoulaye.gueye@uottawa.ca

6135625800(1321)

**Invitation à participer :** Je suis invité.e à participer à la recherche nommée ci-haut qui constituera la thèse de maîtrise de l'étudiant *Jean-Christophe Miljours*. Elle est conséquemment menée par *Jean-Christophe Miljours* et supervisée par son directeur de thèse *Abdoulaye Gueye* qui est professeur titulaire de l'Université d'Ottawa à la faculté des sciences sociales et, plus précisément, l'École d'études sociologiques et anthropologiques.

**But de l'étude :** Le but de l'étude est de comprendre notamment pourquoi certains traits caractériels d'un individu (p. ex., être gentil, riche, caissier.ère, etc.) sont plutôt variables d'un individu à l'autre, tandis que d'autres le sont moins.

**Participation :** Ma participation consistera d'une part à remplir une fiche sociodémographique à la hauteur de ma volonté de divulguer mes informations personnelles (p. ex., âge, scolarité, etc.).

D'autre part, ma participation, consistera d'abord à répondre à des questions concernant le fait de s'attribuer ou d'attribuer à autrui un trait caractériel (p. ex., « je suis un homme ») ainsi que la définition de ces traits à partir de 5 différents traits (*sexe/genre, profession, beauté, honnêteté, courtoisie*) pour une durée totale de 45 à 65 minutes (9 à 13 minutes par attribut x 5). En plus desdites questions, des thèmes comme les types de normes liées aux traits, les types de transition d'un trait à l'autre (p. ex., être vu honnête par certains et malhonnête par d'autres), les types de ressources qui sont associées à ces traits, etc., seront abordés. Ensuite, il me sera demandé de me prononcer sur deux scénarios fictifs pour une durée totale de 10 à 16 minutes (5 à 8 minutes par scénario x 2) où plus ou moins les mêmes thèmes seront abordés. Enfin, je vais prendre part à une discussion concernant une image pour une durée totale de 5 à 9 minutes.

Ma participation sera sollicitée pour une durée totale de 60 à 90 minutes. De plus, je serai obligatoirement enregistré.e à l'audio à des fins d'analyse.

**Risques :** Je comprends que puisque ma participation à cette recherche implique que je donne de l'information personnelle, donne mon point de vue, etc., il est possible qu'elle crée différents inconforts (émotionnel et social). J'ai reçu l'assurance du chercheur que des mesures sont prises en vue de minimiser ces risques comme par exemple l'option de refuser de répondre, l'option de se retirer de l'étude à tout moment, celle de l'anonymisation totale de l'identité ou encore le fait que les sujets de discussion ne seront pas délicats/compromettants.

**Bienfaits :** Ma participation à cette recherche pourrait me procurer certains bienfaits, à savoir de me sentir bien après avoir été écouté/compris ou encore de me sentir accompli après avoir aidé la science/société/un étudiant avec sa maîtrise.

Ma participation à cette recherche pourrait aussi bénéficier à l'avancement du savoir scientifique en ce que cette recherche engendra une compréhension plus exhaustive du statut social individuel.

**Confidentialité et vie privée :** Le chercheur m'a donné l'assurance qu'il traitera l'information que je partagerai avec lui de façon strictement confidentielle. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que pour supporter la thèse du chercheur (les données seront donc anonymement utilisées afin d'élaborer et prouver la thèse).

Mon anonymat sera préservé de la façon suivante : tous les documents (physiques/numériques) liés de près ou de loin avec la recherche, à l'exception de ce formulaire de consentement, seront anonymisés à l'aide d'un code. De plus, tous les documents seront sécurisés (codes d'accès, verrous, etc.).

**Conservation des données :** Les données collectées (formulaires de consentement, fiches sociodémographiques, enregistrements audio, notes du chercheur, transcriptions et données papiers) seront conservées de façon sécuritaire. Seul le chercheur principal y aura accès puisqu'elles seront conservées dans une armoire verrouillée à son domicile (sans compter que les appareils seront sécurisés par des codes robustes). Pour des raisons d'intégrité de la recherche, le chercheur principal y aura accès pendant une période de plus ou moins 5 ans (début d'année 2028) et seront par la suite détruites de façon sécuritaire (déchiquetage et logiciel de suppression sécuritaire des données).

**Compensation :** Il n'y a aucune compensation en argent pour la participation à cette recherche.

**Participation volontaire :** Ma participation à cette recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, de refuser de répondre à toute question à laquelle je ne veux pas répondre sans subir de conséquences négatives (p. ex., des inconforts émotionnels ou sociaux à raison de divulgation d'informations personnelles ou encore par la transmission de son point de vue). Si je choisis de me retirer de l'étude, les données collectées jusqu'à ce moment seront détruites et ne seront donc pas utilisées.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de Université d'Ottawa au (613) 562-5387 ou [ethique@uottawa.ca](mailto:ethique@uottawa.ca).

Le chercheur me recommande de (garder/imprimer/sauvegarder) une copie du formulaire de consentement.

**Acceptation :** En signant de mon nom, je consens à participer à cette recherche.

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Signature du participant \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom du chercheur : \_\_\_\_\_

Signature du chercheur \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## ANNEXE C — FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (GROUPE DE DISCUSSION)



**Titre du projet :** La dyade labilité/consistance du statut social

**Chercheur principal :** *Jean-Christophe Miljours*

École d'études sociologiques et anthropologiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

**Directeur :** *Abdoulaye Gueye* (professeur titulaire)

École d'études sociologiques et anthropologiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

abdoulaye.gueye@uottawa.ca  
6135625800(1321)

**Invitation à participer :** Je suis invité.e à participer à la recherche nommée ci-haut qui constituera la thèse de maîtrise de l'étudiant *Jean-Christophe Miljours*. Elle est conséquemment menée par *Jean-Christophe Miljours* et supervisée par son directeur de thèse *Abdoulaye Gueye* qui est professeur titulaire de l'Université d'Ottawa à la faculté des sciences sociales et, plus précisément, l'École d'études sociologiques et anthropologiques.

**But de l'étude :** Le but de l'étude est de comprendre notamment pourquoi certains traits caractériels d'un individu (p. ex., être gentil, riche, caissier.ère, etc.) sont plutôt variables d'un individu à l'autre, tandis que d'autres le sont moins.

**Participation :** Je vais prendre part à un groupe de discussion.

Ma participation consistera d'abord à remplir une fiche sociodémographique à la hauteur de ma volonté de divulguer mes informations personnelles (p. ex., âge, scolarité, etc.).

Ma participation consistera à me prononcer sur deux scénarios fictifs pour une durée totale de 30 à 45 minutes (15 à 22.5 minutes par scénario x 2). En lien avec les traits caractériels discutés dans les courriels de recrutement (*sexe/genre, profession, beauté, honnêteté, courtoisie*), je vais devoir donner mon opinion sur ces scénarios. Certains thèmes seront abordés en rapport à ces scénarios fictifs (p. ex., le fait d'attribuer ou non le trait caractériel dans ce contexte, les normes et les ressources qui entourent ce trait, qu'est-ce qui peut amener quelqu'un à être caractérisé ainsi, etc.). Enfin et toujours en lien avec les mêmes traits caractériels, je vais prendre part à une discussion concernant deux images pour une durée totale de 30 à 45 minutes (15 à 22.5 minutes par image x

2). Les mêmes thèmes seront repris. Ma participation sera donc sollicitée pour une durée totale de 60 à 90 minutes. De plus, je serai obligatoirement enregistré.e à l'audio à des fins d'analyse.

**Risques :** Je comprends que puisque ma participation à cette recherche implique que je donne de l'information personnelle en groupe, donne mon point de vue en groupe, etc., il est possible qu'elle crée différents inconforts (émotionnel et social). J'ai reçu l'assurance du chercheur que des mesures sont prises en vue de minimiser ces risques comme par exemple l'option de refuser de répondre, l'option de se retirer de l'étude à tout moment ou encore le fait que les sujets de discussion ne seront pas délicats/compromettants.

**Bienfaits :** Ma participation à cette recherche pourrait me procurer certains bienfaits, à savoir de me sentir bien après avoir été écouté/compris ou encore de me sentir accompli après avoir aidé la science/société/un étudiant avec sa maîtrise.

Ma participation à cette recherche pourrait aussi bénéficier à l'avancement du savoir scientifique en ce que cette recherche engendra une compréhension plus exhaustive du statut social individuel.

**Confidentialité et vie privée :** Le chercheur m'a donné l'assurance qu'il traitera l'information que je partagerai avec lui de façon strictement confidentielle. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que pour supporter la thèse du chercheur (les données seront donc anonymement utilisées afin d'élaborer et prouver la thèse).

Mon anonymat sera préservé de la façon suivante : tous les documents (physiques/numériques) liés de près ou de loin avec la recherche, à l'exception de ce formulaire de consentement, seront anonymisés à l'aide d'un code. De plus, tous les documents seront sécurisés (codes d'accès, verrous, etc.).

Dans la mesure que ma participation renvoie à un groupe de discussion, je suis informé.e des limites de la confidentialité liées à la participation à une activité de groupe. Bien que les chercheurs respecteront la confidentialité des données, je comprends qu'ils ne peuvent pas garantir que les autres membres du groupe respecteront la confidentialité des informations que je partagerai.

**Conservation des données :** Les données collectées (formulaires de consentement, fiches sociodémographiques, enregistrements audio, notes du chercheur, transcriptions et données papiers) seront conservées de façon sécuritaire. Seul le chercheur principal y aura accès puisqu'elles seront conservées dans une armoire verrouillée à son domicile (sans compter que les appareils seront sécurisés par des codes robustes). Pour des raisons d'intégrité de la recherche, le chercheur principal y aura accès pendant une période de plus ou moins 5 ans (début d'année 2028) et seront par la suite détruites de façon sécuritaire (déchetage et logiciel de suppression sécuritaire des données).

**Compensation :** Il n'y a aucune compensation en argent pour la participation à cette recherche.

**Participation volontaire :** Ma participation à cette recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, de refuser de répondre à toute question à laquelle je ne veux pas répondre

sans subir de conséquences négatives (p. ex., des inconforts émotionnels ou sociaux à raison de divulgation d'informations personnelles ou encore par la transmission de son point de vue). Si je choisis de me retirer de l'étude, les données collectées jusqu'à ce moment seront détruites et ne seront donc pas utilisées.

Par contre, dans la mesure que ma participation renvoie à un groupe de discussion, je suis informé.e que, si je choisis de me retirer, mes données jusqu'à ce moment seront tout de même utilisées vu la nature collective de la discussion de groupe (les données de discussion de groupe dépendent fortement de la discussion dans son ensemble).

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de Université d'Ottawa au (613) 562-5387 ou [ethique@uottawa.ca](mailto:ethique@uottawa.ca).

Le chercheur me recommande de (garder/imprimer/sauvegarder) une copie du formulaire de consentement.

**Acceptation :** En signant de mon nom, je consens à participer à cette recherche.

Nom du participant : \_\_\_\_\_  
Signature du participant \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom du chercheur : \_\_\_\_\_  
Signature du chercheur \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## ANNEXE D — GRILLE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL



### Accueil

- Présentation et remerciements pour la participation;
- Présentation du formulaire de consentement;
- Répondre aux questions et signature du formulaire de consentement;
- Collecte des documents (formulaire de consentement signé et ensuite fiche sociodémographique)
- Démarrer l'enregistrement sur support magnétique.

### Thématiques à aborder en rapport aux sous-questions :

La définition statutaire; la diversité des acceptions statutaires; l'attribution du statut; le type de transition statutaire; les dimensions de la réalité auxquelles se rapportent les statuts; le type de norme statutaire; le type de ressource statutaire; le contexte; les possibilités d'attribution (la latitude); la composition avec les possibilités d'attribution; les facteurs psychiques internes; les stratégies d'interaction; la labilité statutaire; la consistance statutaire; la présence ou l'absence de la perception; de la subjectivité, etc.

### Conclusion

- Aimeriez-vous ajouter un commentaire ou toute autre information?

## ANNEXE E — GRILLE D'ENTRETIEN DES GROUPES DE DISCUSSION



### Accueil

- Présentation et remerciements pour la participation;
- Présentation du formulaire de consentement;
- Répondre aux questions et signature du formulaire de consentement;
- Collecte des documents (formulaire de consentement signé et ensuite fiche sociodémographique)
- Démarrer l'enregistrement sur support magnétique.

### Thématiques à aborder en rapport aux sous-questions :

La définition statutaire; la diversité des acceptions statutaires; l'attribution du statut; le type de transition statutaire; les dimensions de la réalité auxquelles se rapportent les statuts; le type de norme statutaire; le type de ressource statutaire; le contexte; les possibilités d'attribution (la latitude); la composition avec les possibilités d'attribution; les facteurs psychiques internes; les stratégies d'interaction; la labilité statutaire; la consistance statutaire; la présence ou l'absence de la perception; de la subjectivité, etc.

### Conclusion

- Aimerez-vous ajouter un commentaire ou toute autre information?

## ANNEXE F — GRILLE D'OBSERVATION



### Accueil

- Présentation et remerciements pour la participation;
- Présentation du formulaire de consentement;
- Répondre aux questions et signature du formulaire de consentement;
- Collecte des documents (formulaire de consentement signé et ensuite fiche sociodémographique)
- Démarrer l'enregistrement sur support magnétique.

### Thématiques à aborder en rapport aux sous-questions :

La définition statutaire; la diversité des acceptions statutaires; l'attribution du statut; le type de transition statutaire; les dimensions de la réalité auxquelles se rapportent les statuts; le type de norme statutaire; le type de ressource statutaire; le contexte; les possibilités d'attribution (la latitude); la composition avec les possibilités d'attribution; les facteurs psychiques internes; les stratégies d'interaction; la labilité statutaire; la consistance statutaire; la présence ou l'absence de la perception; de la subjectivité, etc.

## ANNEXE G — FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE



**\*\*\* Notez que rien ne vous oblige à répondre aux questions. Si vous souhaitez ne pas répondre à l'entièreté des questions ou à certaines des questions, vous en avez le droit. Ne vous sentez pas obligé à quoi que ce soit.**

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Date de naissance : \_\_\_\_\_
  
- Situation matrimoniale actuelle : |\_\_\_\_|
  1. Célibataire ;
  2. Dans une relation conjugale : fait référence à tous types de relation entre des partenaires qui se définissent comme un couple (Henry, 2019) ;
  3. Séparé(e) ;
  4. Divorcé(e) (fin légale du mariage) ;
  5. État de veuvage ;
  6. Autre (spécifiez) : \_\_\_\_\_.
  
- Lieu de naissance : \_\_\_\_\_
  
- Où vivez-vous? |\_\_\_\_|
  1. En ville

## 2. En banlieue

- Quelle est votre identité ethnique (sentiment ou fait d'appartenir à un groupe hétérogène formé d'individus dont la langue, la culture, l'origine régionale, le passé historique, la religion et les attributs physiques font qu'ils se distinguent des autres / Ruest-Paquette, 2020)? : \_\_\_\_\_
- Quelle(s) langue(s) maîtrisez-vous? \_\_\_\_\_
- Sexe : \_\_\_\_\_
- Genre : \_\_\_\_\_

### **SCOLARITÉ ET PROFESSION**

- Scolarité : \_\_\_\_\_  
(Dernière année d'étude complétée ou dernier diplôme)
- Si applicable, scolarité du (de la) partenaire : \_\_\_\_\_  
(Dernière année d'étude complétée ou dernier diplôme)
- Occupation actuelle : \_\_\_\_\_
- Temps d'ancienneté pour l'occupation actuelle : \_\_\_\_\_
- Si applicable, occupation actuelle du (de la) partenaire : \_\_\_\_\_

⇒ Pour cette question, si vous le souhaitez, vous pouvez répondre simplement à l'aide d'un code d'occupation ou donner une réponse plus détaillée. Voici lesdits codes d'occupation : 1 = salarié (e); 2 = à son compte; 3 chômeur (euse); 4 = client (e) de la sécurité du revenu; 5 = retraité (e); 6 = au foyer; 7 = aux études; 8 = en congé de maladie de longue durée; 9 = en congé de maternité/paternité; 10 = autre situation.

- Revenu personnel : |\_\_\_\_|
  - a. Moins de 10 000 \$
  - b. 10 000 \$ à 19 999 \$
  - c. 20 000 \$ à 29 999 \$
  - d. 30 000 \$ à 39 999 \$
  - e. 40 000 \$ à 49 999 \$
  - f. 50 000 \$ à 59 999 \$
  - g. 60 000 \$ à 69 999 \$
  - h. 70 000 \$ à 79 999 \$
  - i. 80 000 \$ à 99 999 \$
  - j. 100 000 \$ et plus
  
- Source(s) actuelle(s) du revenu (principale et autres) : |\_\_\_\_| + |\_\_\_\_\_|
  1. Emploi à temps plein
  2. Emploi à temps partiel (nombre d'heure / semaine \_\_\_\_)
  3. Prestations d'assurance-chômage
  4. Prestations de sécurité du revenu
  5. Allocations familiales
  6. Bourse(s) d'étude
  7. Rente
  8. Autre (spécifiez) : \_\_\_\_\_

## ANNEXE H — CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

03/03/2023

**Université d'Ottawa**

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

**University of Ottawa**

Office of Research Ethics and Integrity

### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

<b>Numéro du dossier / Ethics File Number</b>	S-01-23-8795
<b>Titre du projet / Project Title</b>	La dyade latitude/coercition du statut social individuel
<b>Type de projet / Project Type</b>	Thèse de maîtrise / Master's thesis
<b>Statut du projet / Project Status</b>	Approuvé / Approved
<b>Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)</b>	03/03/2023
<b>Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)</b>	02/03/2024

#### Équipe de recherche / Research Team

<b>Chercheur / Researcher</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Role</b>
Jean-christophe MILJOURS	Département de sociologie et d'anthropologie / Department of Sociology and Anthropology	Chercheur Principal / Principal Investigator
Abdoulaye GUEYE	Département de sociologie et d'anthropologie / Department of Sociology and Anthropology	Superviseur / Supervisor

#### Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments

550, rue Cumberland, pièce 154 Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada  
550 Cumberland Street, Room 154 Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • [ethique@uOttawa.ca](mailto:ethique@uOttawa.ca) / [ethics@uOttawa.ca](mailto:ethics@uOttawa.ca)  
[www.recherche.uottawa.ca/deontologie](http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie) | [www.recherche.uottawa.ca/ethics](http://www.recherche.uottawa.ca/ethics)